

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2008

*Données de gestion et indicateurs
jusqu'au 31 décembre 2007*



Octobre 2008

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2008

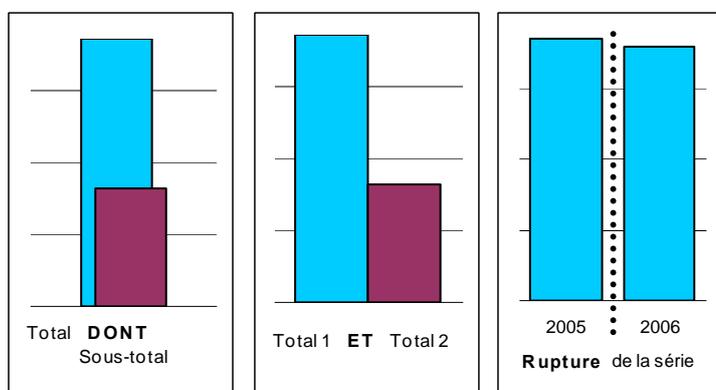
*Données de gestion et indicateurs
jusqu'au 31 décembre 2007*

Octobre 2008

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1, 2 et 4 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 3 par Claude-Alain Baertschi (Service du budget).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

BAERTSCHI Claude-Alain, secrétaire du GIR, Service du budget ; BORTOLOTTI Renato, SG ; CIRLINI Pascal, DGPO ; DANDELLOT Maurice, DEP ; EMERICH Jérôme, DIRFIN ; FAVRE Caroline, Université ; FRUTIGER Michèle, HES ; PSISTER Monique, PUTALLAZ Thomas, DRH ; BARBARESCO Laurent, DGOJ ; MOSETTI Patrick, OFPC ; MULLER Karin, SRED ; PHAM Tien, Service du budget ; RICHARD Yves, DGCO ; WASSMER Pierre-Alain, SRED.

Édition : Narain JAGASIA, SRED.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP	11
III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT	25
IV. ÉVOLUTION 2006-2007 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	35
Annexes	I
Tableaux	XI

INTRODUCTION

Les informations statistiques, les graphiques et les analyses publiés dans le document *Ressources humaines et financières* concernent le Département de l'instruction publique du canton de Genève. Ce panorama sur les ressources du DIP requiert une mise en perspective dans un contexte un peu plus large, de façon à mieux mettre en relief certains impacts et enjeux qui s'imposent aujourd'hui.

Il s'agit de montrer les particularités genevoises, mais aussi dans quelle mesure les phénomènes observés relèvent de logiques plus larges que le simple cadre cantonal. Ces tendances générales ou spécifiques concernent l'évolution démographique, la conjoncture économique ou la politique budgétaire.

A la fin du mois de juillet 2008, le canton de Genève comptait 450'091 résidents¹. L'attractivité du canton se traduit par une croissance démographique continue. Pourtant, la répartition de la population n'est pas régulière sur l'ensemble du territoire, puisque les dix communes de plus de 10'000 habitants regroupent 78% de la population totale et que la seule Ville de Genève abrite 41% de cette population.

Comme canton-ville, Genève est aussi au cœur d'une région qui, telle qu'elle est définie par le Conseil du Léman (Ain, Haute-Savoie, Vaud, Valais, Genève), regroupe plus de 2.6 Mio habitants. Cette position centrale se reflète notamment dans le nombre de mouvements pendulaires des travailleurs. Le nombre de permis frontaliers délivrés dans le canton de Genève augmente de 2'114 au cours du premier semestre 2008 et s'établit à 62'744 fin juin. Cette évolution résulte de nombreux mouvements : 6'624 nouveaux permis et 4'510 départs de frontaliers ont été enregistré durant cette période. En rythme annuel, le nombre de permis frontaliers augmente de 6,5%, soit moins rapidement qu'au cours des dernières années².

Le dynamisme économique genevois est visible non seulement dans l'évolution positive de l'emploi, mais aussi au travers de la baisse du taux de chômage. En juillet 2008, le nombre de chômeurs inscrits à Genève diminue de 162 personnes (soit -1,3%). L'ensemble des demandeurs d'emploi baisse de 413 personnes (-2,3%). En comparaison annuelle (juillet 2007 à juillet 2008), l'effectif des chômeurs recule de 7,5%, celui des demandeurs d'emploi de 8,8%. A la fin du mois de juillet, le nombre des chômeurs inscrits dans le canton se monte à 12'023, ce qui met le taux de chômage à 5.5% (2.3% au niveau suisse). La baisse annuelle est ainsi de 0.4 point (0.2 point pour la Suisse)³.

En vingt ans, l'augmentation globale du nombre d'emplois ne profite qu'au secteur tertiaire, qui gagne 40'000 emplois (229'949 emplois en 2005), tandis que le secondaire en perd 10'000 (39'325 emplois en 2005). Ainsi, l'économie genevoise, déjà très tertiaisée en 1985, le devient encore plus : la part du secteur tertiaire passe de 79,3% en 1985 à 85,4% en 2005⁴.

¹ Source : OCSTAT / OCP - Statistique cantonale de la population résidente.

² Les frontaliers à Genève, 1^{er} semestre 2008, StatistiqueGenève.

³ Le marché du travail à Genève, juillet 2008, StatistiqueGenève.

⁴ Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève, Communications statistiques N° 35, StatistiqueGenève, juin 2008.

En 2006, le salaire mensuel brut médian versé par les entreprises privées actives dans le canton de Genève atteint 6'350 francs pour 40 heures de travail par semaine. Ce montant est de 13% plus élevé que dans l'ensemble de la Suisse, où il s'établit à 5'627 francs. Le salaire médian des femmes est de 8% inférieur à celui des hommes à Genève et de 19% à l'échelon national. Dans le canton, le salaire médian s'accroît de 2,1% entre 2004 et 2006⁵.

En 2004, tant l'ampleur des écarts entre les bas et les hauts salaires que le niveau général des rémunérations varient de manière sensible entre les cantons. En termes de niveau, le canton de Genève arrive au premier rang, devant celui de Zurich. Le Tessin est au dernier rang. En termes d'écart salarial, Genève et Zurich arrivent également en tête. C'est dans le canton de Fribourg que les salaires sont les plus resserrés⁶.

Au premier trimestre 2008, la variation annuelle moyenne de la masse salariale est de +8,7% en termes nominaux. En termes réels, compte tenu de la hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation, l'augmentation est de 7,4%. A titre de comparaison, la variation annuelle moyenne au premier trimestre 2007 était de +4,2% en termes nominaux et de +3,5% en termes réels⁷.

Établi par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,4% en juillet 2008 et se fixe à 103,9 points (décembre 2005 = 100). Entre juillet 2007 et juillet 2008, l'indice progresse de 3,3%. Calculée sur les douze derniers mois, la variation annuelle moyenne s'élève à +2,0%⁸.

Pourtant ce tableau qui concerne le passé récent ne permet pas d'augurer sur l'avenir, en ces temps de crise financière grave que nous connaissons depuis la rentrée de l'automne 2008. En effet, tous les pronostics sont aujourd'hui déjoués par les événements boursiers qui débordent de la sphère financière, pour inclure les finances publiques et plus généralement l'ensemble de l'économie réelle.

Les traits qui caractérisent la période actuelle sont une intervention accrue de l'Etat dans l'économie nationale et plus généralement une présence plus importante des Etats sur la scène internationale. Ce retour des politiques publiques montre le rôle stabilisateur et la fonction de sécurité de l'Etat par rapport à l'ensemble de la société. Ainsi, le vent de libéralisation qui commence à toucher aussi le monde de l'éducation pourrait bien être remis en question et, au contraire, déboucher sur des attentes plus importantes envers la fonction publique et l'Etat.



⁵ Communiqué de presse du 10 janvier 2008, DF.

⁶ Communiqué de presse du 31 octobre 2007, DF.

⁷ Masse salariale versée dans le canton de Genève, 1^{er} trimestre 2008, StatistiqueGenève.

⁸ Indice des prix à la consommation, juillet 2008, StatistiqueGenève.

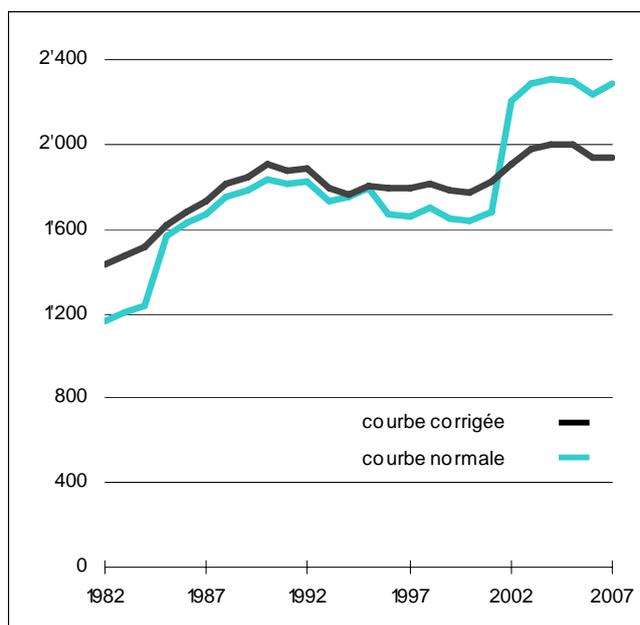
I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS

Stabilisation des dépenses du DIP en 2007 (+ 0.1%)

L'évolution des dépenses du Département de l'instruction publique dans le compte d'Etat du canton de Genève – représentée par la **courbe normale** dans le GRAPHIQUE 1 – inclut les effets des changements comptables et institutionnels effectués durant ces vingt-cinq dernières années. Pour visualiser l'évolution de la consommation des ressources du DIP, il convient d'utiliser les mêmes bases tout au long de la période considérée. La définition des dépenses du DIP que nous utilisons dans les statistiques financières est donc un peu différente de celle qui est en vigueur dans la comptabilité publique, tout en restant liée aux montants inscrits dans le compte d'Etat.

GRAPHIQUE 1

Dépenses du DIP, en Mio F constants
1982-2007



La courbe corrigée permet de suivre l'évolution des charges éducatives de manière continue dans le temps, malgré des changements importants dans le plan comptable de l'Etat.

Les données statistiques ne retiennent que les dépenses qui représentent une consommation des ressources par les activités du DIP, et non les transferts qui sont liés, par exemple, à l'établissement des paies pour des tiers. Pour l'enseignement tertiaire, la définition retenue inclut l'ensemble des dépenses pour le fonctionnement ordinaire de ces institutions, sans inclure les fonds spécifiquement destinés à la recherche. Ces dépenses sont inscrites dans les comptes de l'Université et des HES, et n'apparaissent pas intégralement dans le compte d'Etat qui, en revanche, retient des transferts qui ne représentent pas des dépenses.

L'évolution de la consommation des ressources est représentée par la **courbe corrigée** dans le même GRAPHIQUE 1. Cette présentation permet aussi de suivre les dépenses malgré les changements de rattachement administratif, comme par exemple en 1994, l'OFPC – alors OOF – passe du Département de l'économie publique au DIP, ou, en 1998, le Centre horticole de Lullier quitte le Département de l'intérieur pour lui aussi rejoindre le DIP⁹.

Les deux courbes du GRAPHIQUE 1 sont exprimées en francs constants, ce qui permet de suivre l'évolution de ces dépenses en valeur réelle.

⁹ Et aussi : modification du plan comptable de l'ordre de 19% (1985), rattachements de la PUMD (1995), modifications comptables pour l'Université (1996), les HES (1999), les « subventions redistribuées » (2002).

Dans le GRAPHIQUE 1, on observe une première valeur maximum en 1990, à hauteur de 1'902 Mio F, puis une seconde valeur maximum en 2005, avec 2'003 Mio F (montant le plus haut de toute la période 1982-2007). Ces deux « pics » sont suivis de baisses importantes : -1.3% en 1991, -4.8% en 1993 et -3.3% en 2006. L'année 2007 est caractérisée par une stabilisation des dépenses à hauteur de 1'939 Mio F ($+0.1\%$ en un an).

Entre 1990 et 2007, l'augmentation est de 2.0% , ce qui représente un peu plus de 0.1% par année en moyenne, en valeur réelle. Sur la dernière décennie 1996-2006, l'augmentation totale est de 7.7% , soit une moyenne de 0.8% par an.

En 2006, le Revenu cantonal genevois est à la hausse

Le *Revenu cantonal (RC)* est l'indicateur généralement retenu pour exprimer la production cantonale de richesse, par similitude avec le *Produit intérieur brut (PIB)*, calculé au plan suisse. Cette grandeur économique est la contribution du canton au *Revenu national*, qui n'est pas calculé sur les mêmes bases que le *Produit intérieur brut*. Pour le *Revenu cantonal*, par exemple, on ne retient pas les revenus des personnes non domiciliées dans le canton – comme les frontaliers – ce qui sous-estime ce revenu mais en revanche on retient les revenus réalisés hors du canton par des personnes ou entreprises domiciliées dans le canton.

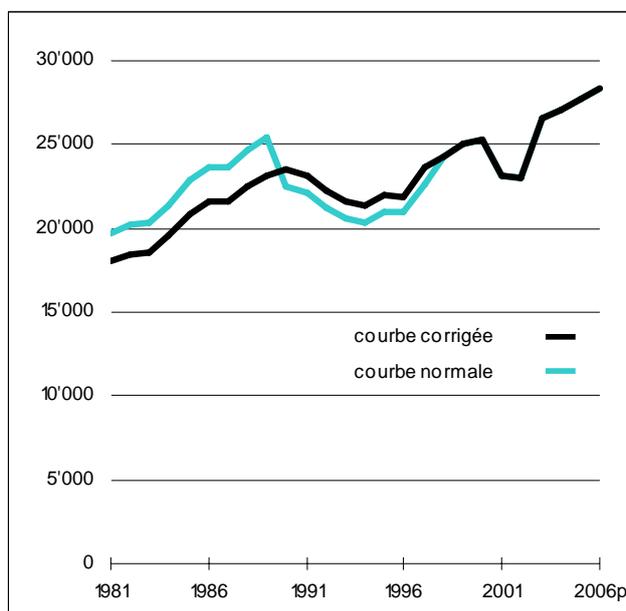
Le PIB cantonal – tel qu'il est estimé par la Banque cantonale de Genève (BCGE) – donne le chiffre de 33 Mia F en 2006, soit 16.4% de plus que le Revenu cantonal calculé par l'OFS, d'où une nécessaire prudence dans les comparaisons avec des données nationales ou internationales, notamment sur l'indicateur « dépenses d'éducation par rapport aux richesses produites » présenté plus loin.

Le revenu cantonal genevois en 2006 – dernière donnée provisoire estimée – fait apparaître, dans le GRAPHIQUE 2, une augmentation de 3.4% en valeur nominale, soit 2.3% en valeur réelle. Ce taux provient du calcul du PIB effectué par la BCGE, appliqué aux données de Revenu cantonal de l'Office fédéral de la statistique (OFS). On fait ici l'hypothèse que le développement économique est relativement homogène en fonction de la résidence des différents agents économiques.

La valeur de 2.3% en 2006 s'inscrit nettement au-dessus de la valeur moyenne pour la période 1981-2006, qui se monte à 1.9% , mais reste inférieure à la moyenne de la décennie 1996-2006 qui est de 2.8% . Au vu des autres indicateurs économiques, cette progression devrait encore se prolonger en 2007, voire en 2008, bien que les résultats du deuxième semestre ne soient pas encore acquis. Face à ce doute, le secteur public représente une stabilité et une sécurité dans la mesure où les dépenses d'éducation sont des dépenses institutionnelles à long terme, liées à des obligations légales et sociales qui n'évoluent pas radicalement d'une année à l'autre, et donc qui n'évoluent pas fondamentalement en fonction de la conjoncture.

GRAPHIQUE 2

Revenu cantonal genevois, en Mio F constants 1981-2006



La courbe corrigée raccorde anciens et nouveaux calculs de l'OFS (ruptures en 1990 et 1998). La dernière année, 2006, est une estimation à partir du calcul de la BCGE ($+3.4\%$).

© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, SRED)

La richesse produite dans le canton permet d'estimer les dépenses d'éducation en termes d'effort de la collectivité en faveur de ce domaine d'activités. C'est ce qui fonde l'indicateur « dépenses d'éducation par rapport aux richesses produites », ici par rapport au *Revenu cantonal genevois*.

Les dépenses d'éducation, dans le GRAPHIQUE 1, rapportées au *Revenu cantonal*, dans le GRAPHIQUE 2, donne l'indicateur présenté ci-contre dans le GRAPHIQUE 3. Dans la lecture de ces données, on se rappellera que le produit intérieur brut (PIB) se situe environ 16% plus haut que le *Revenu cantonal* (RC), ce qui revient à un indicateur rapporté au PIB plus bas : les 6.8% par rapport au RC reviennent à 5.8% rapporté au PIB.

La courbe corrigée prend en compte à la fois les corrections sur les dépenses du DIP et celles qui ont été effectuées sur le *Revenu cantonal genevois*, décrites dans les paragraphes précédents.

La courbe corrigée fait apparaître une première période jusqu'en 1995, relativement régulière avec une pente positive de 0.6% (hausse moyenne par année). Cette progression traduit une poursuite de l'effort malgré la diminution du RC dès 1990.

La chute de l'indicateur entre 1996 et 2000 se monte à -14.2% en 4 ans, soit -3.6 par année. La remontée entre 2000 et 2002 est tout aussi imposante, avec 17.9% en deux ans (8.9% par année). Finalement, la nouvelle diminution de fin de période correspond assez précisément à la dernière hausse, avec -17.6%, mais étalée sur quatre ans (-4.4% de l'an).

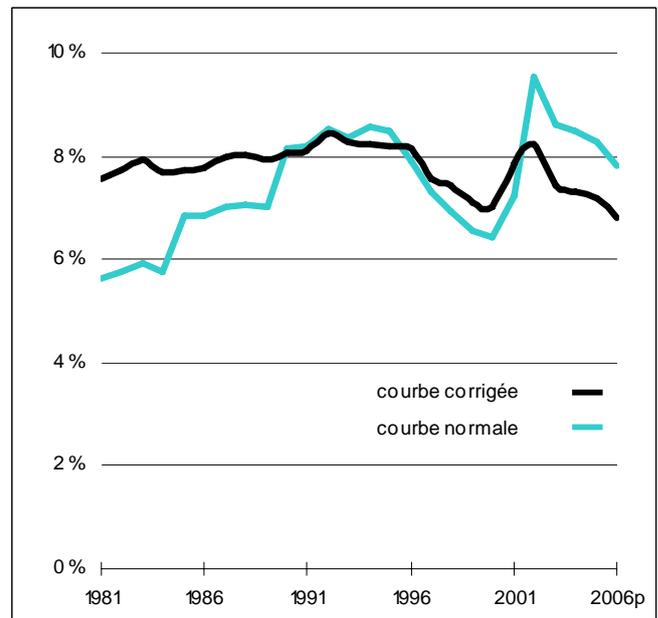
Ces fluctuations importantes représentent les changements de l'effort pour l'éducation dans le temps. Les dépenses du DIP ont fait l'objet d'un effort soutenu jusqu'en 1995, bien que les effets de la crise économique se faisaient sentir dès le début des années 90 déjà. Cet effort n'a en revanche pas suivi l'évolution du revenu cantonal quand celui-ci a recommencé à croître de façon importante en 1997, puis en 2003. En période de crise comme avec le retour de la croissance, les dépenses du DIP ont peu ressenti les changements brusques de la conjoncture économique, même si à terme, la période de récession entamée en 1990 a marqué un coup d'arrêt à la progression continue des dépenses du DIP, initiée dans les années 60.

Légère baisse des dépenses de l'Etat en 2007 (- 0.5%)

L'autre indicateur économique important, pour l'éducation, concerne la part que représentent les dépenses d'éducation dans les dépenses publiques. Pour cela, il faut tout d'abord présenter les dépenses du DIP et les dépenses de l'Etat de Genève sur la même période, ici de 1981 à 2007, car les données sont disponibles pour les deux grandeurs jusqu'en 2007. Les montants sont exprimés en francs constants de valeur 2007 (dernière valeur observée).

Les modifications comptables importantes ont nécessité des corrections pour permettre la lecture sur la série complète. Ce sont donc les valeurs corrigées qu'il convient de suivre pour comprendre les efforts réels effectués au niveau du DIP comme à celui de l'Etat.

GRAPHIQUE 3
Dépenses DIP / Revenu cantonal, en %
1981-2006



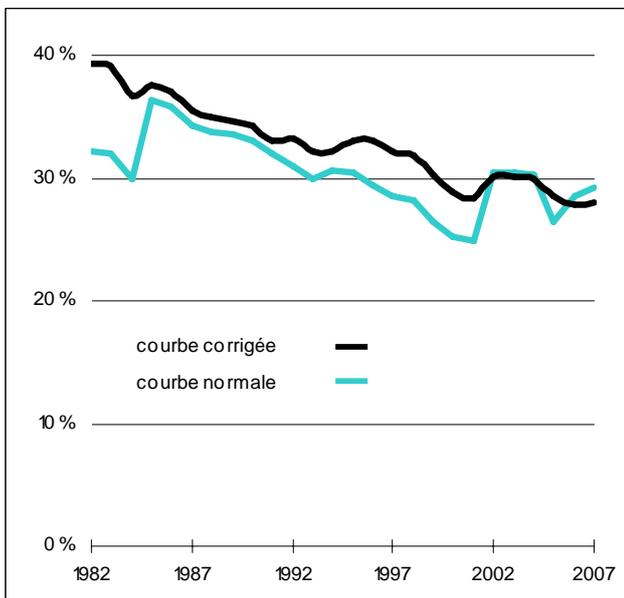
© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, OFS, SRED)

Les évolutions sont assez limitées en 2007, particulièrement pour le DIP (+0.1%). La diminution qui touche les dépenses de l'Etat (-0.5%) ne concerne ainsi pas le DIP, dont les activités continuent à croître (comme on peut le voir dans les chapitres suivants).

Ce n'a pas été le cas tout le temps, car, vue sur l'ensemble de la période 1982-2007, la progression des dépenses de l'Etat (+2.7% de croissance par année en moyenne) est pratiquement le double de celle du DIP (+1.4%). Cela signifie que, malgré des changements de tendance qui apparaissent au même moment, notamment en 1993 et 2006, l'impact final n'est pas le même. Si pour l'Etat, la croissance des dépenses depuis 1982 est de l'ordre de 91%, elle est de moins de 36% pour le DIP durant la même période. Cette différence se traduit directement dans l'indicateur présenté dans le GRAPHIQUE 5 : le rapport entre dépenses du DIP et dépenses de l'Etat, qui montre l'effort pour l'éducation au sein des dépenses publiques de l'Etat cantonal, c'est-à-dire sans les communes, qui participent aux dépenses de l'enseignement

GRAPHIQUE 5

Dépenses DIP / Dépenses Etat, en % 1982-2007



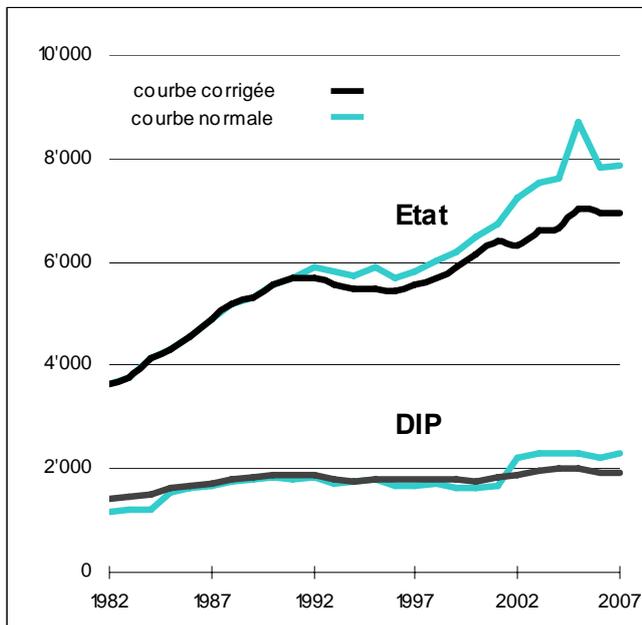
© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, SRED)

prestations toujours plus nombreuses, parce que la population scolarisée augmente et que la longueur des études tend aussi à se prolonger.



GRAPHIQUE 4

Dépenses de l'Etat et du DIP, en Mio F constants 1982-2007



© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, SRED)

participent aux dépenses de l'enseignement primaire.

Ne sont pas inclus dans l'effort cantonal, les financements de la Confédération ou d'autres sources (HES-SO, autres cantons) pour l'Université et les Hautes écoles spécialisées.

De la sorte, la part du budget public cantonal allant à destination de l'éducation diminue tendanciellement sur toute la période, avec des écarts ponctuels qui apparaissent comme des épiphénomènes et des effets de compensation.

Ce qui explique la diminution de l'importance relative de l'éducation dans les dépenses de l'Etat sont des facteurs multiples. En particulier, il faut souligner que d'autres dépenses publiques prennent une importance toujours plus grande, comme les dépenses pour l'aide sociale et la santé, mais aussi les charges de la dette publique. Ce déplacement de la charge amène une pression supplémentaire sur le Département de l'instruction publique, qui doit assurer des

II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP

Les informations de ressources humaines et de finances sur l'ensemble du DIP sont présentées dans ce chapitre. Elles permettent, partant de données comptables, de donner une image lisible du département sur une période de dix ans. Les évolutions observables pourront dès lors être interprétées selon des données du contexte – contexte politique, social ou budgétaire – telles que présentées dans le chapitre précédent.

Le mode de présentation, maintenant habituel, débute par des données issues de la comptabilité et, par déconstruction et reconstruction, enchaîne avec des présentations statistiques toujours plus détaillées. Ensuite, des informations sur les ressources humaines complètent les données financières, montrant des liens entre ces deux types de ressources. Ces informations sont présentées sous la forme de volume d'emploi, notamment par groupe de fonctions.

Une information sur les activités est aussi associée aux statistiques de ressources, sous la forme d'effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s, puis sur les montants des rétributions et finalement sur l'évolution du coût de la vie qui donne une indication supplémentaire sur les évolutions de nature financière.

On aura compris que l'information statistique qui concerne le domaine de l'activité humaine suit un processus de production complexe, et qu'il n'y a rien de « donné », mais seulement du « représenté », qu'il s'agit d'interpréter afin de comprendre les évolutions. La multiplication des différents points de vue enrichit cette information qui reste indispensable pour la gestion des ressources de l'école et plus généralement pour la compréhension des processus en œuvre dans le système scolaire.



Dépenses de fonctionnement du DIP

Les données comptables, base de la statistique financière

La base qui permet d'asseoir la statistique financière est toujours la comptabilité officielle. Les chiffres donnés par le compte d'Etat doivent pouvoir être produits pour expliquer les données statistiques, et la démarche suivie constitue l'élément principal pour comprendre l'information financière finalement produite.

Ce principe est respecté dans notre propre processus de production de données, et c'est cette même démarche qui est suivie dans la présentation ci-dessous des statistiques de ressources. Cette démarche permet, sur une série concernant dix années de données, de reconstituer une information cohérente sur l'ensemble de la période et donc de comparer les chiffres à différents moments, sur des mêmes bases.

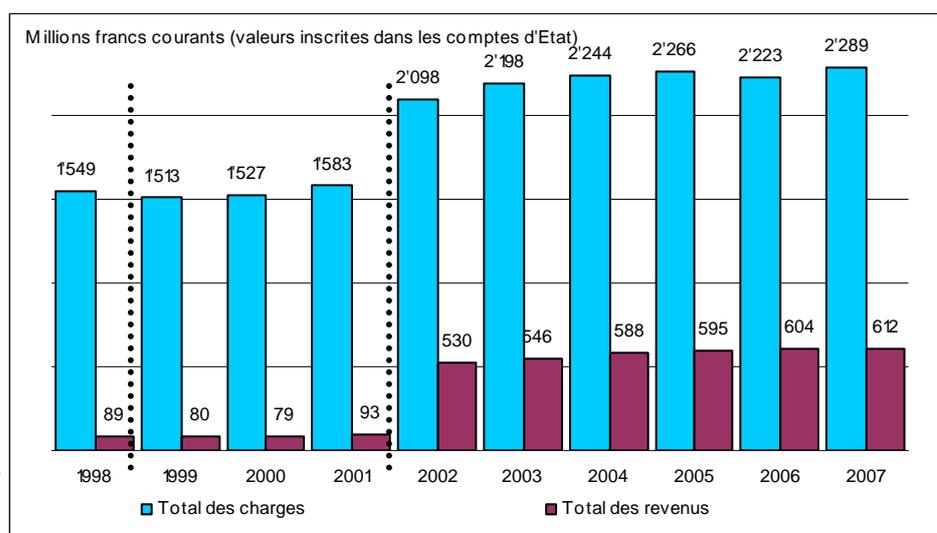
Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche peuvent être trouvées dans les versions précédentes de cette publication¹⁰.

Les charges et revenus que nous voyons dans le GRAPHIQUE 6 correspondent aux données comptables telles qu'elles sont publiées dans les comptes d'Etat¹¹. En 1999, la création des HES provoque une rupture dans la série, en faisant apparaître une diminution de l'ordre de 35 Mio F, et représente aussi un changement dans le mode de financement de ces écoles. En 2002, l'inscription dans les comptes de flux financiers « en transit », augmente de plus de 500 Mio F le compte du DIP, sans représenter de dépenses supplémentaires. De la sorte, les principales évolutions immédiatement visibles reflètent des *changements* comptables ou scolaires, plutôt que l'évolution des coûts ou des activités.

GRAPHIQUE 6

Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 1998-2007

Les changements de structure scolaire et d'inscription comptable empêchent une comparaison dans le temps.



© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, SRED)

Les corrections effectuées pour obtenir une série homogène consistent à sortir les charges qui ne sont pas des dépenses réelles et à réintroduire les dépenses qui auraient été enregistrées sous une autre forme (par exemple des dépenses inscrites dans le compte d'un autre département ou les dépenses d'un organisme subventionné). Cet exercice n'a pas pu être entièrement réalisé pour les dépenses des HES, car il n'est pas possible d'identifier exactement les dépenses liées aux formations ou segments de formations qui ont quitté le DIP pour constituer les HES. La série est homogène depuis 1999.

Faible hausse des dépenses en 2007, baisse des revenus

Les données reconstituées sont présentées dans le GRAPHIQUE 7 ci-dessous. On y voit l'évolution des dépenses et des revenus sur une décennie, entre 1998 et 2007. Cette évolution est présentée en termes constants, c'est-à-dire après avoir corrigé rétroactivement la valeur de la monnaie pour effacer l'effet de l'inflation. Les grandeurs sont ainsi exprimées en francs constants, selon leur valeur en 2007¹².

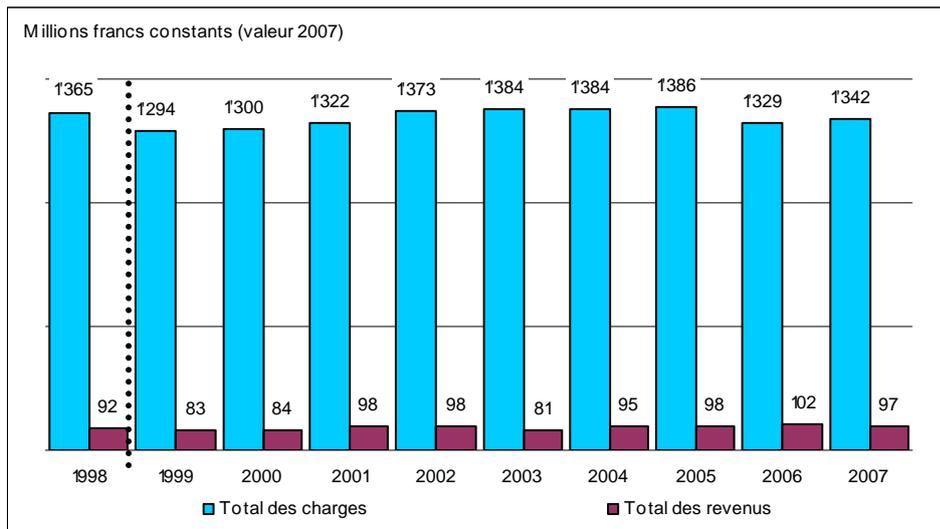
¹⁰ *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève septembre 1999 et éditions suivantes.

¹¹ La partie du DIP dans le compte d'Etat.

¹² Les données 2007 sont identiques en francs courants et en francs constants.

L'évolution des dépenses du DIP suit une courbe depuis 1999 (première année après la rupture due aux HES) qui est ascendante jusqu'en 2003, plafonne à hauteur d'environ 1'385 Mio F pendant trois ans et redescend en 2006. La valeur en 2007 remonte un peu, de l'ordre de 13.1 Mio F, soit +1.0%, sans revenir au montant atteint en 2005. L'évolution en 2007 peut ainsi être comprise comme une correction après une baisse assez marquée (- 4.2%) en 2006.

Dans ce même GRAPHIQUE 7, on remarque aussi une baisse (-5.7 Mio F) sur les revenus, soit -5.6% en un an. La part couverte par les revenus représente 7.8% des dépenses totales en 2007 (elle était de 8.3% en 2006).



GRAPHIQUE 7

Charges et revenus DIP, avec le Centre de Lullier, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2007), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, SRED)

Avec l'effet conjugué de la hausse des dépenses et de la baisse des revenus, l'évolution de la charge nette se traduit par une augmentation de 18.8 Mio F, soit +1.5% en un an. Les dépenses en 2007 sont pourtant encore en dessous de la moyenne de la décennie, tant pour les dépenses totales (1'348 Mio F) que pour les dépenses nettes (1'255 Mio F).

Evolution de faible amplitude dans tous les groupes

En 2007, les évolutions observées par groupe de dépenses sont relativement de faible amplitude. Dans le GRAPHIQUE 8 de la page suivante, on peut suivre la progression des groupes de dépenses, selon les grands types :

- les dépenses pour les *propres institutions* correspondent aux dépenses de fonctionnement des structures rattachées au DIP, écoles de tous les niveaux ou filières, services à destinations diverses (encadrement social, sanitaire, orientation, etc.) ou administration centrale (y compris le Service de la recherche en éducation) ;
- les dépenses pour l'Université et les Hautes écoles spécialisées regroupent les dépenses pour le fonctionnement ordinaire de ces institutions, c'est-à-dire sans les fonds publics ou privés spécifiquement attribués à la recherche ;
- les transferts sont constitués des subventions ou autres formes de dépenses reversées, telles les dédommagements à des collectivités publiques (par exemple pour les élèves ou apprentis scolarisés hors canton) ;

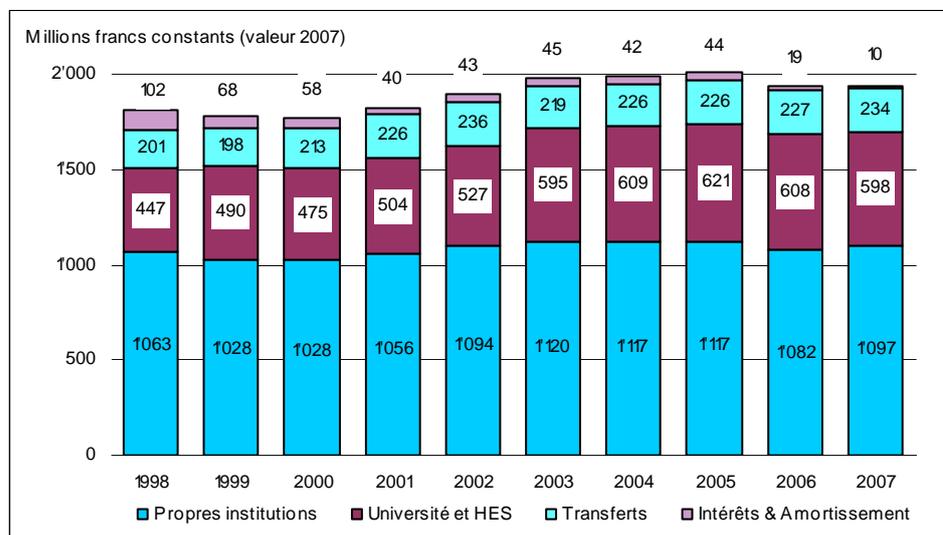
- les intérêts et amortissements sont les sommes inscrites dans le compte de fonctionnement qui concernent l'investissement, c'est-à-dire les dépenses pour les bâtiments ou pour les équipements importants, nécessitant un financement sur plusieurs années.

Les HES apparaissent dans les comptes en 1999, et se sont développées durant toute la période, avec la création de nouvelles filières ou par regroupement d'écoles ou de formations existantes (ESBA, formations de l'École des arts et métiers, formations des écoles de musique). Ainsi le groupe « Université et HES » n'a pas la même teneur sur toute la série chronologique.

Le groupe des dépenses liées à l'investissement a, lui aussi, subi des modifications difficiles à chiffrer dans la mesure où toute une partie des intérêts & amortissements n'apparaît plus dans la comptabilité des départements¹³. Il faudra en tenir compte dans la lecture des dépenses – bien que ce groupe ne représente qu'une petite fraction de l'ensemble des dépenses. La diminution de l'ordre de 9 Mio F sur ce poste entre 2006 et 2007 ne peut s'expliquer par le fonctionnement du DIP, mais seulement par un changement de pratiques comptables au niveau de l'ensemble de l'Etat de Genève.

GRAPHIQUE 8

Charges d'investissement, de transferts¹⁴, dépenses de l'Université et les HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2007), 1998-2007



© SRED 2008 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

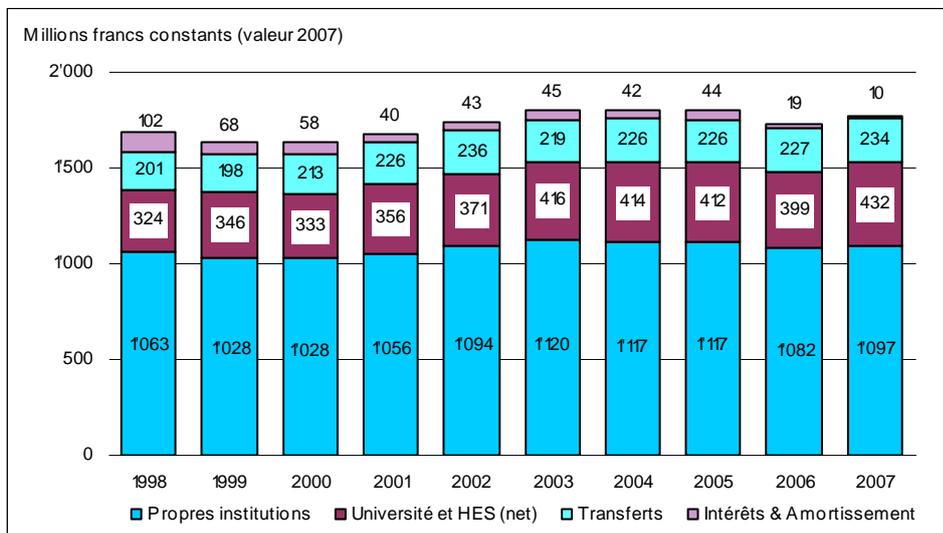
« Transferts » (+3.1%) et dépenses pour les « propres institutions » (+1.4%) augmentent quelque peu, tandis que le groupe « Université et HES » redescend d'une dizaine de Mio F (-1.8%).

Ces informations doivent être complétées par d'autres relevés comptables, qui mettent autrement en perspective les dépenses générales du DIP. En effet, dans le GRAPHIQUE 8, on suit les dépenses pour le fonctionnement de l'Université et des HES. Mais pour les institutions en dehors du périmètre de la comptabilité de l'Etat, on se posera la question de l'impact de ces institutions sur les finances publiques. Il s'agit donc de présenter les dépenses nettes de ce groupe qui inclut le tertiaire subventionné (Université et HES), ce que l'on voit dans le GRAPHIQUE 9 de la page suivante.

¹³ Les dépenses liées aux bâtiments n'apparaissent plus dans les comptes des entités administratives qui utilisent les locaux, mais seulement dans celui du département qui s'occupe de leur construction et de leur gestion (DCTI). Subsistent les dépenses d'équipements importantes – dont l'utilisation dépasse la seule année d'acquisition – qui sont inscrites dans le compte d'investissement : équipements informatiques, mobilier, véhicules, etc.

¹⁴ Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

Alors que les dépenses *de fonctionnement* du groupe « Université et HES » baissent entre 2006 et 2007, celles-ci augmentent quand on ne retient plus que les dépenses *nettes*, dans le GRAPHIQUE 9, c'est-à-dire celles qui reviennent à la charge de l'Etat de Genève. En passant de 399 Mio F à 432 Mio F, c'est à une augmentation de 33.7 Mio F que l'on assiste, c'est-à-dire 8.5% en un an, exprimé en valeur constante.

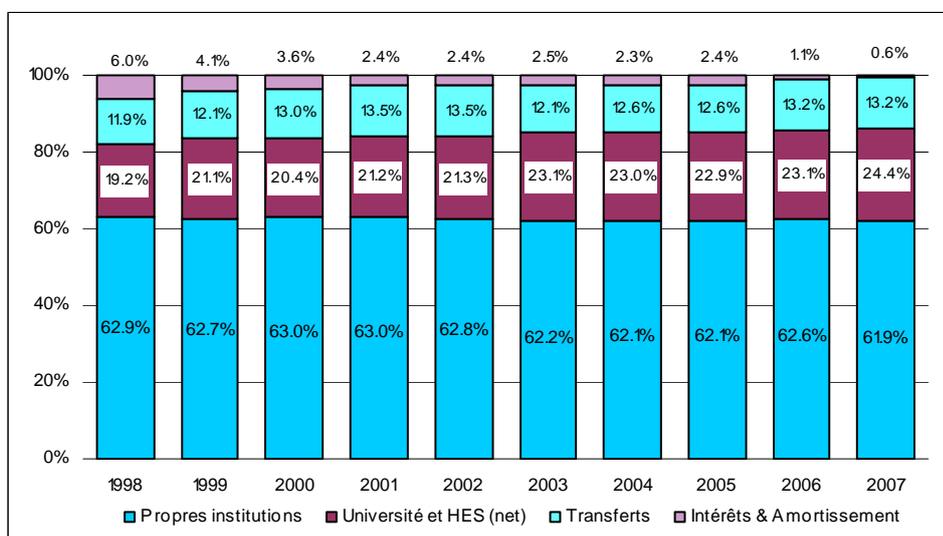


GRAPHIQUE 9

Charges d'investissement, transferts, charges nettes¹⁵ de l'Université et les HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2007), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

Cette évolution plus marquée pour les institutions du tertiaire ne va pas sans changer les proportions dans le financement des différents groupes de dépenses. C'est ce que l'on peut voir dans le GRAPHIQUE 10, qui montre les dépenses en proportion du total.



GRAPHIQUE 10

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 1998-2007

© SRED 2008 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

La part des dépenses de fonctionnement des *propres institutions* tend à fléchir en proportion, tandis que celle des institutions du tertiaire (*Université et HES*) passe de 23.1% à 24.4%, soit 1.3 point ou 5.6% en un an. Cet effet est encore accentué par la diminution des dépenses *d'intérêts et amortissements* (-0.5 point, soit -48.5%). Mais la part couverte par ce groupe devient négligeable avec 0.6% en 2007.

¹⁵ Différence entre les dépenses *brutes* et les revenus *bruts*, dans les parties consacrées à l'Université et aux HES au sein des comptes du DIP (le compte HES est encore inclus dans l'enseignement post-obligatoire jusqu'en 2004).

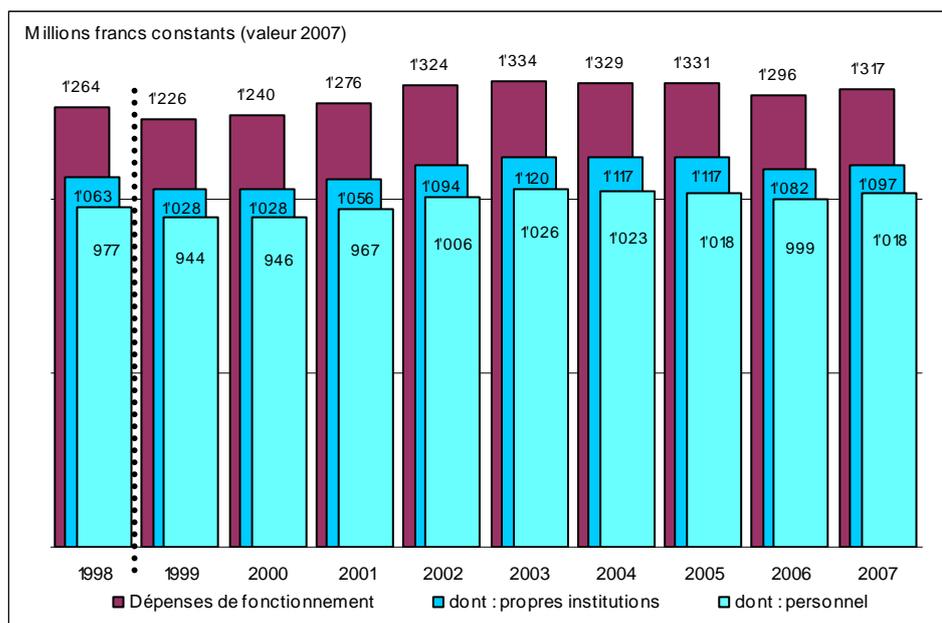
Le GRAPHIQUE 9 peut être considéré comme un peu hybride dans la mesure où l'on présente des charges brutes pour les « propres institutions » et des charges nettes pour le groupe « Université et HES ». Cette dualité reflète la différence de relations entre le DIP et ces institutions : dans le premier cas celles-ci sont sous l'autorité directe du département, dans le second elles en sont largement autonomes.

En 2007, les charges de personnel reviennent au niveau de 2005

Le GRAPHIQUE 11 ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement (sans les intérêts & amortissements) du DIP « sans Université ni HES », puis les dépenses pour les propres institutions (sans les subventions) et enfin les dépenses pour le personnel (sans les biens & services ni les charges de bâtiment).

GRAPHIQUE 11

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2007), 1998-2007



© SRED 2008 (sources : comptes d'Etat, SRED)

Cette présentation est importante dans la mesure où les salaires constituent la plus grande part des dépenses pour l'instruction publique. L'enseignement est une activité relationnelle qui demande l'engagement d'une grande quantité de personnel enseignant, mais aussi de personnels non enseignants pour l'accompagnement social et sanitaire ou pour la mise à disposition des équipements.

On voit que les dépenses de fonctionnement pour les propres institutions se montent à 1'097 Mio F en 2007, en augmentation de 15.4 Mio F soit 1.4% en un an (GRAPHIQUE 11). Cette hausse est due à l'augmentation des dépenses de personnel¹⁶, qui se monte à 18.8 Mio F la même année, ce qui fait 1.9%. Il convient de ramener cette évolution dans le contexte de l'évolution des activités d'enseignement et des effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s.

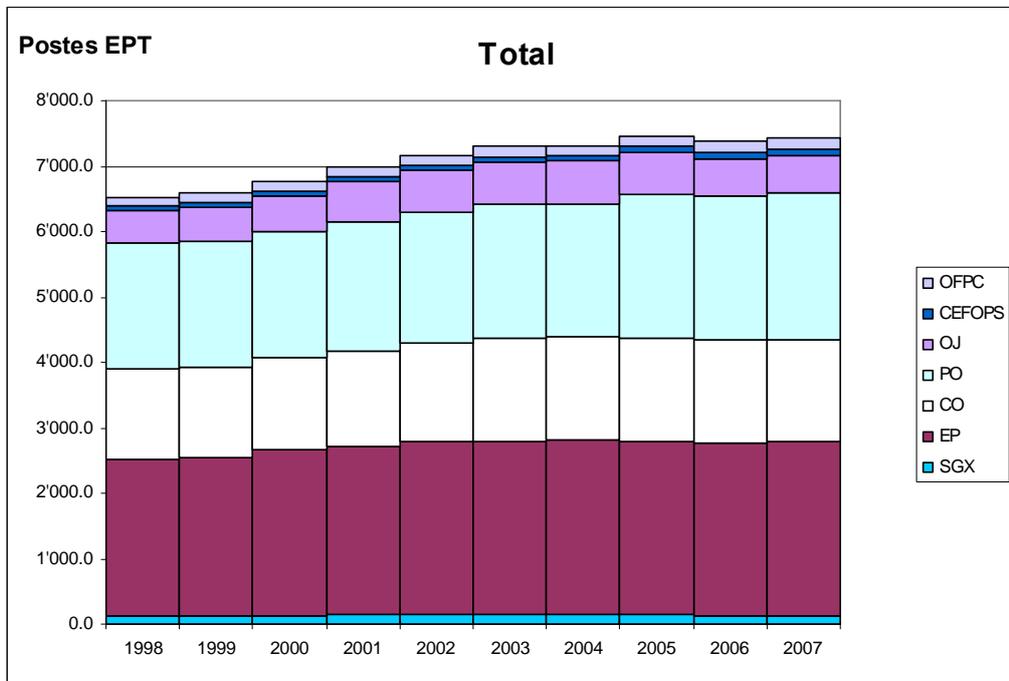
En comparaison, on relève que les subventions accordées (+2.4%) et les dédommagements (+29.2%) augmentent davantage que les dépenses pour les propres institutions, et que les autres dépenses de fonctionnement comme les biens & services (-4.8%), et les bâtiments et autres (-3.5%) diminuent durant la même année¹⁷.

¹⁶ Salaires, charges sociales et traitements complémentaires (surnuméraires et prestations diverses).

¹⁷ Les données complètes se trouvent dans le TABLEAU 2 en annexe.

Evolution continue pour le personnel d'enseignement

Après la diminution de 2006, l'évolution des emplois revient sur la tendance haussière constatée sur l'ensemble de la période 1998-2005. Le total des postes se situe à 7'430 équivalents plein temps (EPT) pour l'ensemble du DIP, sans l'Université ni les Hautes écoles spécialisées (GRAPHIQUE 12). L'importance des effectifs du personnel est la plus grande dans l'enseignement primaire (2'656 EPT), suivi par l'enseignement postobligatoire (2'243 EPT) et le Cycle d'orientation (1'570 EPT).



GRAPHIQUE 12

Postes occupés selon l'unité administrative (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 1998-2007

© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

Présentées par famille de fonctions dans le GRAPHIQUE 13, on constate immédiatement que ce sont les fonctions de l'enseignement qui progressent nettement dans la période 1998-2007, passant de 5'256 EPT en 1998 à 5'983 EPT en 2007. Les 727 postes gagnés en dix ans correspondent à 13.8% d'augmentation¹⁸.

Les autres groupes de fonctions ont connu des évolutions diverses : les administratifs (dans lesquels on trouve les bibliothécaires, les documentalistes, etc.) ont augmenté de 40 EPT ou 6.4% ; le groupe du personnel médical et paramédical est celui qui a le plus progressé avec 135 postes en plus sur la période, soit 37.8% ; le groupe technique (avec l'informatique) a diminué de 16.5 EPT ou -10.9% ; les scientifiques ont augmenté de 11 postes, soit 25.4% ; et le groupe des manuels s'est vu réduire de 8.4 postes ou -15.5%.

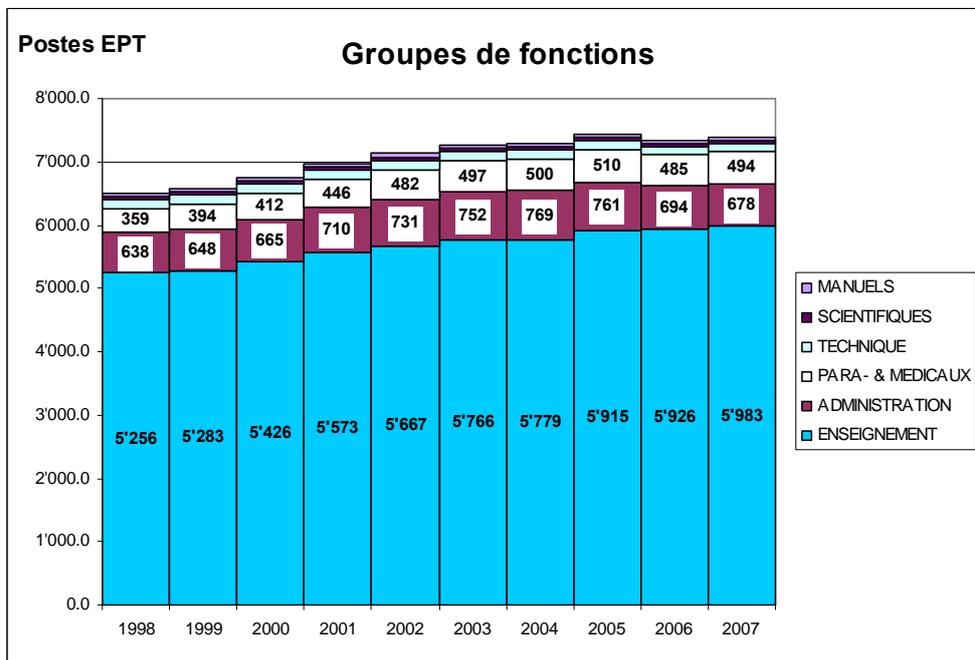
Sur la dernière année, entre 2006 et 2007, l'augmentation du nombre de postes de travail se monte en tout à 48 postes EPT, ce qui correspond à 0.7% des effectifs. Là aussi c'est le groupe *enseignement* qui détermine l'évolution avec 57 postes (1.0%), mais aussi le groupe *para/médicaux* avec 9 EPT (1.9%), et encore les *scientifiques* avec 5 postes ou 10.5%. Les autres groupes connaissent des baisses avec en particulier 16 postes de moins sur le groupe *administration* (-2.2%). Le personnel manuel perd 2.5 EPT, ce qui constitue une diminution de -5.2% car cette baisse a lieu sur des petits effectifs.

¹⁸ On trouvera l'ensemble des données dans les TABLEAUX 12-13, en annexe.

En 2007, le groupe *enseignement* représente 80.6% de l'ensemble du personnel du DIP, le groupe suivant en importance étant le *personnel administratif* avec 9.1%, puis le *personnel médical et paramédical* avec 6.7% des postes.

GRAPHIQUE 13

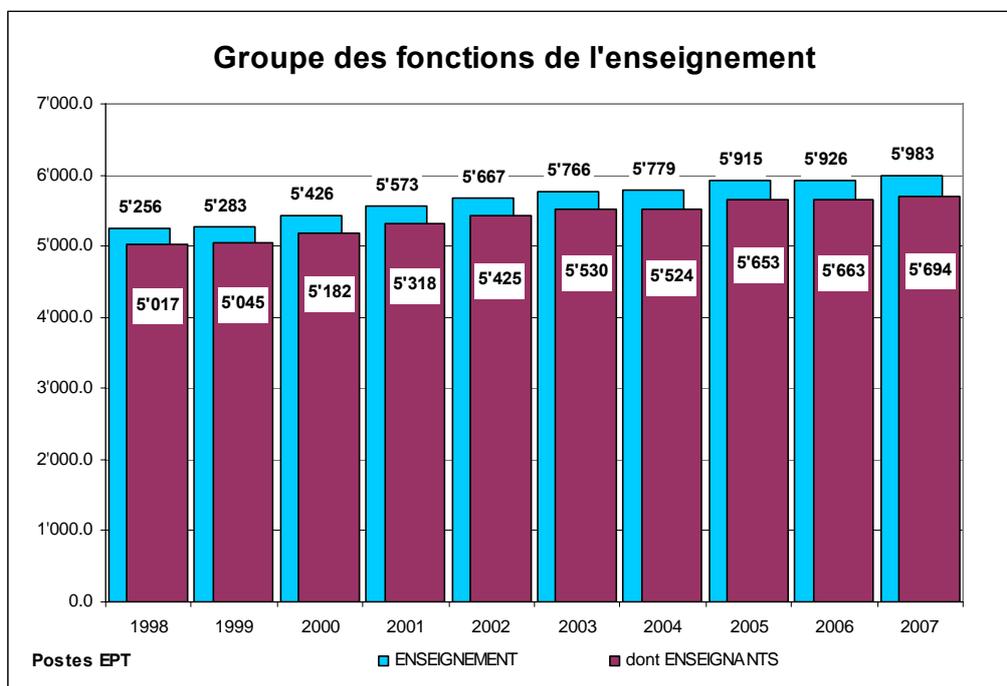
Postes occupés selon le groupe de fonctions (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 1998-2007



© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

GRAPHIQUE 14

Postes occupés au sein du groupe de l'enseignement (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 1998-2007



© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

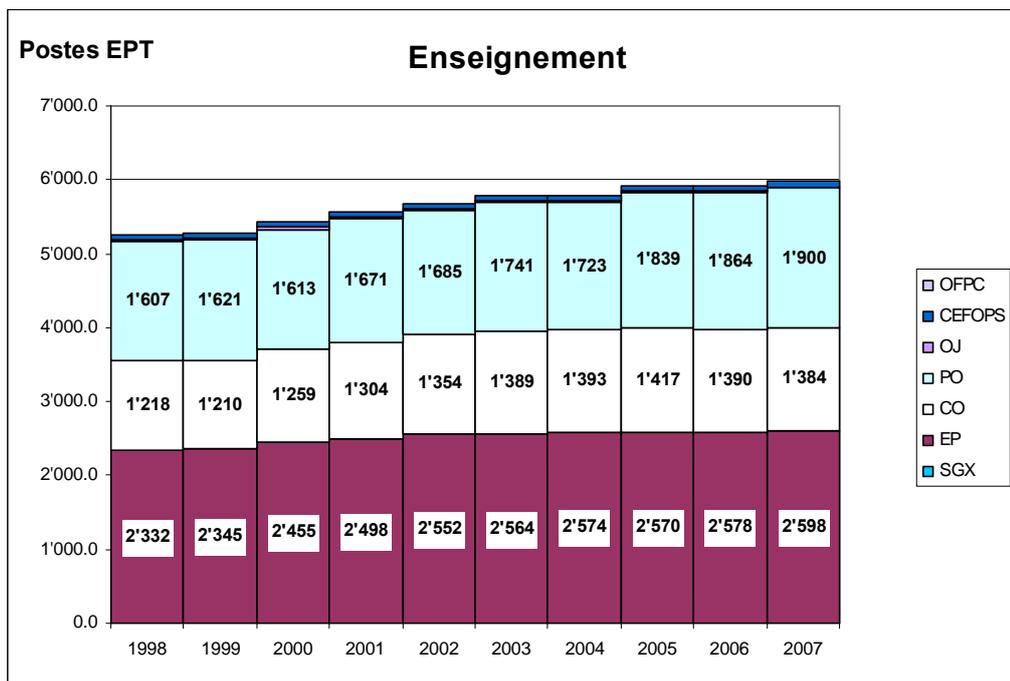
Le groupe *enseignement* inclut non seulement les enseignants – qui ont des statuts et une organisation du travail spécifiques – mais encore des cadres de l'éducation (directeur d'école, directeur ou chef de service, inspecteur, responsable de formation), ainsi que du personnel éducatif (éducateur, animateur, surveillant et maître d'internat, consultant en médiation et collaborateur d'enseignement en institution).

Sur le total de 5'983 postes que recouvre le groupe *enseignement* en 2007, 5'694 postes relèvent du corps enseignant, soit 95.2% du groupe (GRAPHIQUE 14). Cette proportion ne change pratiquement pas entre 2006 et 2007 bien que la mise en place des directeurs d'école dans l'enseignement primaire fasse augmenter le groupe des cadres de l'enseignement de manière plus importante. Cela est dû au fait que les autres fonctions de l'enseignement ne constituent que moins de 5% du groupe *enseignement*.

Les groupes de fonctions ressortent de l'organisation administrative de l'Etat, qui rassemble des familles d'activités définies à la fois par le domaine d'activité et par le type de formation. Cette classification est en train d'être revue, de façon notamment à réduire le nombre des fonctions, en donnant plus de cohérence à l'ensemble.

Les principales familles de fonctions sont présentées ci-dessous.

Pour le groupe *enseignement* (avec les enseignants), il est intéressant de voir que la progression de la partie concernant l'enseignement primaire s'arrête pratiquement en 2002 et celle du Cycle d'orientation en 2005, alors que les effectifs de l'enseignement postobligatoire continuent de croître jusqu'en 2007. Le nombre des postes diminue même pour le Cycle d'orientation en 2006 et 2007. Les effectifs du personnel d'enseignement du CEFOPS, peu visibles à l'échelle de l'ensemble du DIP, évoluent de façon irrégulière, mais augmentent sur l'ensemble de la période, notamment avec des hausses en 2004, 2006 et 2007.



GRAPHIQUE 15

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, par école ou office (situation en fin d'année), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

Dans l'ensemble, le groupe *enseignement* (GRAPHIQUE 15) augmente de 0.7% en 2007, essentiellement par la hausse des effectifs au postobligatoire (+1.9%), au CEFOPS (+7.2%) et dans l'enseignement primaire (+0.8%).

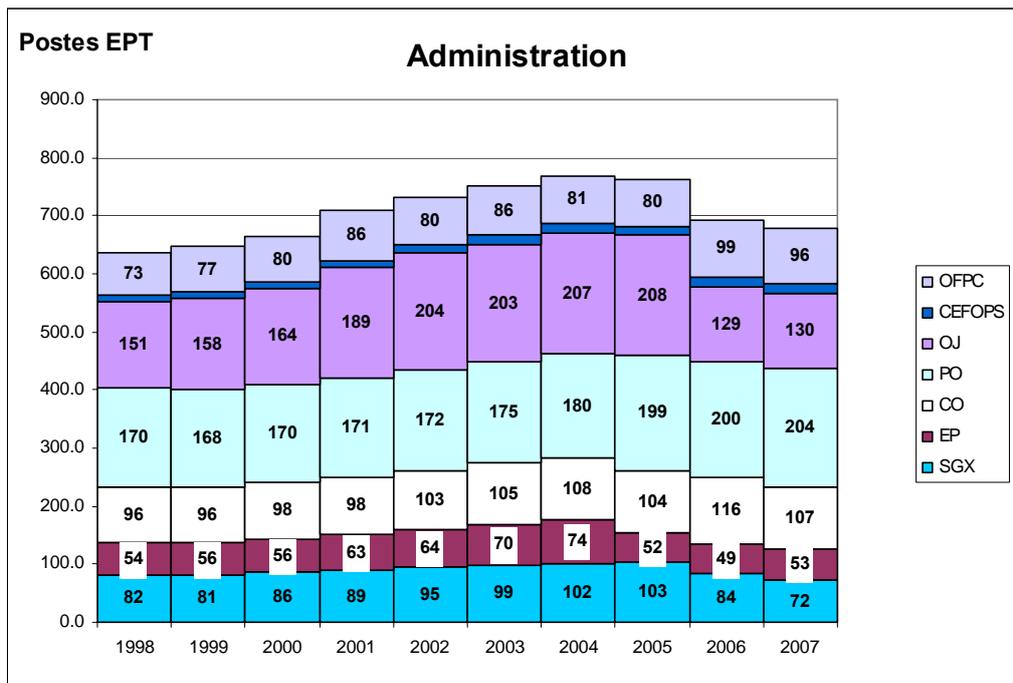
Ces rythmes de croissance différents doivent être mis en regard de l'évolution des effectifs d'élèves dans chaque ordre d'enseignement (GRAPHIQUE 19, plus loin). Il apparaît alors clairement que les variations des effectifs des enseignants et plus largement des fonctions de l'enseignement répondent largement à des mouvements dans la démographie des élèves et

étudiants. Cette question est reprise dans le chapitre suivant, par une approche différente, au travers des taux d'encadrement pour chaque ordre d'enseignement, les variations du taux d'encadrement montrant une modification du lien entre effectifs d'élèves et effectifs de personnel.

Le groupe *administration* fait apparaître un changement de tendance dès 2005, avec une baisse des effectifs de cette famille de fonctions, qui se poursuit encore en 2007 (-1.4%). Les évolutions ne semblent pas très marquées, mais il convient pourtant de souligner les baisses d'effectifs au Cycle d'orientation (-7.5%), dans les services généraux (-14.3%), à l'OFPC (-3.3%), mais aussi au CEFOPS (-6.0%).

GRAPHIQUE 16

Postes occupés au DIP au sein du groupe « administration », par école ou office (situation en fin d'année), 1998-2007



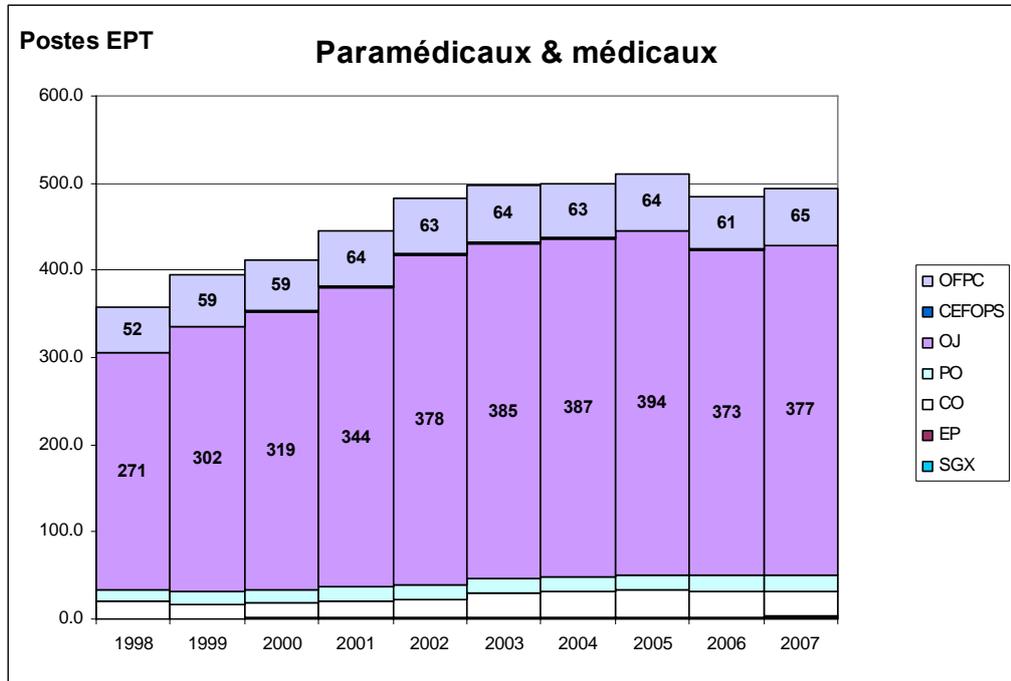
© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

La répartition des personnels relevant de ce groupe entre les ordres d'enseignement et offices du DIP n'est entièrement visible à partir du GRAPHIQUE 16 dans la mesure où un certain nombre d'activités des offices sont à attribuer aux écoles, comme le suivi sanitaire ou l'information et l'orientation scolaire, ou aux différentes filières comme le contrôle et l'organisation de la formation professionnelle. Dans une perspective analytique, les charges de l'administration centrale sont elles-mêmes à répartir entre les usagers directs (les écoles ou services) ou indirects (les élèves, apprentis et étudiants).

Cette remarque est valable aussi pour le groupe *paramédicaux et médicaux* dans le graphique suivant (GRAPHIQUE 17). Ces fonctions sont principalement représentées dans l'Office de la jeunesse, qui est pourvoyeur de prestations pour les écoles, dans une proportion variable selon l'ordre d'enseignement. Cette question a été traitée dans le cadre du calcul du coût unitaire et de l'encadrement unitaire par des modèles de répartition (partielle) des charges entre les formations.

L'OJ a vu ses effectifs baisser en 2006, avec le départ des activités du Tuteur général concernant les adultes – celles qui touchent les enfants et les jeunes restant rattachées au DIP. L'évolution entre 2006 et 2007 concerne, en revanche, la même structure administrative. Cela ne dit toutefois rien sur l'évolution du niveau des activités et des problématiques de prises en charge par ces services.

Globalement, ce type de fonctions augmente de 1.0% en 2007, avec le même taux pour l'OJ (0.1%) et une hausse de 7.0% pour l'OFPC. Le Cycle d'orientation connaît aussi une augmentation de ces effectifs, avec 1.7%, de même que l'enseignement primaire (+2.9%) et le CEFOPS (+50.0%), mais sur des effectifs bien plus petits (1.8 et 1.5 EPT en 2007).

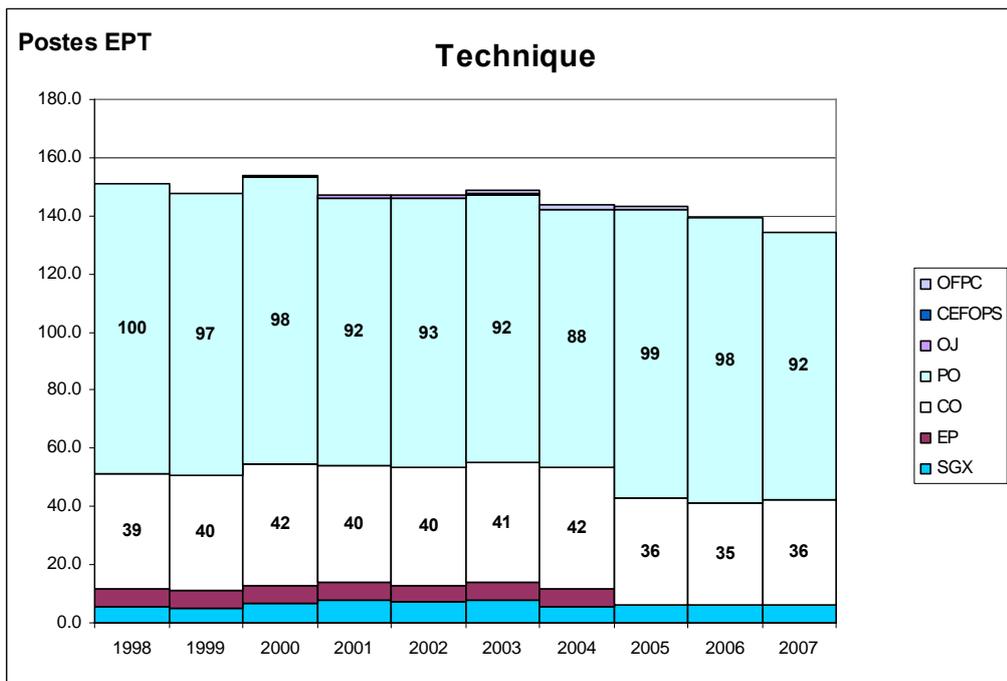


GRAPHIQUE 17

Postes occupés au DIP au sein du groupe « para- & médicaux », par école ou office (situation en fin d'année), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

Les fonctions techniques (GRAPHIQUE 18) sont en baisse en 2007 (-3.0%), avec une diminution de 5.8% pour le postobligatoire, qui constitue à lui seul 68% de l'ensemble des postes de ce groupe. Les effectifs complets sont cependant inférieurs à ceux des groupes précédents, avec un total de 134.4 postes EPT.



GRAPHIQUE 18

Postes occupés au DIP au sein du groupe « technique », par école ou office (situation en fin d'année), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : SIRH, SRED)

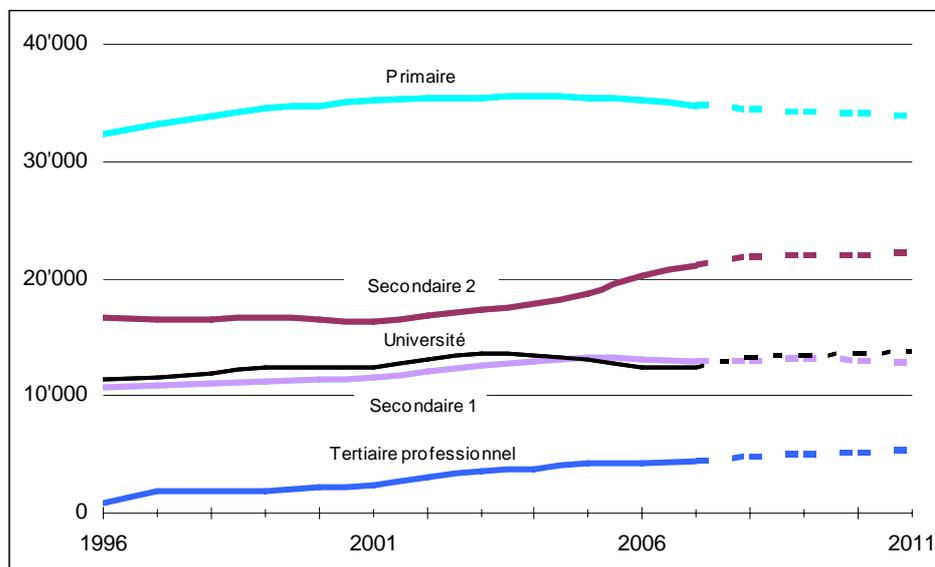
Baisse des effectifs d'élèves au niveau obligatoire, hausse dans le postobligatoire

La baisse des effectifs d'élèves qui touche l'enseignement obligatoire – entamée il y a trois ans dans l'enseignement primaire et il y a deux ans au Cycle d'orientation – se poursuit en 2007 (–1.5% au primaire et 1.4% au Cycle). En revanche le postobligatoire et les formations professionnelles du tertiaire continuent sur leur lancée avec respectivement 3.9% et 3.2% de croissance en 2007, l'Université restant au niveau de 2006 après une baisse sur trois années successives.

Rétrospectivement, sur la période 1998-2007 (période de référence pour les données de ressources des chapitres précédents) les évolutions ont été de 2.6% pour l'enseignement primaire, de 17.8% pour le Cycle d'orientation et de 27.8% pour l'enseignement postobligatoire. Les effectifs d'étudiants en augmentation des écoles de formation professionnelle tertiaire ont été fortement marqués par la création des HES (139.5%), tandis que ceux de l'Université ont progressé de 4.1%. En ne considérant que les écoles directement rattachées au DIP – sans Université ni HES – l'évolution est de 7'400 élèves sur la décennie, c'est-à-dire plus de 12.1% ou 1.3% par an en moyenne.

GRAPHIQUE 19

Effectifs d'élèves, étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 1996-2007 et prévisions d'effectifs¹⁹ pour la période 2008-2011



© SRED 2008 (sources : NBDS, SRED)

Comme on le voit dans le GRAPHIQUE 19, les prospectives annoncent des tendances similaires pour les quatre prochaines années, avec des valeurs très pondérées jusqu'en 2011. Primaire et secondaire 1 vont voir leurs effectifs descendre encore quelque peu (–0.6% par an pour le primaire et –0.3% pour le Cycle), tandis que pour les formations de niveaux secondaire 2 (+1.2% par an) et tertiaire, ils devraient croître encore de manière significative²⁰.

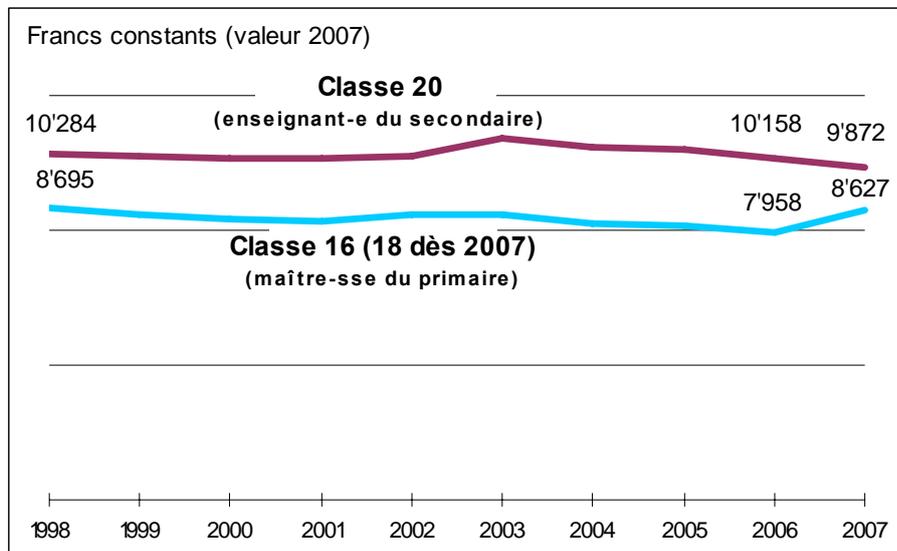
Evolution du traitement moyen des enseignants

Parmi les facteurs intervenant dans la détermination du volume des ressources financières, il y a le niveau de rémunération des personnels et en particulier des enseignants, qui correspond d'une certaine façon à un coût unitaire par poste équivalent plein-temps (EPT).

¹⁹ Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

²⁰ Nous ne donnons pas de chiffre pour le tertiaire, pour les raisons évoquées dans la note précédente.

Cet indicateur donne en même temps l'évolution du coût unitaire d'un emploi pour les pouvoirs publics, et l'évolution du pouvoir d'achat du personnel en moyenne, c'est-à-dire non pour une personne en particulier, mais pour l'ensemble des postes.



GRAPHIQUE 20

Traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du DIP (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2007), pour les principales classes de traitement (situation en fin d'année), 1998-2007

© SRED 2008 (sources : GIP/SIRH, SRED)

Le *traitement mensuel brut moyen*²¹ par classe permet de suivre l'évolution des rémunérations pour l'ensemble du groupe des enseignants concerné. Les changements de l'organisation des classes de traitement ont aussi des incidences, notamment avec le passage des enseignants en période probatoire dans la classe de destination (auparavant ils étaient deux classes en dessous). En 2007, la revalorisation des traitements des maîtres du primaire les fait changer de classe, passant de la classe 16 à la classe 18.

Cet indicateur subit aussi les influences dues aux changements dans la structure d'ancienneté, c'est-à-dire que s'il y a des départs massifs une année particulière, départs remplacés par des enseignants débutants avec des annuités à zéro, il s'ensuit une baisse qui n'a pas à voir avec une modification de l'échelle des traitements, mais seulement avec la répartition des enseignants au sein de celle-ci. A l'inverse, en absence de départs réguliers ou en absence de remplacement de ces départs, il s'ensuit une augmentation qui ne touche pas nécessairement la grille des salaires, mais concerne une augmentation *relative* des effectifs dans les classes plus élevées, avec les conséquences financières qui s'ensuivent.

L'information dans le GRAPHIQUE 20 nous montre une évolution contrastée en 2007, avec le changement de classe des enseignants du primaire et la revalorisation consécutive visible sur le traitement moyen (+8.4%), tandis que pour les enseignants du secondaire, la tendance à la baisse (-2.8%) se poursuit depuis 2003. Sur l'ensemble de la période, on observe des fluctuations pour les deux groupes d'enseignants, avec une évolution totale de -0.8% pour le primaire et de -4.0% pour le secondaire (Cycle d'orientation et postobligatoire).

L'évolution du traitement moyen étant donnée en francs constants, elle indique en même temps si les mécanismes de compensation du coût de la vie sont effectifs. Mais comme les différents effets sont composés, il convient de suivre l'évolution de la compensation séparément.

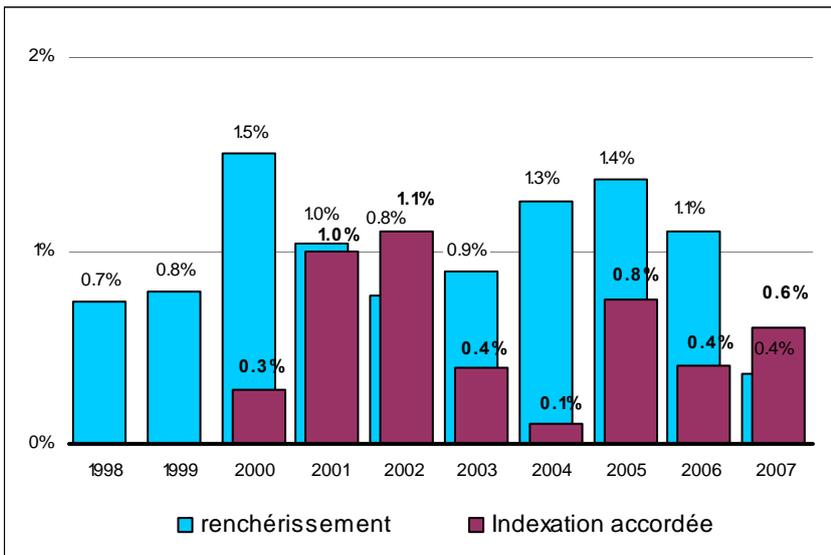
²¹ Le traitement brut est le salaire inscrit sur la fiche de paie, avec les annuités et la prime d'ancienneté, avant déduction des diverses charges de l'employé, mais sans la part des charges assumée directement par l'employeur.

Coût de la vie et compensation salariale

GRAPHIQUE 21

Renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 1998-2007

La compensation de l'indexation – généralement accordée en début d'année – se base sur le calcul du renchérissement de l'année précédente.



© SRED 2008 (sources : OCSTAT, SRED)

Durant la dernière année de la série, en 2007, la compensation dépasse la valeur du coût de la vie (mesuré avec le renchérissement officiellement calculé à Genève). Cette situation s'est déjà produite en 2002 et n'est pas illogique dans la mesure où la compensation est accordée sur la base de la valeur de l'année précédente, voire en relation avec des pertes subies les années antérieures (rattrapage).

Le renchérissement de 0.4% pour cette année est le plus bas de toute la décennie. Pourtant les valeurs cumulées sur dix ans nous donnent un solde négatif de compensation puisque le renchérissement se monte à 9.8%, tandis que l'indexation accordée plafonne à 4.6%, ce qui laisse 5.2% non compensés. La part non compensée du renchérissement correspond à la diminution qui affecte les revenus – exprimés en valeur constante – qui résulte des mécanismes salariaux eux-mêmes.



III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Ce chapitre présente en synthèse une partie des données des TABLEAUX 27 et 29 qui peuvent être consultées à la fin de ce document, dans la partie qui regroupe l'ensemble des tableaux. L'accent est mis cette année sur l'analyse des évolutions – au cours des dix dernières années – de la dépense par élève des trois grands ordres d'enseignement du DIP, à savoir l'enseignement primaire, le Cycle d'orientation et l'enseignement secondaire postobligatoire.

En préambule méthodologique, il faut souligner que certaines données des comptes 2007 utilisées dans le calcul des dépenses par élève ont été estimées, comme cela a déjà été effectué sur les comptes 2006. Il s'agit plus particulièrement des amortissements et des charges d'utilisation des bâtiments (imputations internes).

Concernant les premiers, un changement d'inscription comptable en lien avec les amortissements a été effectué en 2006. Ces derniers étaient jusqu'alors entièrement ventilés dans la comptabilité des départements. En 2006, les charges d'amortissements liées aux bâtiments (études et constructions) ont été regroupées au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). Ainsi, seuls les amortissements des équipements sont restés dans les comptes du DIP. Pour éviter une baisse « artificielle » de ces dépenses dans les séries chronologiques des dépenses unitaires, les données correspondantes ont été réintégrées dans les calculs des années 2006 et 2007.

L'autre modification concerne les frais d'utilisation des bâtiments (imputations internes). Dans ce cas également, des charges n'ont pas été ventilées dans les comptes des départements correspondants. Il s'agit notamment des salaires liés à la conciergerie. Ces données ont toutefois pu être estimées en utilisant la liste du personnel de nettoyage (concierges et nettoyeurs) affecté au DIP. Enfin, les intérêts de la dette d'investissement ont aussi dû être estimés sur la base des comptes 2006, suite à un changement d'inscription comptable sur cette rubrique à partir des comptes 2007.

L'analyse des résultats de **l'enseignement primaire**²² dévoile une progression relativement modérée de la dépense par élève en 2007, par rapport à l'année précédente (+2.5%, en francs constants valeur 2007). Les principales rubriques concernées par ce mouvement sont les charges de personnel et les frais d'utilisation des bâtiments, pour lesquelles on observe en effet une hausse de dépenses totales attribuées, accompagnée d'une baisse de -0.8% des effectifs d'élèves (chiffre pondéré sur l'année civile 2007). Toutefois, sur la période des six dernières années, la dépense par élève de l'enseignement primaire est en léger recul (-0.05% en moyenne annuelle entre 2001 et 2007).

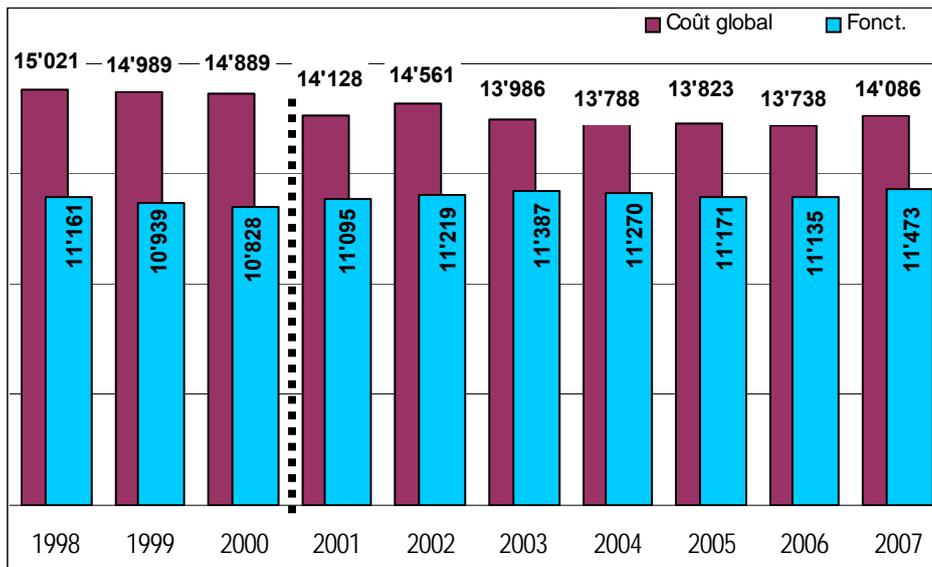
Le GRAPHIQUE 22 ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire, toutes natures de dépenses confondues²³ (barres foncées en arrière-plan), et celle pour le seul fonctionnement (barres claires au premier plan).

²² Enseignement ordinaire et classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

²³ Hors subventions accordées (nature 36).

GRAPHIQUE 22

Évolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement de l'enseignement primaire (sans les institutions SMP), en francs constants (valeur 2007), 1997-2007



Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)

© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

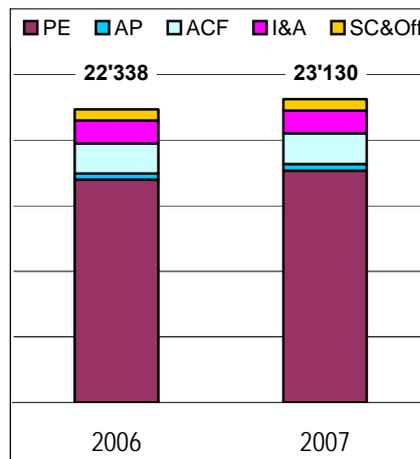
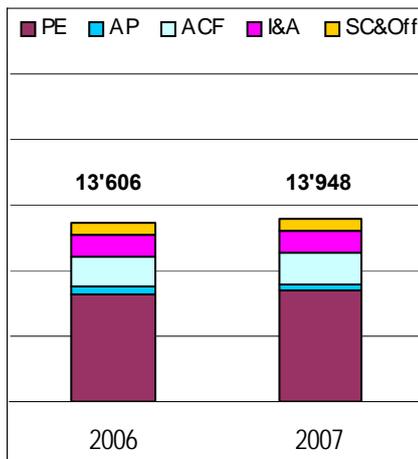
La dépense par élève des classes spécialisées a également progressé en 2007 par rapport à 2006, de manière plus marquée que celle de l'enseignement ordinaire (respectivement +3.6% et +2.5%). Le GRAPHIQUE 23 détaille ces deux évolutions.

Enseignement ordinaire

Classes spécialisées

GRAPHIQUE 23

Évolution des dépenses unitaires de l'enseignement primaire ordinaire et des classes spécialisées (sans les institutions SMP), en francs constants (valeur 2007), 2006-2007



Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 ACF : Autres charges de fonctionnement
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Entre 2001 et 2007, la tendance est néanmoins en légère baisse (en moyenne annuelle, -0.5% pour les classes spécialisées et -0.04% pour l'enseignement ordinaire).

La dépense par élève du **Cycle d'orientation** est en baisse pour la cinquième année consécutive. Entre 2006 et 2007, la variation est toutefois plus faible (-0.4%) qu'au cours de la période de 2001 à 2007 (-1.3% en moyenne annuelle).

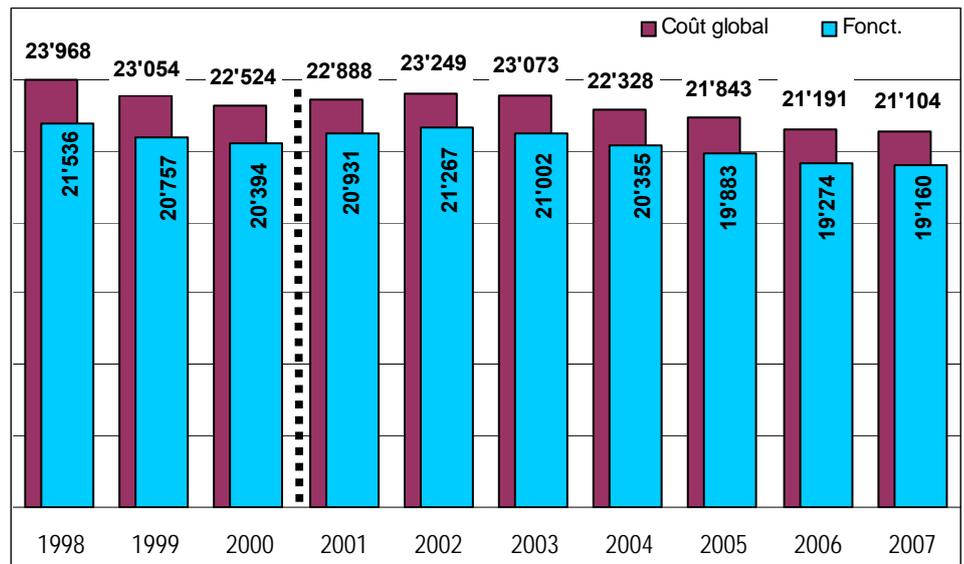
Les ressources financières totales du Cycle d'orientation (hors subventions) prises en compte dans le calcul de la dépense par élève ont baissé en 2007 par rapport à 2006 (-1.3%), comme cela avait déjà été le cas sur la période précédente (2005-2006). Cette baisse est supérieure à celle des effectifs pondérés d'élèves, qui sont en recul pour la première fois depuis dix ans en 2007 (-0.9%). Le GRAPHIQUE 24 montre l'évolution de la dépense par élève (totale et de fonctionnement) du Cycle d'orientation depuis 1998. Depuis 2001, la baisse cumulée atteint -7.8% pour la dépense unitaire totale et -8.5% pour celle de fonctionnement.

GRAPHIQUE 24

Évolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement du Cycle d'orientation, en francs constants (valeur 2007), 1998-2007

Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)



© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Comme celle du Cycle d'orientation, la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire (y compris le CEFOPS) a connu une nouvelle baisse en 2007, et ceci pour la cinquième année consécutive. La diminution entre 2006 et 2007 atteint -2.2% toutes natures de dépenses confondues, et -1.8% pour la dépense de fonctionnement.

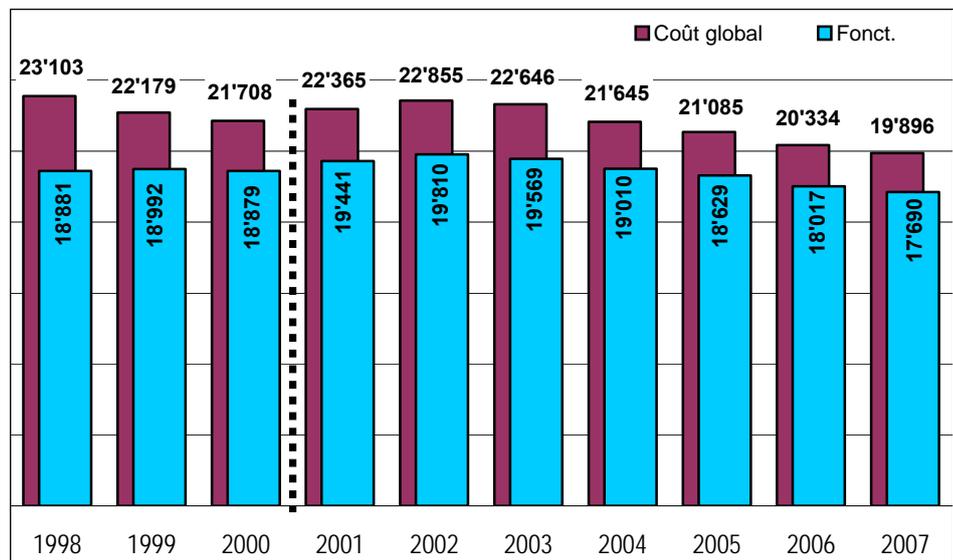
En 2007, la hausse des dépenses totales de fonctionnement ($+1.6\%$, en francs constants 2007) s'est avérée proportionnellement moins importante que celle des effectifs pondérés d'élèves et apprentis ($+3.5\%$), comme cela a déjà été le cas l'année précédente. A noter que depuis dix ans, ceux-ci ont progressé globalement de près de 18% , ce qui représente une croissance annuelle moyenne de $+1.8\%$.

GRAPHIQUE 25

Évolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement de l'enseignement secondaire postobligatoire, en francs constants (valeur 2007), 1998-2007

Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)

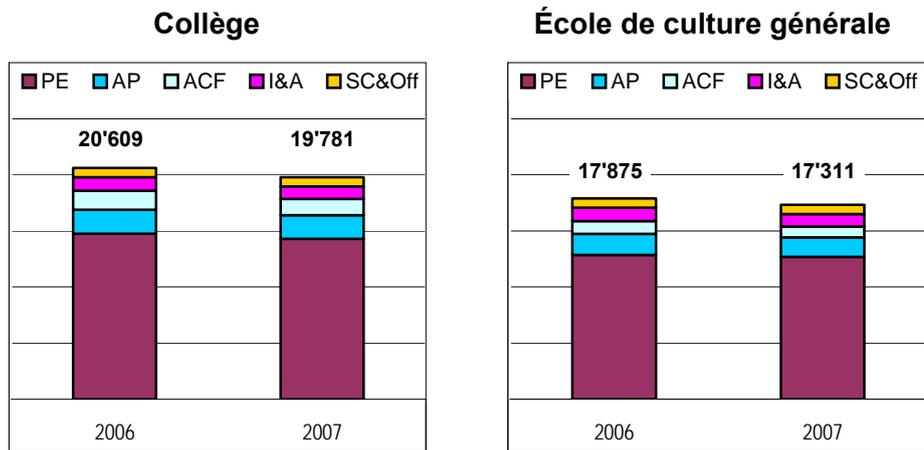


© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Le GRAPHIQUE 25 montre l'évolution depuis 1998 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le fonctionnement d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul de -3.1% en moyenne annuelle sur la période de 1998 à 2000, et de -1.9% (toujours en moyenne annuelle) entre 2001 et 2007. La

dépense unitaire de fonctionnement est stable sur la première période, et baisse de -1.6% en moyenne annuelle sur la seconde.

Si la tendance est globalement en baisse, les évolutions par filière ou type d'école sont néanmoins contrastées. Pour mieux comprendre la tendance globale sur les deux dernières années d'observation (2006 et 2007), nous présentons au travers des GRAPHIQUES 26 (filières plein-temps) et 27 (filières duales) les résultats des principaux types d'écoles (selon les effectifs d'élèves et apprentis).

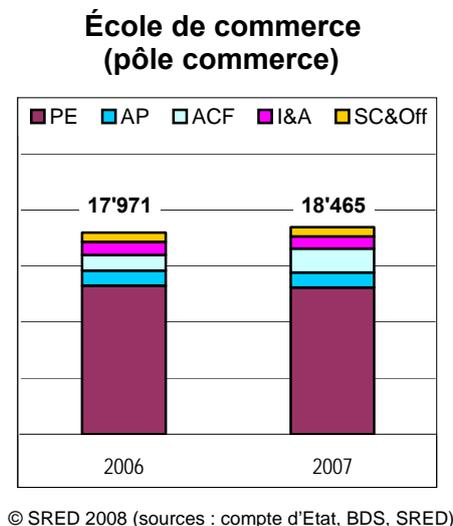


GRAPHIQUE 26

Évolution de la dépense unitaire du Collège, de l'École de culture générale, et de l'École de commerce (plein-temps) en francs constants (valeur 2007), 2006-2007

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- ACF : Autres charges de fonctionnement
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Le groupe le plus important en termes d'effectifs d'élèves est celui du Collège. La dépense par élève recule de -4% entre 2006 et 2007, soit près du double par rapport à l'ensemble des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire. C'est le résultat à la fois d'une diminution des dépenses totales prises en compte dans le calcul de la dépense unitaire, et d'une croissance des effectifs pondérés d'élèves (+2.6% en 2007). Toutes les natures de dépenses sont concernées par la baisse, à l'exception des charges des services généraux du DIP attribuées au Collège (par ailleurs identiques pour toutes les dépenses unitaires).

Depuis 2001, la dépense par élève du Collège a baissé de -15.8%, soit une diminution annuelle moyenne de -2.8%.

Le constat est similaire pour la dépense par élève de l'ECG, qui baisse de -3.2% en 2007 par rapport à l'année précédente, et ceci malgré l'augmentation des ressources totales ($+7.8\%$). La croissance des effectifs d'élèves (pondérés) s'est avérée en effet plus importante : $+11\%$. Depuis 2001, l'accroissement du nombre d'élèves est spectaculaire : $+73.1\%$ (en chiffres pondérés), soit une moyenne annuelle de près de $+10\%$. Pour cette même période, la dépense par élève s'est dépréciée de -28.2% (-5.4% en moyenne annuelle), ce qui constitue la plus forte baisse par rapport aux autres types d'écoles ou filières de l'enseignement secondaire postobligatoire.

La dépense unitaire de l'École de commerce (pôle commerce plein-temps) a pour sa part connu une progression ($+2.75\%$) par rapport à 2006, après quatre ans de baisse continue entre 2002 et 2006. Si l'on considère toutefois uniquement les dépenses de personnel, ainsi que les biens et services, la dépense par élève et apprenti baisse également en 2007. Ce sont les charges d'utilisation des bâtiments (loyer) enregistrées au CEC Stitelmann qui font un bond important et qui expliquent la croissance de la dépense unitaire toutes natures confondues.

Les remarques concernant l'École de commerce restent également valables pour les données de la filière des Cours professionnels commerciaux (pôle commerce, dual), dont la dépense par apprenti a progressé de $+1.7\%$ en 2007. La croissance est là aussi une conséquence d'une augmentation des charges de bâtiments (loyer) enregistrées au CEC Stitelmann.

GRAPHIQUE 27

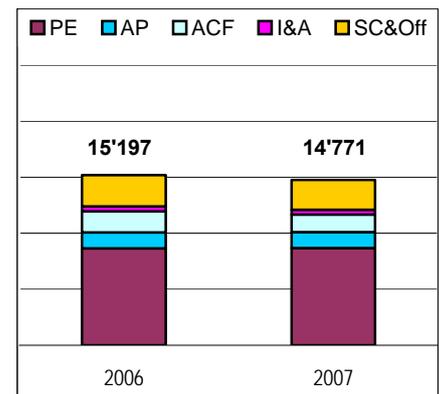
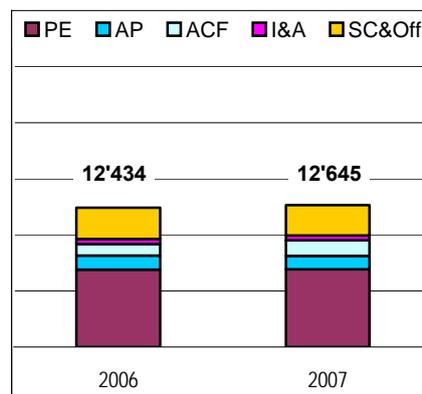
Cours professionnels commerciaux

CFP construction / technique / services-hôtellerie-restauration

Évolution de la dépense unitaire des Cours professionnels commerciaux, et du Centre de formation professionnelle construction / technique / services-hôtellerie-restauration (dual) en francs constants (valeur 2007), 2006-2007

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 ACF : Autres charges de fonctionnement
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



© SRED 2008 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

La dépense unitaire du CFP construction / technique / services-hôtellerie-restauration (filières duales) est, pour sa part, en recul (-2.8% entre 2006 et 2007), et ceci pour la quatrième année consécutive. C'est le fruit d'une baisse proportionnellement plus importante des dépenses totales (-5.2%) par rapport à celles des effectifs pondérés d'apprentis (-2.4%). La diminution concerne les charges d'utilisation des bâtiments ainsi que la part des dépenses de l'OFPC attribuée à ce groupe.

Par ailleurs, et en bref, la dépense par élève ou apprenti du Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) par exemple est en nette diminution en 2007 (-8.3%), après un important recul l'année précédente déjà. En effet, les dépenses totales pour le personnel non-enseignant, pour les biens et services et pour l'utilisation des bâtiments ont été moins importantes qu'en 2006, alors que les effectifs pondérés d'élèves et apprentis ont progressé de $+3.9\%$. Il faut

toutefois se souvenir que ces derniers sont relativement petits par rapport au total de l'enseignement secondaire postobligatoire, et qu'une variation de quelques personnes dans l'effectif se traduit par un effet important sur la dépense par élève ou apprenti.

On observe également une baisse de la dépense unitaire du Centre de formation professionnelle arts appliqués (CFPAA) qui atteint -4.6% entre 2006 et 2007, et -18.9% depuis 2001 (-3.4% en moyenne annuelle). A l'exception des dépenses des services généraux du DIP attribuées au CFPAA, toutes les autres natures diminuent. Les dépenses totales sont stables en 2007 par rapport à l'année précédente, mais les effectifs d'élèves et apprentis ont progressé de près de 5% (en gardant à l'esprit l'effet relatif de la variation d'effectifs décrite ci-dessus pour le CFPNE, qui s'applique également pour le CFPAA).

Enfin, on note à l'inverse une progression de la dépense par élève ou apprenti du CEFOPS en 2007 (+4.5% par rapport à 2006) essentiellement imputable aux charges d'utilisation des bâtiments (loyer).

• •

Encadrement unitaire par élève ou étudiant

Les données de l'encadrement par élève ou étudiant pour 2007, présentées dans les GRAPHIQUES 29 à 34 ci-dessous, sont consultables en détail dans le TABLEAU 29 en fin de document.

Depuis 2004, l'encadrement par élève de l'**enseignement primaire** est en progression. En 2007, celle-ci représente +1.5% par rapport à 2006, tout type de personnel confondu. Cette augmentation concerne surtout les cadres de l'enseignement pour le personnel non-enseignant, ainsi que les titulaires et le personnel remplaçant du personnel enseignant. Pour la période 2006-2007, la tendance observée au sujet de l'encadrement par élève est la même que celle de la dépense unitaire, mais le taux de croissance est plus faible pour l'encadrement.

Le GRAPHIQUE 28 ci-dessous contient les données de l'encadrement pour 100 élèves de l'enseignement primaire.

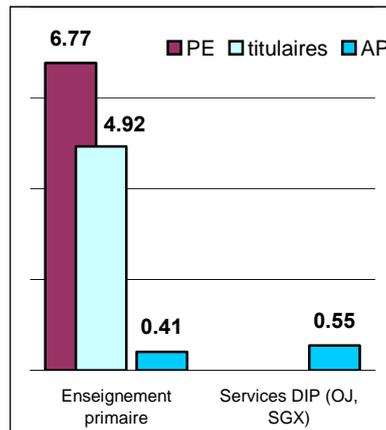
GRAPHIQUE 28

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement primaire (enseignement ordinaire et classes spécialisées), 2004-2007

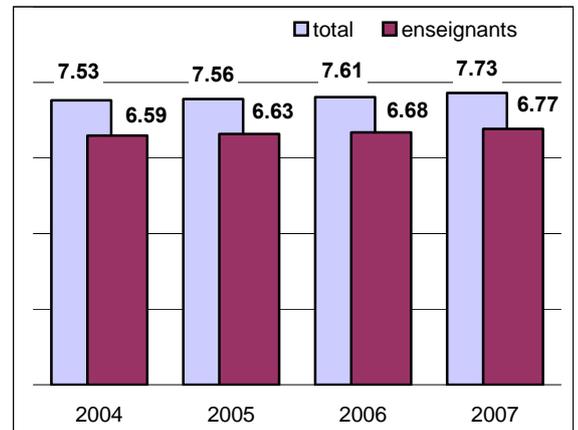
Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 Titulaire : titulaire de classe

situation **2007**



évolution **2004-2007**

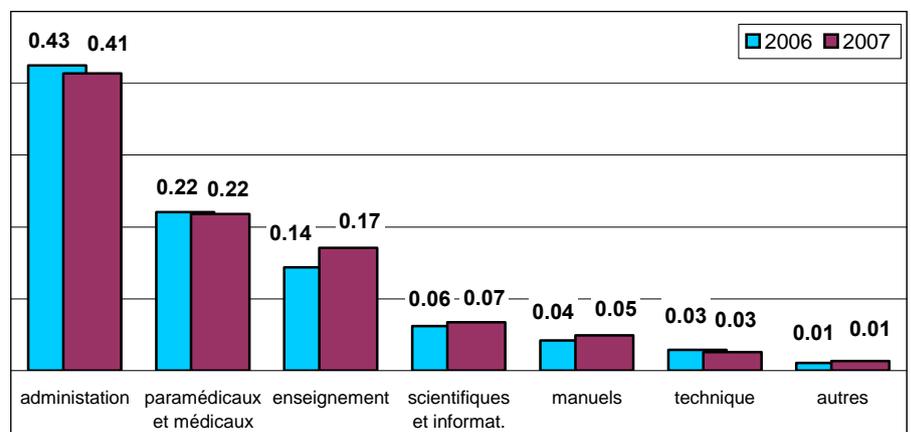


© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH, BDS, SRED)

L'encadrement pour 100 élèves lié au personnel non-enseignant de l'enseignement primaire, selon les différentes familles de fonctions, est présenté dans le GRAPHIQUE 29. Il s'agit d'une part du personnel des services généraux et de l'OJ attribué à l'unité, et d'autre part du personnel non-enseignant de l'unité elle-même.

GRAPHIQUE 29

Encadrement unitaire pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement primaire (enseignement ordinaire et classes spécialisées), 2006-2007

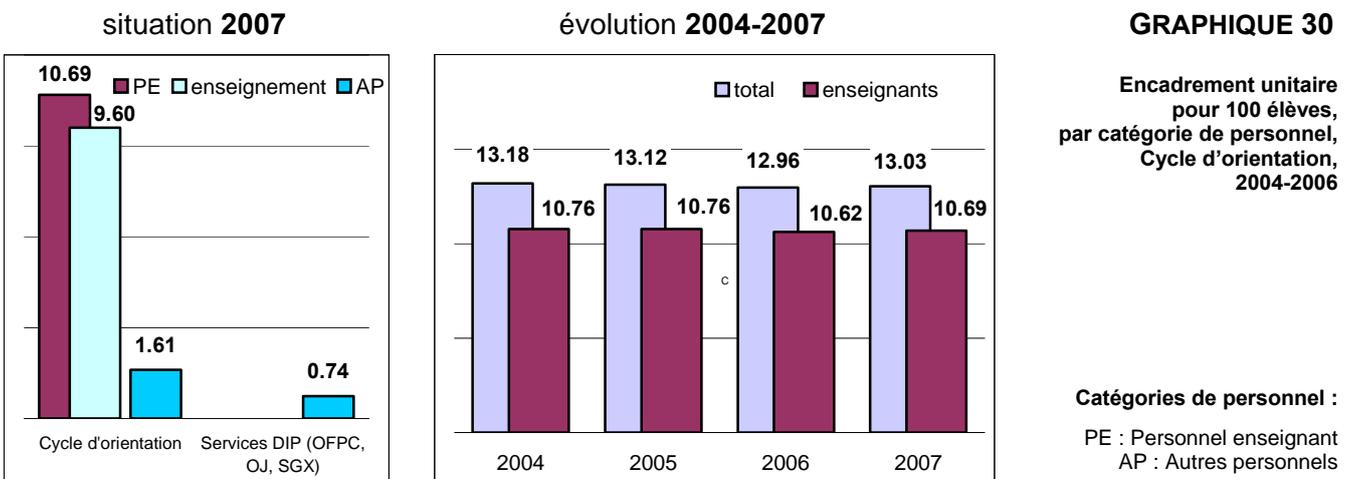


© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH, BDS, SRED)

Les familles de fonctions regroupent divers métiers, dont une partie sont en lien direct avec les élèves ou les jeunes de manière générale, et donc délivrent des prestations publiques. C'est le cas p. ex. des infirmiers-ères scolaires qui interviennent dans les écoles et qui sont intégré-e-s au groupe du personnel médical et paramédical.

Les principales variations entre 2006 et 2007 concernent le personnel administratif, dont l'encadrement pour 100 élèves diminue de -2.6%, tandis que la famille « enseignement » est en hausse. Pour cette dernière, il s'agit du renforcement des cadres de l'enseignement, en particulier des postes d'inspecteurs-trices de l'enseignement primaire.

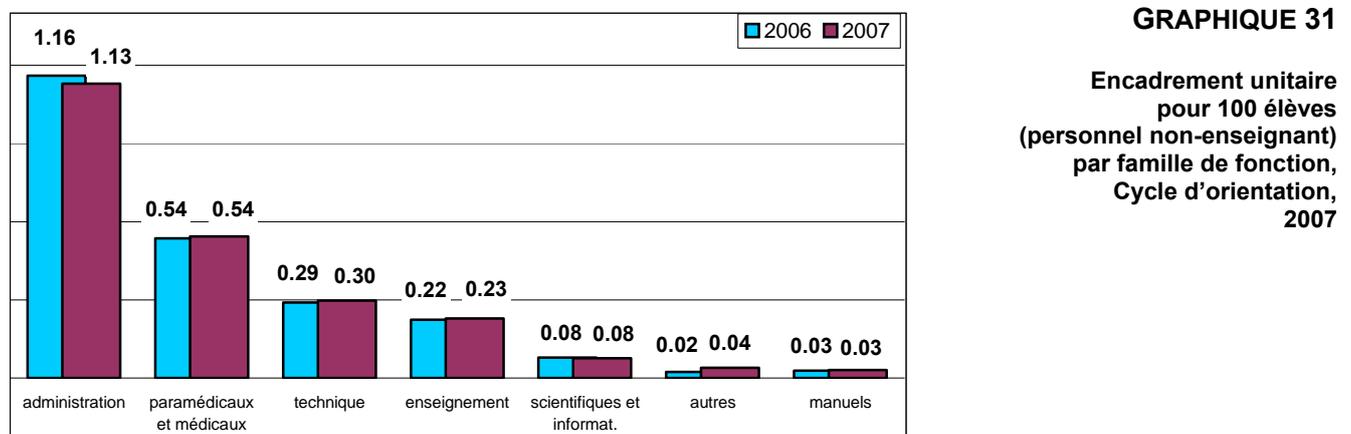
Les données concernant la répartition et l'évolution de l'encadrement par élève du **Cycle d'orientation** sont présentées dans le GRAPHIQUE 30 ci-dessous.



© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH, BDS, SRED)

Après un recul depuis 2004, l'encadrement par élève du Cycle d'orientation s'est très légèrement accru en 2007 (+0.6% par rapport à 2006). Cette hausse s'est faite au profit du personnel enseignant, en particulier des activités d'enseignement, tandis que la formation continue (activité hors enseignement) a baissé.

L'encadrement du personnel non-enseignant est stable (+0.2% tout type de personnel confondu). On peut voir les variations 2006-2007 par groupe de fonction dans le GRAPHIQUE 31.



© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH, BDS, SRED)

Nous retrouvons ici des catégories de métiers dont les prestations s'adressent directement aux élèves : assistant-e-s sociaux-ales exerçant dans les écoles (contenus dans la famille « paramédicaux et médicaux »), assistant-e-s techniques (dans la famille « technique »), bibliothécaires (famille « administration »), etc. A noter que l'encadrement lié à cette dernière a baissé de -2.7% entre 2006 et 2007.

L'encadrement par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire a à nouveau baissé entre 2006 et 2007 (-1% pour l'ensemble des types d'écoles et filières), comme cela a déjà été le cas sur la période précédente (depuis 2005). Ce mouvement est proportionnellement plus fort pour le personnel non-enseignant. Les données sont résumées dans le GRAPHIQUE 32.

GRAPHIQUE 32

situation 2007

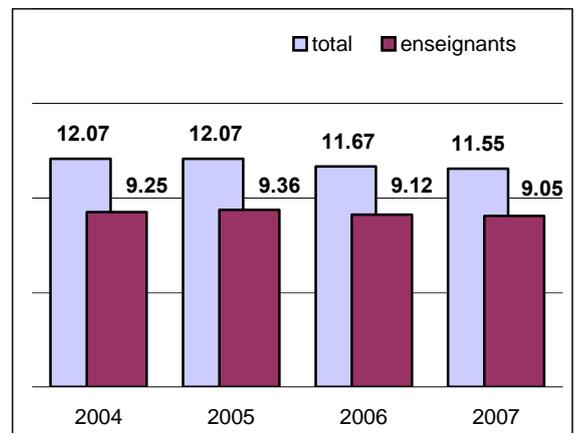
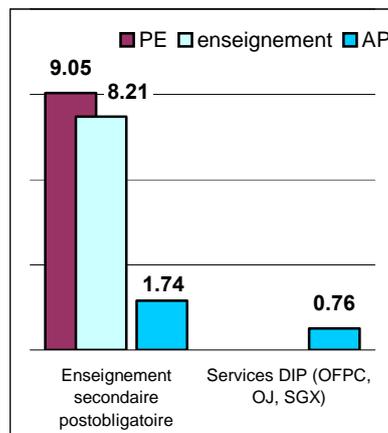
évolution 2004-2007

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement secondaire postobligatoire, 2004-2007

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps.

Catégories de personnel :

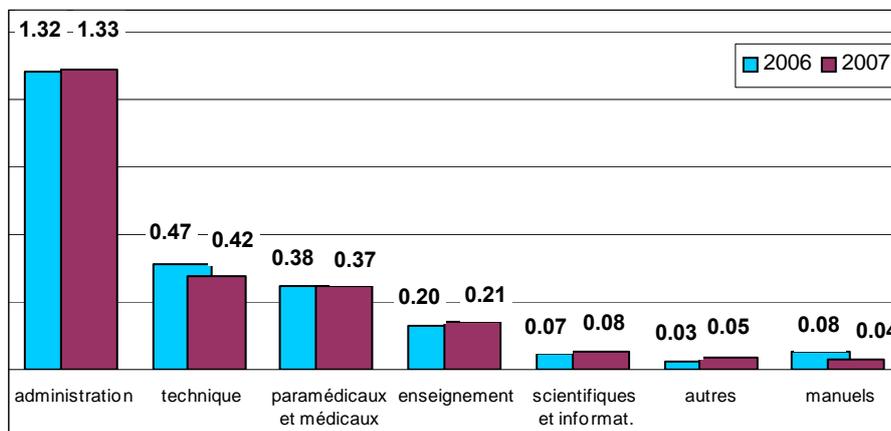
PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels



© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH,BDS, SRED)

Au cours des deux dernières années d'observation, l'encadrement par élève ou apprenti a évolué différemment selon le type d'école ou de filière de l'enseignement secondaire postobligatoire. La plus grande baisse est constatée au CEFOPS (-4.4%), tandis que l'encadrement du Collège de Genève est en plus faible recul (-0.5%). A l'inverse, l'encadrement par élève ou apprenti a progressé à l'École d'enseignement technique, et dans une moindre mesure pour les Cours professionnels commerciaux et l'École de culture générale.

Nous voyons encore la répartition du personnel non-enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire, présentée dans le GRAPHIQUE 33.



© SRED 2008 (sources : GIP, SIRH, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 33

Encadrement unitaire pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement secondaire postobligatoire, 2007

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

Les remarques concernant les prestations fournies par une partie des fonctions intégrées dans ces données peuvent être réitérées pour le cas de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ainsi, les fonctions telles que assistant-e-s sociaux-ales, assistant-e-s techniques ou bibliothécaires sont également présentes dans cet ordre d'enseignement, et doivent être considérées comme activités en lien direct avec les élèves ou apprentis.



IV. ÉVOLUTION 2006-2007 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

L'organisation scolaire fait apparaître de grands segments dans le cursus des élèves, appelés *ordres d'enseignement*. Chaque ordre d'enseignement a sa propre logique selon les objectifs spécifiques de chaque étape : l'enseignement primaire, qui regroupe les classes d'enfantine²⁴ et de primaire, est réparti sur l'ensemble du territoire genevois, dans pratiquement toutes les communes ; ces communes mettent à disposition les bâtiments et équipements. Le Cycle d'orientation, encore dans la scolarité obligatoire, regroupe la totalité des élèves après l'école primaire, jusqu'à l'âge de 15 ans ; les établissements rassemblent les élèves par grande région. L'enseignement postobligatoire est constitué à la fois de l'enseignement professionnel et des formations générales de niveau secondaire 2, avec une grande diversité d'écoles et de filières réparties dans tout le canton. Au niveau de l'enseignement postobligatoire, il subsiste quelques filières qui, selon la classification CITE²⁵, relèvent du niveau tertiaire, telles les formations d'ingénieurs du CEPTA.

Les ordres d'enseignement sont présentés ici séparément, mais ils apparaissent successivement dans les cursus des élèves, et donc l'articulation entre ces ordres est une question d'importance, avec des problèmes particuliers à l'entrée du Cycle d'orientation et à l'entrée du postobligatoire. Cet ensemble d'indicateurs ne représente ainsi qu'un angle de vision parmi d'autres, et il serait réducteur de concevoir l'enseignement genevois uniquement selon ce regard particulier.

Les données ci-dessous alimentent des questionnements plus larges en leur apportant une dimension quantitative nécessaire ne serait-ce que pour percevoir l'importance relative de chaque ordre d'enseignement, sur des dimensions d'effectifs d'élèves, de ressources humaines en personnes et en postes ou en termes de dépenses publiques.

Les évolutions présentées sur une année, entre 2006 et 2007, demandent à être resituées dans des tendances à plus long terme. On peut rappeler que les valeurs en francs constants sont réactualisées chaque année, et ne peuvent pas être comparées d'une version à la précédente.



²⁴ L'accord suisse HARMOS prévoit la scolarisation obligatoire dès quatre ans, ce qui inclurait les classes d'enfantine dans l'enseignement obligatoire.

²⁵ CITE : classification internationale type de l'éducation ; classification établie par l'UNESCO et utilisée dans les grandes enquêtes internationales (TIMSS, PISA, etc.).

Enseignement enfantin et primaire

Élèves ^A	2006	2007	Δ 2006-07
Enseignement enfantin	8'386	8'069	- 317 (- 3.8%)
Enseignement primaire	25'598	25'404	- 194 (- 0.8%)
Classes spécialisées	505	517	+ 12 (+ 2.4%)
Total	34'489	33'990	- 499 (- 1.4%)
Institutions ^B	714	729	+ 15 (+ 2.1%)
Personnel ^A	2006	2007	Δ 2006-07
Enseignants (postes) ^C	2'832 (2'409.6)	2'844 (2'407.8)	+ 0.4% (- 0.1%)
Personnel non enseignant (postes) ^C	285 (223.7)	310 (247.8)	+ 8.8% (+ 10.8%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	1.9% (50.9%)	1.9% (48.9%)	+ 1% (- 9%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.7%	83.8%	+ 0.2%
Age moyen des enseignants	42.2	42.1	- 0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	32.7%	32.4%	- 1.0%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls) sans institutions spécialisées	7.6 (6.7)	7.7 (6.8)	+ 1.5% (+ 1.3%)
Dépenses ^E	2006	2007	Δ 2006-07
Personnel, en 1000 F constants	330'364	338'823	+ 2.6%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	21'260	20'285	- 4.6%
Investissement ^G , en 1000 F constants	719	266	- 63.0%
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	13'738 (11'135)	14'086 (11'473)	+ 2.5 .% (+ 3.0%)

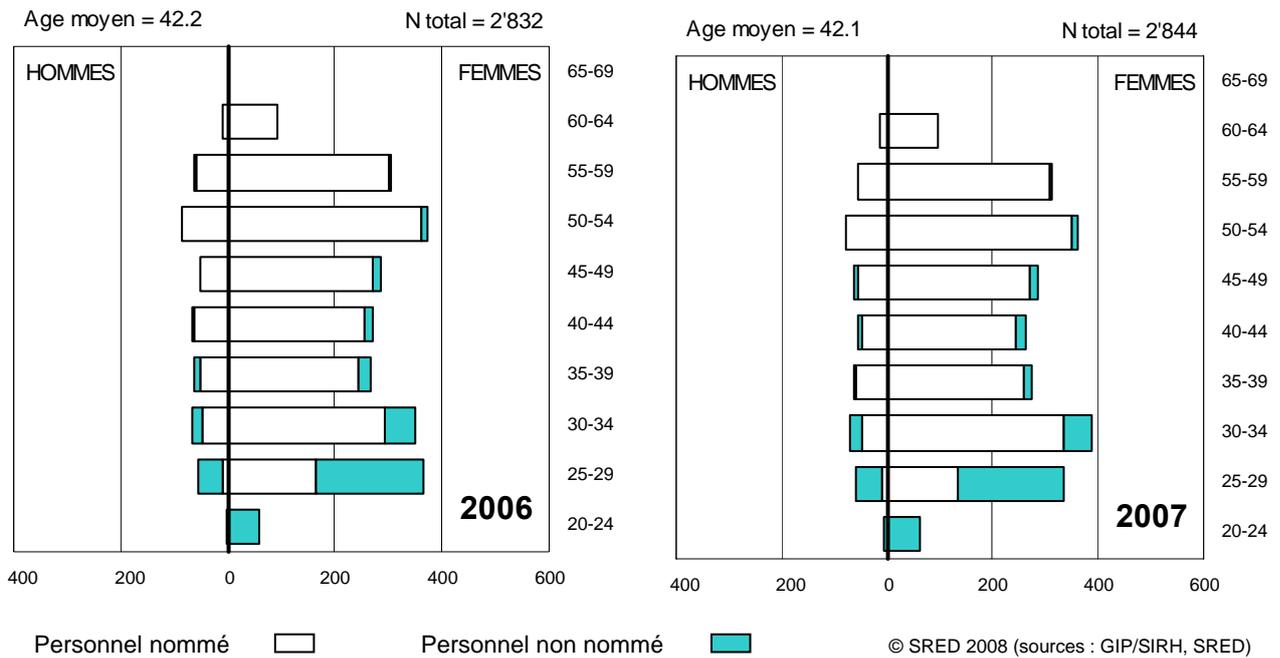
© SRED 2008 (sources : BDS, GIP/SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Y compris des jardins d'enfants (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents^C Y compris remplaçants et surnuméraires^D Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^H Pour l'enseignement enfantin, primaire et les classes spécialisées ; les valeurs pour 2006 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Élèves: les diminutions de 317 élèves pour l'école enfantine et de 194 élèves pour le primaire, amènent l'effectif total à régresser de 499 élèves (-1.4%), avec néanmoins 12 élèves de plus dans les classes spécialisées ; même évolution dans les institutions, qui sont en progression de 15 élèves (+2.1%), contribuant à accroître la pression sur le secteur spécialisé, malgré la baisse de l'effectif total. **Personnel:** évolution limitée sur les enseignants, dont les effectifs augmentent quelque peu en personnes (+0.4%), tandis qu'ils baissent en postes (-0.1%); la progression du personnel *non enseignants* en postes (+10.8%) et en personnes (+8.8%) traduit la mise en place des directeurs et directrices d'écoles. **Dépenses:** la hausse des dépenses de *personnel* (+2.6%) est la conséquence de la revalorisation du salaire des enseignants, qui passent de la classe 16 à la classe 18 ; le *fonctionnement* (-4.6%) et les *intérêts et amortissements* (-63.0%) baissent, tandis que les dépenses unitaires sont à la hausse, tant pour le fonctionnement (+3.0%) que pour le total (+2.5%).

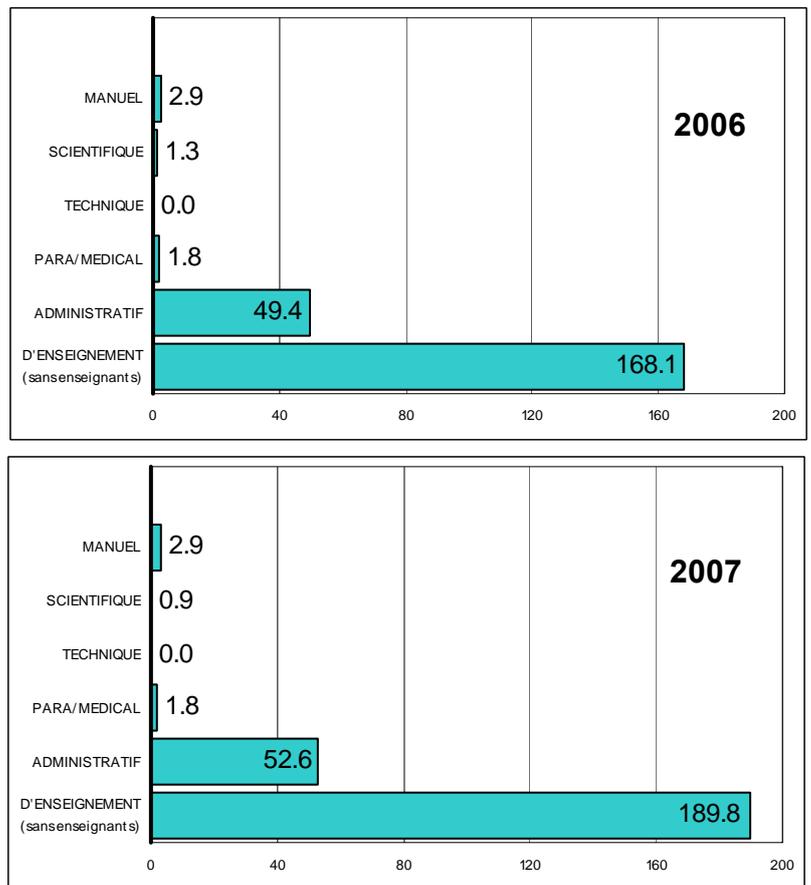
GRAPHIQUE 34 : Enseignants du primaire (personnes)



Age moyen: baisse de -0.1 ans entre 2006 et 2007 en continuation de la tendance débutée six ans auparavant
Groupes d'âges: le groupe *plus de 50 ans* diminue de 1.0%, avec 32.4% du total en 2007
Etat de nomination: le groupe des enseignants *non nommés* qui représente 16.9% est en légère hausse (+1.3%) par rapport à 2006.

**GRAPHIQUE 35 :
 Personnel non enseignant
 du primaire (EPT)**

Volume: entre 2006 et 2007, les effectifs du personnel *scientifique* diminuent de 0.4 postes EPT (-28.0%) alors que le personnel *médical, paramédical* voit ses effectifs augmenter de 0.1 EPT (2.9%), le *personnel administratif* au sens strict de 3.2 EPT (6.5%) et le personnel d'enseignement (sans enseignants) de 21.8 EPT (12.9%) ; ce groupe est composé des *cadres de l'enseignement* (+5.7 EPT) et des *autres fonctions éducatives* (+16.1 EPT)
Composition: le *personnel administratif* au sens strict est constitué principalement de secrétaires, d'archivistes, de bibliothécaires, de documentalistes et de commis administratifs (Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Cycle d'orientation

Élèves ^A	2006	2007	Δ 2006-07
Accueil	379	356	- 23 (- 6.1%)
Atelier	123	142	+ 19 (+ 15.4%)
Regroupement A	7'868	7'697	- 171 (- 2.2%)
Regroupement B	2'588	2'599	+ 11 (+ 0.4%)
Regroupement C	103	134	+ 31 (+ 30.1%)
Spéciale	157	143	- 14 (- 8.9%)
Niveaux - options	1'936	1'906	- 30 (- 1.5%)
Total	13'154	12'977	- 177 (- 1.3%)
Personnel ^A	2006	2007	Δ 2006-07
Enseignants (postes)	1'873 (1'363.9)	1'853 (1'358.2)	- 1.1% (- 0.4%)
Personnel non enseignant (postes)	262 (216.9)	256 (211.6)	- 2.3% (- 2.5%)
Proportion de cadres ^B (% de femmes cadres)	1.8% (17.2%)	2.0% (19.0%)	+ 12% (+ 8%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	57.0%	57.2%	+ 0.2%
Age moyen des enseignants	42.5	42.4	- 0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	29.5%	29.2%	- 1.1%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.0 (10.6)	13.0 (10.7)	+ 0.6% (+ 0.7%)
Dépenses ^C	2006	2007	Δ 2006-07
Personnel, en 1000 F constants	227'273	226'571	- 0.3%
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants	17'197	15'380	- 10.6%
Investissement ^E , en 1000 F constants	5'785	2'757	- 52.3%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	21'191 (19'274)	21'104 (19'160)	- 0.4% (- 0.6%)

© SRED 2008 (sources : BDS, GIP/SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

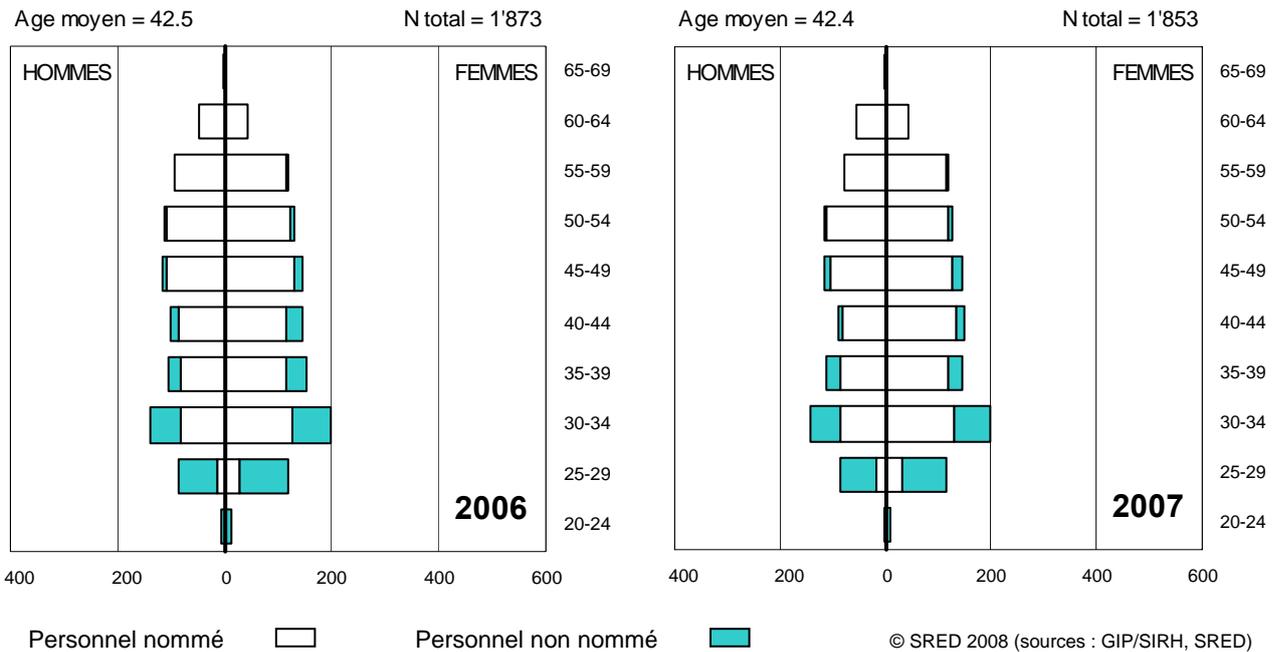
Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Élèves: les effectifs totaux diminuent de 177 élèves (-1.3%) entre 2006 et 2007, malgré une augmentation des *regroupements B* avec 11 élèves (+0.4%) et *C* avec 31 élèves (+30.1%) ; les classes Atelier progressent aussi de 19 élèves (+15.4%) ; la hausse concerne ainsi les élèves les plus en difficulté (+2.2% pour les trois groupes)

Personnel: tant les effectifs d'*enseignants*, avec -5.6 EPT (-0.4%), que ceux du personnel *non enseignant*, avec -5.3 EPT (-2.5%), sont à la baisse

Dépenses: exprimées en francs constants, les dépenses de *personnel* diminuent encore en 2007 (-0.3%) comme celles qui concernent le *fonctionnement* (Biens & services, subventions et frais de bâtiments) avec -10.6% ; l'investissement, qui n'est pas complet, est donné à titre indicatif. Les dépenses unitaires baissent à la fois sur le fonctionnement (-0.6%) et sur le total (-0.4%).

GRAPHIQUE 36 : Enseignants du Cycle d'orientation (personnes)

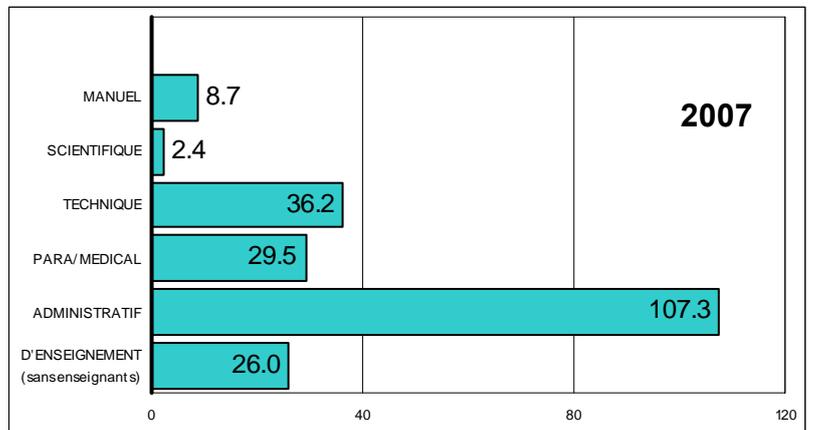
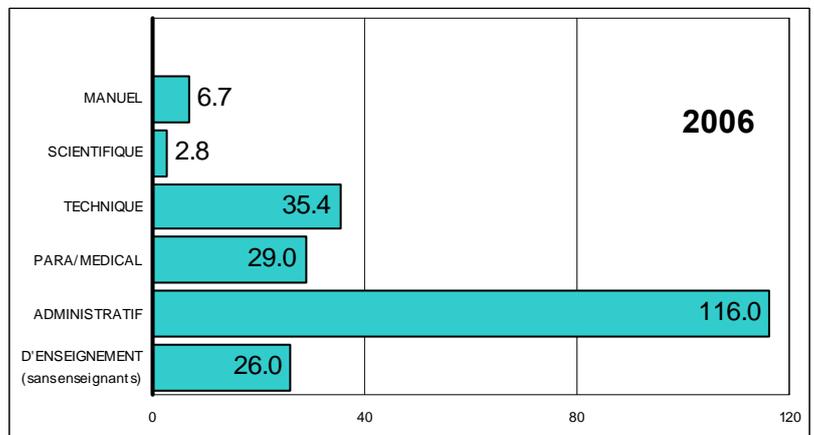


Age moyen: l'âge moyen des enseignants baisse de 0.1 année entre 2006 et 2007 **Groupes d'âges:** de même, le groupe des 50 ans et plus diminue jusqu'à 29.2% du total (-1.1%) **Etat de nomination:** la part des enseignants non nommés diminue de -8.0% pour ne représenter que 22.5% du corps enseignant en 2007.

**GRAPHIQUE 37 :
Personnel non enseignant
du Cycle d'orientation (EPT)**

Volume: les postes du groupe *administratif* baissent de 8.7 EPT soit -7.5% entre 2006 et 2007 ; le personnel scientifique voit ses effectifs diminuer de 0.4 EPT (-14.3%) tandis que le groupe *para/médical* augmente de 0.5 EPT (1.7%), le groupe *technique* de 0.8 EPT (2.2%) les *manuels* de 2.0 EPT (29.9%).

Composition: le regroupement *administratif* est principalement composé de *secrétaires*, de personnels *d'archives*, et encore de personnels de *documentation* et de *bibliothèques* ; le groupe du personnel *technique* recouvre des *assistants techniques*, celui du personnel *d'enseignement* (sans enseignants) des *cadres d'enseignement*.
(Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Enseignement postobligatoire

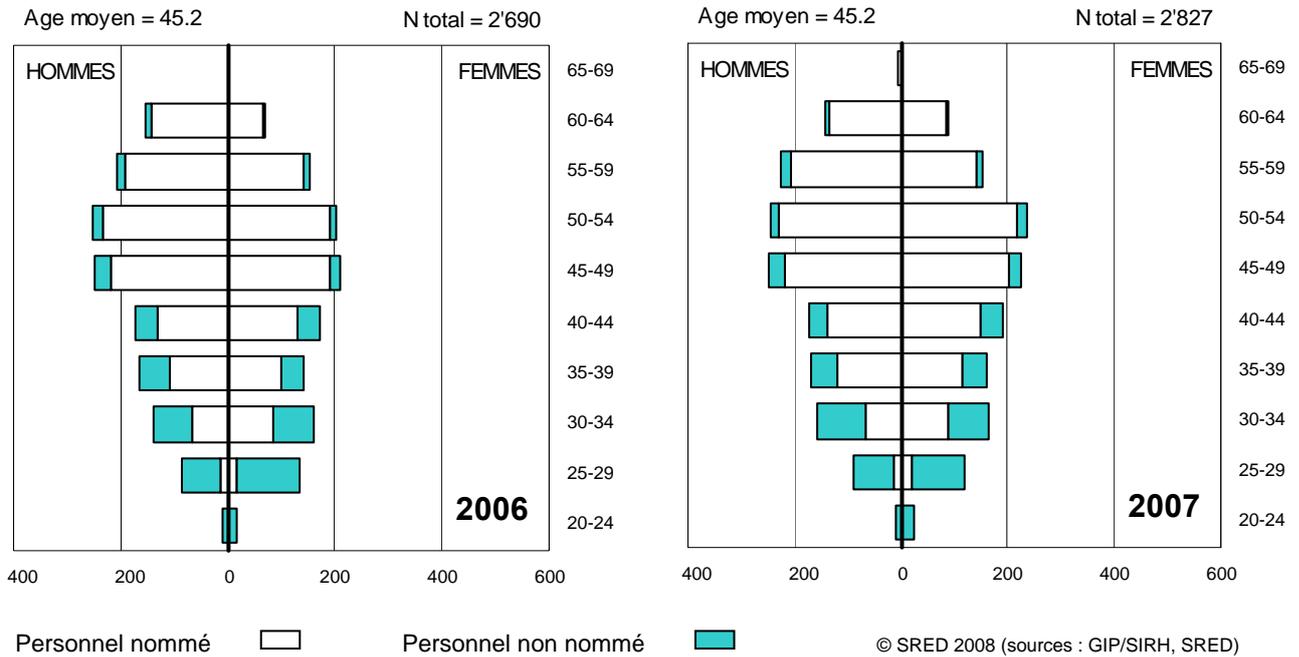
Élèves ^A	2006	2007	Δ 2006-07
Collège de Genève ^B	7'668	7'788	+ 120 (+ 1.6%)
École de culture générale ^B	2'560	2'722	+ 162 (+ 6.3%)
ÉC & CPC >> pôle commerce	4'430	4'610	+ 180 (+ 4.1%)
École d'enseignement technique	395	253	- 142 (- 35.9%)
CdL >> pôle nature & environnement	320	320	0 (0.0%)
SCAI & SGIPA (accueil & intégration)	646	656	+ 10 (+ 1.5%)
ÉAA >> pôle arts appliqués	519	603	+ 84 (+ 16.2%)
CEPTA >> pôles construction, services et technique (& autres formations professionnelles)	2'959	2'987	+ 28 (+ 0.9%)
CEFOPS >> pôle santé-social	(852)	930	+ 78 (+ 9.2%)
Total	20'349	20'869	+ 520 (+ 2.6%)
Personnel ^A	(sans CEFOPS) 2006	(avec CEFOPS) 2007	Δ 2006-07
Enseignants (postes)	2'690 (1'816.4)	2'827 (1'928.3)	+ 5.1% (+ 6.2%)
Personnel non enseignant (postes)	515 (391.8)	527 (410.0)	+ 2.3% (+ 4.7%)
Proportion de cadres ^C (% de femmes cadres)	2.7% (28.4%)	3.8% (44.9%)	+ 41% (+ 58%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	46.8%	48.2%	+ 3.1%
Age moyen des enseignants	45.2	45.2	0.0 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	38.6%	38.9%	+ 1.0%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	11.7 (9.1)	11.5 (9.0)	- 1.0% (- 0.8%)
Dépenses ^D	2006	2007	Δ 2006-07
Personnel, en 1000 F constants	319'073	340'921	+ 6.8%
Fonctionnement ^E , en 1000 F constants	44'184	37'397	- 15.4%
Investissement ^F , en 1000 F constants	9'937	5'290	- 46.8%
Dépense ^G par élève (fonctionnement) en F constants	20'334 (18'017)	19'896 (17'690)	- 2.2% (- 1.8%)

© SRED 2008 (sources : BDS, GIP/SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Avec les formations du soir ou pour adultes^C Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité^D Pour l'année civile^E Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^F Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^G Pour toutes les filières, avec SCAI et CEFOPS, sans l'EPIA (hors canton)

Élèves: les effectifs totaux augmentent de 520 élèves, soit 2.6% entre 2006 et 2007; toutes les écoles sont en progression à l'exception de l'École d'enseignement technique qui disparaît progressivement au profit du pôle « construction et technique » et du Centre de Lullier qui reste stable **Personnel:** l'augmentation des effectifs du personnel est dû à l'apport du CEFOPS qui rejoint le postobligatoire cette année **Dépenses:** les dépenses de personnel (+6.8%) progressent en proportion du nombre de postes, avec le poids plus important des enseignants ; l'investissement (*intérêts et amortissements*) est donné à titre indicatif ; baisse de la *dépense par élève* (-2.2%), plus forte que pour l'*encadrement par élève* (-1.0%).

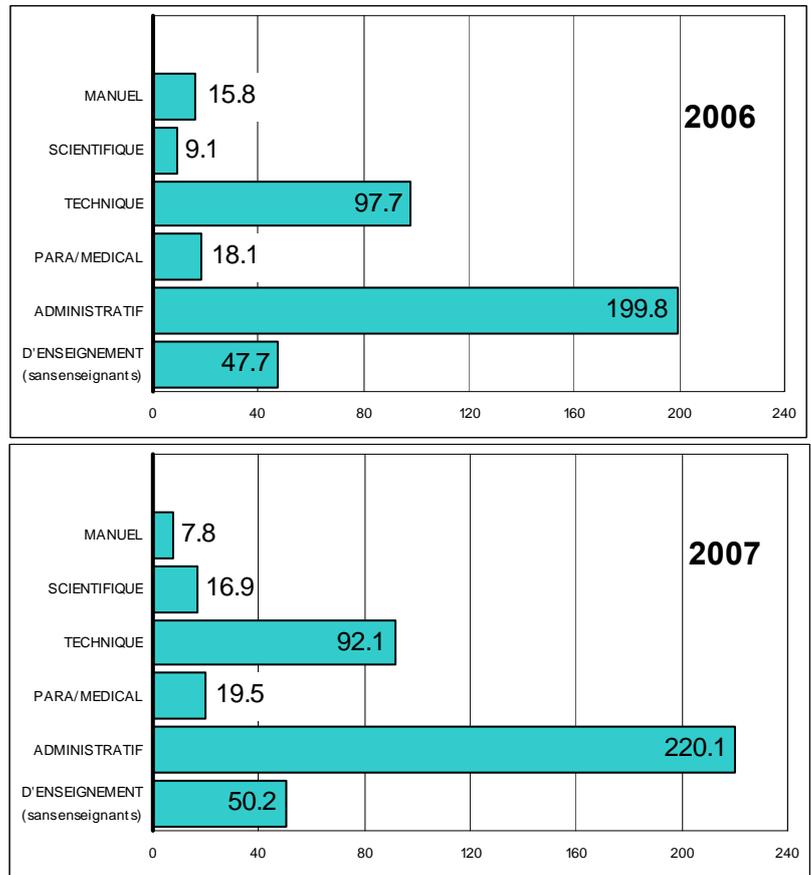
GRAPHIQUE 38 : Enseignants du postobligatoire (personnes)



Age moyen et Groupes d'âges: l'âge moyen des enseignants reste à 45.2 ans en 2007, la part des « 50 ans et plus » augmente légèrement (+1.0%) ; l'apport du CEFOPS augmente la proportion de femmes de 3.0% en un an
Etat de nomination: la part des enseignants *non nommés* se situe à 24.1% en 2007, en baisse de -2.4%.

GRAPHIQUE 39 : Personnel non enseignant du postobligatoire (EPT)

Volume: l'arrivée du CEFOPS est la principale cause de l'évolution des groupes de personnel entre 2006 et 2007, avec une augmentation totale de 18.0 EPT (4.7%) pour les effectifs du personnel *non enseignant*, redevable essentiellement au personnel *administratif* avec 20.3 EPT en plus (+10.1%), et au personnel *scientifique* avec 7.8 EPT (+85.7%). A l'opposé, le groupe *manuel* diminue de 8.0 EPT (-50.6%) et le personnel *technique* de 5.6 EPT (-5.8%).
Composition: le personnel du groupe *enseignement* (sans les enseignants) est constitué quasi exclusivement de cadres. (Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



ANNEXES

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat (Direction du budget de l'Etat et de la planification financière [2007]. Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2006), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le service du budget à partir de la CFI²⁶. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997 ;
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DIAE, pour le Centre de Lullier avant 1998 ;
- les comptes de l'Université depuis 1996 ;
- les comptes des HES depuis 2000 ;
- les comptes des communes, consolidées par le DIAE puis par le DT depuis 2006 (pour les calculs de dépenses unitaires par élève de l'enseignement primaire).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de bâtiments ont été estimés de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été réparties à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998 (première année d'enregistrement des données selon le modèle DIP).

Les « subventions redistribuées » de la nature 37 apparaissent massivement en 2002 – comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses – alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP et dont le solde est nul.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération pour le fonctionnement courant, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « compte DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le « compte DIP ». Ces dépenses et

²⁶ CFI : comptabilité financière intégrée, nouveau système comptable de l'Etat de Genève.

revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes du DASS.

Les **données en personnes et en postes** EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une extraction produite par le CTI en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998 montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés. Depuis 2007, la base de données est SIRH.
- la comptabilité tenue par le service du budget permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à l'occupation réelle des postes sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont comptabilisés sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Cette différence s'explique par l'usage de chacune des statistiques, les moyennes annuelles se référant aux postes budgétisés²⁷, tandis que la situation en fin d'année étant une « photographie » de la situation sociodémographique du personnel²⁸. Dès l'année 2000, certains groupes supplémentaires de remplaçants sont aussi enregistrés dans la statistique de fin d'année, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, moyennes annuelles, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels administratif et technique et enseignant car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement, et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



²⁷ Les postes EPT qui font l'objet d'une « budgétisation » sont les postes stables ou du moins planifiables.

²⁸ De plus, les moyennes annuelles ont tendance à gommer les changements en cours d'année civile.

DÉFINITIONS

Calcul en francs constants : permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.8% entre 1997 et 2006, 9.0% entre 1998 et 2006, etc.).

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	151.5	152.7	155.0	156.6	157.8	159.2	161.2	163.4	165.2	165.8
Taux de déflation calculé (2007 = 100)	109.4	108.6	107.0	105.9	105.1	104.1	102.9	101.5	100.4	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre de formation professionnelle santé-social : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de niveau secondaire (CITE 3) et tertiaire (CITE 4 ou 5).

Charge : représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Corps enseignant de l'Université : divisé en deux groupes :

1. le corps professoral, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Dépense : opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, biens & services, dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou prestations de service).

Dépenses d'investissement : regroupent les dépenses présentes dans le compte d'investissement ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les dépenses pour l'investissement présentées dans le compte de fonctionnement – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Dépenses indirectes ou transferts : correspondent à des subventions et des dédommagements qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Dépenses pour le fonctionnement direct : recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le compte de fonctionnement ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Dépense unitaire par élève ou étudiant : représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

Encadrement unitaire pour 100 élèves ou étudiants : représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève taux d'encadrement : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité²⁹.

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire (CITE 0, sans jardins d'enfants et CITE 1).

Enveloppe budgétaire : subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de personnel de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux biens et services.

Equivalent plein-temps (EPT) : poste que l'on a pondéré par le taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 poste EPT.

²⁹ GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : groupes de fonctions selon le modèle de classification de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUE » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATION » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « PARA- & MEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « divers ».

Groupes de cadres :

- Cadres A : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.
- Cadres B : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.
- Cadres supérieurs : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font généralement l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel³⁰.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Annuités	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	partiel	NON	partiel	partiel
Progression de la prime de fidélité	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1/2	NON	NON	NON
Indexation janvier	-	-	0.28%	1.00%	0.65%	0.00%	0.10%	0.75%	0.40%	0.60%
Indexation juillet	-	-	-	-	0.89%	0.78%	-	-	-	-
Complément d'indexation (allocation unique)	-	-	0.34%	0.90%	0.70%	-	-	-	-	-

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1^{er} janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1^{er} septembre pour le corps enseignants primaire et secondaire et dès le 1^{er} octobre pour le corps enseignants universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versées en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

L'augmentation des annuités 2004 ont été différées de six mois, sans compensation rétroactive.

L'indexation 2004 a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, de même en 2006 (Règlement B 5 15.20).

En 2007, l'indexation a été de 0.4% en janvier et de 0.2% en décembre avec rétroactivité.

En 2006 et 2007, les annuités sont différées de six mois (quatre mois pour les enseignants en 2007).

En 2006 et en 2007, la prime de fidélité ne progresse pas, à l'exception des nouveaux ayant-droit.

Nature : classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, bien & service, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Poste budgétisé : est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année civile, qu'il faut mettre en regard du poste en moyenne sur l'année civile pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un taux de pondération – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les enseignants et pour le personnel administratif et technique – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre). La statistique des postes budgétisés prend en compte : de janvier à août le budget voté (sans les postes de la rentrée) et de septembre à décembre le budget voté (complet) avec réallocations. C'est pourquoi les postes budgétisés dans le Tableau 11 ne correspondent ni au budget en début d'année civile, ni au budget voté pour la rentrée scolaire suivante, mais résultent d'une pondération des deux

³⁰ La « Loi sur les augmentations annuelles dues aux membres du personnel de l'Etat ainsi que sur la progression de la prime de fidélité » (B 5 17) du 26 juin 2004 suspend les mécanismes salariaux (augmentations annuelles et progression de la prime de fidélité) en 2005.

budgets en fonction de leur période d'effectivité. En 2006, la statistique prend encore en compte les transferts de services (SAEA, section des adultes du TG).

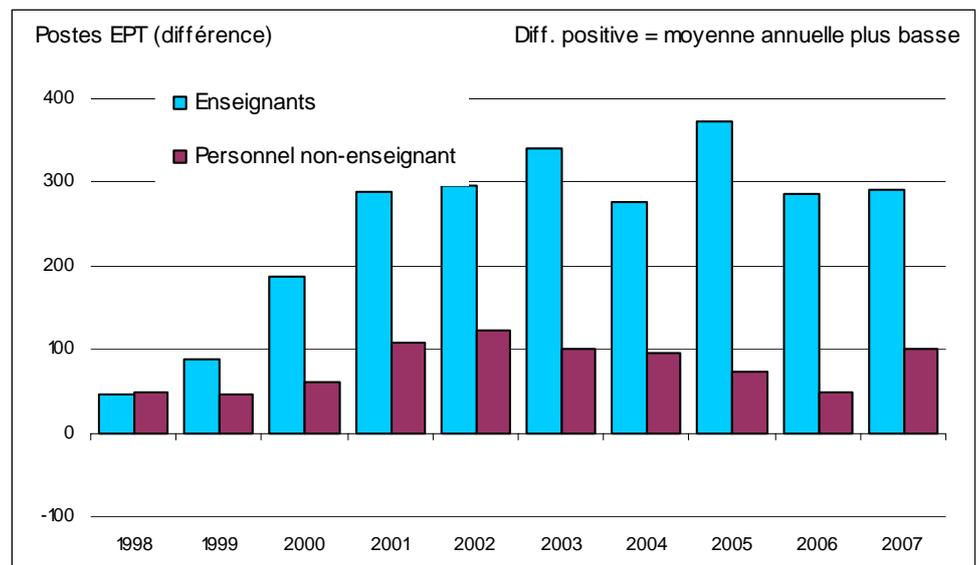
Poste occupé : est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à une date précise (situation en fin d'année) et poste occupé en moyenne sur l'année comme dans le tableau 11.

Les deux informations sont importantes, car les postes occupés en fin d'année permettent de faire une « photographie » du personnel, avec des répartitions selon différents caractères sociodémographiques, tandis que les postes occupés en moyenne annuelle permettent de faire un rapprochement entre dépenses de personnel et effectifs réellement employés par le DIP tout au long de l'année.

Jusqu'il y a quelques années, il était possible de produire indifféremment une statistique ou l'autre, mais des écarts de plus en plus importants obligent aujourd'hui à bien distinguer les deux approches. L'analyse des écarts (GRAPHIQUE A1 ci-dessous) montre que les écarts pour les enseignants dépassent le 3.0 % dès l'année 2000, pour atteindre 7.0 % en 2005. La différence pour le personnel administratif et technique dépasse 3.0 % en 1998, atteignant 7.6 % en 2002 pour redescendre à 4.2 % la dernière année.

GRAPHIQUE A1

Différence entre effectifs de personnel en moyenne annuelle et situation de fin d'année (sans Université ni HES), 1998-2007



© SRED, 2008

Ces écarts correspondent à la différence entre les relevés ponctuels (en décembre) et la moyenne annuelle, qui intègre des périodes de moindre occupation.

Propres institutions : les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'université est particulier. Avant 1996 celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (Intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (Personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;

b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7).

Structures scolaires : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.



SIGLES

BCGE	Banque cantonale de Genève
BDS	Base de données scolaires, Genève
CEFOPS	Centre de formation professionnelle santé-social, Genève
CEPL	Centre d'enseignement professionnel de Lullier, Genève
CEPTA	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal, Genève
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CO	Cycle d'orientation (DGCO : Direction générale), Genève
CPC	Cours professionnels commerciaux, Genève
CTI	Centre des technologies de l'information, Genève
DRH	Direction des ressources humaines, Genève
DSE	Département de la solidarité et de l'emploi, Genève
DT	Département du territoire, Genève
EAA	École des arts appliqués, Genève
EC	École de commerce, Genève
ECG	École de culture générale, Genève
EET	École d'enseignement technique, Genève
EP	Enseignement enfantin et primaire (DEP : Direction), Genève
EPIA	École professionnelle industrie et artisanat (hors du canton de Genève)
EPT	Équivalent plein-temps
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique
GIP	Gestion intégrée du personnel, programme informatique
HES-GE	Écoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-S2	Haute école spécialisée romande santé-social
OCSTAT	Office cantonal de la statistique, Genève
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse, Genève
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, Genève
PIB	Produit intérieur brut
PO	Enseignement postobligatoire (DGPO : Direction général), Genève
RC	Revenu cantonal
SAEA	Service d'allocations d'études et d'apprentissage, Genève
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion, Genève
SG	Secrétariat général du DIP, Genève
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux du DIP (SG, DRH et DF), Genève
STG	Service du Tuteur général, Genève



BIBLIOGRAPHIE

Amiguet M. (2006). « La nécessité de croiser les regards », In : *Cahiers thématique « Exclusion scolaire »*, PNR51 Intégration et exclusion. Berne : FNSRS.

Bourgeois E. & Chapelle G. [dir.] (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF.

Carry A. (2005). « La mesure de la dépense d'éducation. Entre comptes et mécomptes », In : *Pouvoirs et mesure en éducation*, Cahiers de la recherche sur l'éducation & les savoirs, Hors-série juin. Paris : ARES.

Cussó R. (2005). « La problématique dans les pratiques d'enseignement et de formation », In : *Education/Economie un conflit de valeur(s) ? Les sciences de l'éducation en question*, Questions vives. Aix-en-Provence : Université de Provence.

Da Cunha A., & al. (2005). *Analyse comparative des politiques de lutte contre la précarité et de prévention de l'exclusion : l'efficacité des mesures d'insertion*. Cette recherche a été réalisée dans le cadre du PNR 45 « Etat social » du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Fournier M. & Troger V. [coord.] (2005). *Les mutations de l'école. Le regard des sociologues*. Auxerre : Eds. Sciences Humaines.

Lahire B. (2005). « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique », In : *Psychologie sociale et communication*. Hermès, N° 41. Paris : Editions CNRS.

Le Bret D. & Erkoff-Leloup C. (2006). *Réformer l'école, c'est possible !* Paris : Michalon.

Levasseur L. & Tardif M. (2005). « Les rapports professionnels entre les techniciens et les enseignants dans la division du travail au Québec », In : *La société de la connaissance et l'école*, Éducation & Sociétés. Paris & Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Normand R. (2005). « La mesure de l'école : politique des standards et management par la qualité », In : *Pouvoirs et mesure en éducation*, Cahiers de la recherche sur l'éducation & les savoirs, Hors-série juin. Paris : ARES.

SRED (2005). *L'enseignement à Genève. Ensemble d'Indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation*. Édition 2005. Genève.

SRED & SAFs (2006). *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2006*. Genève.

Wassmer P.-A. & Baertschi C. (2002). *Dépenses unitaires d'éducation – Méthode de calcul et analyse*. Genève : SRED et SAFs.

Wassmer P.-A. & Baertschi C. (2004). *Encadrement unitaire d'éducation – Analyse et méthode de calcul*. Genève : SRED et SAFs.



TABLEAUX

Tableau 1 :	Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1998-2007
Tableau 2 :	Charges et revenus du DIP (avec Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998-2007
Tableau 3 :	Charges et revenus du DIP (avec Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998-2007
Tableau 4 :	Charges et revenus du DIP par indice 1998 = 100 (avec Lullier, sans Université ni HES), en valeur constante, 1998-2007
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2007
Tableau 6 :	Dépenses en personnel, en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998-2007
Tableau 7 :	Charges sociales, en pour-cent ou en francs, 2007
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2007 (décembre)
Tableau 9 :	Personnes employées par classes de traitement, 2007 (décembre)
Tableau 10 :	Postes occupés par classes de traitement, 2007 (décembre)
Tableau 11 :	Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 1998-2007
Tableau 12 :	Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2007 (décembre)
Tableau 13 :	Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2007 (décembre)
Tableau 14 :	Personnes employées selon le statut et l'unité, 2007 (décembre)
Tableau 15 :	Postes occupés selon le statut et l'unité, 2007 (décembre)
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2007 (décembre)
Tableaux 17-24 :	Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2007 (décembre)
Tableau 25 :	Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2007 (décembre)
Tableau 26 :	Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2007 (décembre)
Tableau 27 :	Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007
Tableau 28 :	Dépenses unitaires selon la source de financement, en francs, 2007
Tableau 29 :	Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants), par catégorie de personnel, 2007



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1998-2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
30 Charges de personnel	892 835	869 461	884 196	913 365	957 861	985 371	994 532	1 002 994	995 772	1 018 229
31 Biens & services	41 718	40 587	40 216	43 370	45 300	48 180	45 250	41 587	42 714	40 796
32 Intérêts passifs	30 339	26 382	18 608	18 532				0	1	
33 Amortissements	86 658	53 069	51 718	38 677	42 620	47 896	45 740	52 814	28 944	29 406
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2 149	2 240	2 602	3 139	3 170	3 932	2 165	4 344	4 783	5 374
36 Subventions accordées	431 439	456 406	460 660	491 931	517 740	547 063	553 873	561 426	563 862	590 552
37 Subventions redistribuées		373	1 192	6 024	441 619	471 594	508 036	501 720	499 232	528 137
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>	63 213	64 414	67 218	67 304	68 896	72 566	76 554	85 485	71 571	68 930
<i>Intérêts sur investissement</i>					20 334	21 288	17 507	15 045	16 252	7 424
<i>Autres prestations de service</i>	433	466	587	563	536	529	547	639	198	104
3 Total des charges	1 548 785	1 513 398	1 526 996	1 582 904	2 098 075	2 198 419	2 244 204	2 266 053	2 223 329	2 288 952
42 Revenus des biens	17	31	21	18	22	33	38	476	120	69
43 Recettes diverses	33 311	30 887	30 514	38 442	38 923	29 349	32 449	33 025	30 034	29 639
45 Dédommagements de collectivités publiques	1 440	5 816	7 340	6 055	6 059	4 362	5 437	4 979	4 871	5 292
46 Subventions acquises	50 515	39 955	38 064	40 441	41 369	38 518	39 870	52 513	68 378	44 334
47 Subventions à redistribuer		373	1 192	6 024	441 619	471 594	508 036	501 720	499 232	528 137
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>	3 253	3 236	1 686	1 838	1 640	1 968	2 414	2 272	1 660	4 040
<i>Autres prestations de service</i>	75									
4 Total des revenus	88 611	80 298	78 818	92 818	529 631	545 823	588 244	594 985	604 295	611 511
Coûts nets	1 460 173	1 433 100	1 448 178	1 490 085	1 568 444	1 652 596	1 655 960	1 671 069	1 619 034	1 677 440

© SRED 2008

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998-2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Charges de personnel	977 110	944 051	945 804	967 024	1 006 421	1 026 222	1 022 912	1 017 726	999 389	1 018 229
Biens & services	44 828	45 196	42 626	48 206	45 430	48 221	45 800	46 674	42 870	40 796
Intérêts	24 370	20 579	13 946	12 905	13 964	14 366	11 671	9 580	9 916	1 199
Amortissements	77 255	47 207	44 269	26 880	28 733	31 096	29 911	33 984	9 578	9 114
Dédommagements à des collectivités publiques	2 352	2 432	2 783	3 323	3 330	4 095	2 227	2 398	2 543	3 285
Subventions accordées	198 354	195 338	208 783	216 441	226 407	210 083	210 201	212 103	211 020	216 057
Subventions redistribuées		404	1 275	6 378	6 319	4 401	13 691	11 593	13 619	14 784
Frais de bâtiment et autres	40 959	38 652	40 037	40 804	42 626	45 719	47 835	52 280	39 761	38 354
Total des charges	1 365 227	1 293 859	1 299 525	1 321 961	1 373 232	1 384 203	1 384 247	1 386 337	1 328 696	1 341 817
Recettes et revenus divers	36 457	33 571	32 663	40 720	40 919	30 600	33 415	33 992	30 263	29 708
Dédommagements de collectivités publiques	1 576	6 315	7 852	6 411	6 366	4 543	5 592	5 052	4 888	5 292
Subventions acquises	52 877	41 129	40 716	42 817	43 466	40 115	41 007	45 798	52 568	44 334
Subventions à redistribuer		404	1 275	6 378	6 319	4 401	13 691	11 593	13 619	14 784
Revenus de bâtiment et autres	1 460	1 495	1 329	1 287	1 062	1 033	1 574	1 427	1 020	2 523
Total des revenus	92 369	82 914	83 835	97 612	98 133	80 691	95 280	97 863	102 358	96 641
Coûts nets	1 272 858	1 210 945	1 215 689	1 224 349	1 275 099	1 303 512	1 288 968	1 288 474	1 226 338	1 245 176

Biens et services (nature 31) sans reports

© SRED 2008

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998-2007**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Charges de personnel	1 303 914	1 309 900	1 313 790	1 350 723	1 405 704	1 475 700	1 485 462	1 484 674	1 457 721	1 484 284
Biens & services	76 469	84 016	78 839	92 160	94 471	104 246	108 461	111 519	102 278	98 989
Intérêts	33 203	28 645	19 920	19 647	22 062	24 605	19 646	21 140	21 228	7 641
Amortissements	95 476	57 843	61 323	47 118	51 507	62 813	60 961	67 361	43 437	42 755
Dédommagements à des collectivités publiques	2 352	2 432	2 783	3 339	3 330	4 095	2 227	2 399	2 555	3 584
Subventions accordées	230 113	226 250	227 124	235 128	244 884	229 697	226 284	229 235	229 519	223 288
Subventions redistribuées	3 618	4 006	4 379	9 245	8 471	6 338	15 393	11 593	13 635	14 784
Frais de bâtiment et autres	67 541	70 446	66 039	68 177	69 493	71 944	75 001	79 370	66 770	64 064
Total des charges	1 812 684	1 783 539	1 774 197	1 825 537	1 899 924	1 979 437	1 993 434	2 007 290	1 937 142	1 939 388
Recettes et revenus divers	52 181	50 316	52 907	60 342	66 883	68 118	75 342	75 595	71 167	68 007
Dédommagements de collectivités publiques	1 576	6 315	7 852	6 411	6 366	4 543	5 592	5 052	4 888	15 269
Subventions acquises	158 855	162 454	155 621	146 919	117 462	134 456	128 275	139 441	166 475	111 770
Subventions à redistribuer	3 618	4 006	4 379	9 245	8 471	6 338	16 708	11 593	13 619	14 784
Revenus de bâtiment et autres	2 695	3 691	1 654	1 827	1 628	1 824	1 992	1 905	1 485	3 820
Total des revenus	218 924	226 781	222 413	224 742	200 811	215 278	227 909	233 587	257 634	213 649
Coûts nets	1 593 760	1 556 758	1 551 784	1 600 795	1 699 113	1 764 159	1 765 525	1 773 703	1 679 508	1 725 738

© SRED 2008

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1998 = 100 (sans Université ni HES),
en valeur constante, 1998-2007**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Charges de personnel	100	97	97	99	103	105	105	104	102	104
Biens & services	100	101	95	108	101	108	102	104	96	91
Intérêts	100	84	57	53	57	59	48	39	41	5
Amortissements	100	61	57	35	37	40	39	44	12	12
Dédommagements à des collectivités publiques	100	103	118	141	142	174	95	102	108	140
Subventions accordées	100	98	105	109	114	106	106	107	106	109
Subventions redistribuées		///	///	///	///	///	///	///	///	///
Frais de bâtiment et autres	100	94	98	100	104	112	117	128	97	94
Total des charges	100	95	95	97	101	101	101	102	97	98
Recettes et revenus divers	100	92	90	112	112	84	92	93	83	81
Dédommagements de collectivités publiques	100	401	498	407	404	288	355	321	310	336
Subventions acquises	100	78	77	81	82	76	78	87	99	84
Subventions à redistribuer		///	///	///	///	///	///	///	///	///
Revenus de bâtiment et autres	100	102	91	88	73	71	108	98	70	173
Total des revenus	100	90	91	106	106	87	103	106	111	105
Coûts nets	100	95	96	96	100	102	101	101	96	98

© SRED 2008

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2007

No rubrique	Nature des charges et revenus	SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		OFPC		HES		DIP	
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total										
30	CHARGES DE PERSONNEL	19 136	2%	338 823	33%	226 571	22%	340 921	33%	70 485	7%	22 294	2%	1 018 229	100%				
31	BIENS, SERVICES	1 654	4%	6 715	16%	6 443	16%	13 619	33%	10 175	25%	2 189	5%	40 796	100%				
32	INTERETS PASSIFS																		
33	AMORTISSEMENTS	310	1%	242	1%	2 482	8%	4 765	16%	1 125	4%	189	1%	29 406	100%				
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					111	2%	694	13%			2 480	46%	5 374	100%				
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	69 620	12%	12 670	2%	384	0%	755	0%	84 375	14%	48 253	8%	590 552	100%				
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	10 719	2%			1 122	0%		0%	239	0%	2 704	1%	528 137	100%				
39	IMPUTATIONS INTERNES	932	1%	924	1%	8 717	11%	21 732	28%	5 399	7%	1 868	2%	76 477	100%				
391	FRAIS BÂTIMENTS	627	1%	893	1%	8 436	12%	21 196	31%	5 307	8%	1 791	3%	68 930	100%				
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT	272	4%	24	0%	275	4%	525	7%	40	1%	63	1%	7 424	100%				
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	13	13%	6	6%	7	6%	10	10%	53	51%	14	14%	104	100%				
3	TOTAL CHARGES	102 371	4%	359 374	16%	244 709	11%	383 608	17%	734 989	32%	171 798	8%	2 288 972	100%				
	REVENUS																		
42	REVENUS DES BIENS	10	15%	49	71%	5	7%	0	1%	1	1%	4	5%	69	100%				
43	RECETTES DIVERSES	412	1%	3 762	13%	1 769	6%	6 006	20%	10 310	35%	7 381	25%	29 639	100%				
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES			418	8%	130	2%	3 928	74%			816	15%	5 292	100%				
46	SUBVENTIONS ACQUISES	10	0%	449	1%			10 203	23%	26 614	60%	7 058	16%	44 334	100%				
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	10 719	2%			1 122	0%		0%	239	0%	2 704	1%	528 137	100%				
49	IMPUTATIONS INTERNES	29	1%	31	1%	536	13%	818	20%	1 297	32%	192	5%	4 040	100%				
491	REVENUS BÂTIMENTS	29	1%	31	1%	536	13%	818	20%	1 297	32%	192	5%	4 040	100%				
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																		
4	TOTAL REVENUS	11 180	2%	4 709	1%	2 439	0%	22 077	4%	398 757	65%	38 081	6%	611 511	100%				

**Tableau 6 : Dépenses en personnel
en milliers de francs constants (valeur 2007), 1998/ 2004-2007**

	1998	2004	2005	2006	2007	% du tot.
SERVICES GENERAUX	16 283	21 747	21 090	18 035	18 954	100,0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	///
Autres personnels	13 581	17 758	17 435	14 812	15 388	81,2%
Assurances et charges sociales	2 656	3 624	3 498	2 956	3 360	17,7%
Prestations diverses	45	366	157	267	205	1,1%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	329 022	344 877	337 611	330 364	338 823	100,0%
Personnel enseignant	255 987	263 712	260 569	256 602	259 717	76,7%
Autres personnels	20 388	26 237	23 606	23 017	24 666	7,3%
Assurances et charges sociales	52 564	54 538	52 776	49 870	53 406	15,8%
Prestations diverses	82	390	660	874	1 035	0,3%
CYCLE D'ORIENTATION	214 837	231 635	230 564	227 273	226 571	100,0%
Personnel enseignant	160 548	173 001	173 024	170 012	168 427	74,3%
Autres personnels	19 246	21 130	20 483	21 790	21 923	9,7%
Assurances et charges sociales	34 980	37 431	36 920	35 368	36 143	16,0%
Prestations diverses	64	73	136	102	79	0,0%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE avec CEFOPS dès 2007	325 219	310 385	314 138	319 073	340 919	100,0%
Personnel enseignant	232 821	224 443	224 978	230 506	244 949	71,8%
Autres personnels	39 537	35 592	38 500	38 569	40 418	11,9%
Assurances et charges sociales	52 659	50 092	50 336	49 705	55 284	16,2%
Prestations diverses	201	259	324	293	269	0,1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	62 084	80 470	80 096	68 752	70 423	100,0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	///
Autres personnels	52 015	66 814	66 562	57 347	58 041	82,4%
Assurances et charges sociales	10 024	13 430	13 240	11 156	12 118	17,2%
Prestations diverses	45	226	294	249	265	0,4%
CEFOPS	10 551	13 016	13 664	13 510	inclus dans PO	///
Personnel enseignant	7 619	9 140	9 723	9 721	-	///
Autres personnels	1 190	1 547	1 586	1 547	-	///
Assurances et charges sociales	1 704	2 269	2 280	2 157	-	///
Prestations diverses	38	60	76	84	-	///
OFPC	19 115	20 783	20 563	22 173	22 223	100,0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	///
Autres personnels	16 093	17 363	17 212	18 655	18 565	83,5%
Assurances et charges sociales	3 002	3 396	3 335	3 499	3 638	16,4%
Prestations diverses	20	24	17	19	20	0,1%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	977 110	1 022 912	1 017 726	999 180	1 017 913	100,0%
Personnel enseignant	656 975	670 296	668 294	666 842	673 092	66,1%
Autres personnels	162 051	186 440	185 383	175 737	179 000	17,6%
Assurances et charges sociales	157 590	164 779	162 385	154 711	163 948	16,1%
Prestations diverses	494	1 398	1 664	1 890	1 873	0,2%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES *	///	94 597	95 756	94 740	96 948	100,0%
Personnel enseignant	///
Autres personnels	///
Assurances et charges sociales	///
Prestations diverses	///
UNIVERSITE	326 804	367 952	371 192	363 592	369 106	100,0%
Personnel enseignant	173 603	189 515	191 054	186 632	185 103	50,1%
Autres personnels	97 813	116 860	119 062	118 570	119 133	32,3%
Assurances et charges sociales	55 270	60 851	60 387	57 748	64 361	17,4%
Prestations diverses	118	726	688	641	509	0,1%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1 303 914	1 485 462	1 484 674	1 457 512	1 483 968	100,0%
Personnel enseignant	830 577	859 811	859 348	853 475	858 195	61,9%
Autres personnels	259 864	303 300	304 445	294 307	298 133	21,5%
Assurances et charges sociales	212 860	225 631	222 772	212 459	228 309	16,5%
Prestations diverses	612	2 124	2 352	2 531	2 382	0,2%

* L'information de détail n'est pas disponible car les HES n'utilisent pas les mêmes catégories

Tableau 7 : Charges sociales, 2007

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.07)	Part employeur (Au 1.1.07)	
AVS/AI/APG	5,05%	5,05%	
AVS frais de gestion	-	0,146%	
Cotisations assur. chômage	1,00%	1,00%	plafond F 106'800/an
Allocations familiales	-	1,40%	
Assurance maternité	0,02%	0,02%	
Caisses de pensions (dès 24 ans*)			
° CIA sur salaire assuré	8,00%	16,00%	plafond F 201'835/an
° LPP sur salaire assuré	8,00%	16,00%	plancher F 1'612/mois plafond F 6'450/mois
Assurance-maladie complémentaire	0,10%	-	
Assurance-accidents			
° Accidents non-professionnels privé	1,00%	-	plafond F 106'800/an
° Accidents professionnels	-	0,31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 23.-	par an
Fonds d'entraide			
° pour le groupe B de la CIA	F 15.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe C de la CIA	F 30.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe E de la CIA	F 6.-	-	par an (juin)

* Jusqu'à 24 ans 1% employé et 2% employeur.

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2007 (décembre)

Classes de traitement	DIP						ENSEIGNANTS						AUTRES PERSONNELS					
	TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES		
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT		
non-classés	24,0	1 451	20,6	1 446	0,7	1	0,3	1	23,3	1 492	20,3	1 469	24,8	5 055	22,8	5 038		
4	2,8	5 090	0,6	5 126					2,8	5 090	0,6	5 126	23,6	5 230	18,6	5 288		
5	54,5	4 900	31,7	4 908	36,1	4 517	20,4	4 514	18,4	5 653	11,3	5 624	44,0	5 918	24,9	5 957		
6	623,8	5 442	318,6	5 424	579,8	5 406	293,6	5 379	213,1	6 087	164,3	6 103	91,3	6 411	41,2	6 486		
7	91,3	6 411	41,2	6 486	165,2	5 811	62,0	5 797	641,1	6 814	452,0	6 776	249,5	7 152	173,5	7 196		
8	158,7	7 350	83,8	7 364	1,2	7 159	1,2	7 159	155,1	7 384	82,8	7 382	238,3	7 513	186,9	7 532		
9	601,2	7 173	366,4	7 207	197,1	5 754	106,0	5 719	404,0	7 865	260,4	7 812	601,2	8 228	475,5	8 228		
10	475,5	8 228	304,3	8 215	377,0	8 167	248,0	8 154	98,5	8 462	56,3	8 485	399,2	8 287	170,2	8 142		
11	2 528,1	8 637	2 002,7	8 663	2 327,9	8 627	1 870,1	8 661	200,2	8 748	132,5	8 689	2 528,1	9 355	1 54,3	9 471		
12	154,3	9 355	61,9	9 471	59,3	9 428	27,6	9 590	95,1	9 310	34,3	9 375	154,3	9 884	103,4	9 927		
13	94,5	10 353	39,6	10 296	2 838,6	9 880	1 390,8	9 773	103,4	9 997	59,9	9 927	94,5	10 353	39,6	10 296		
14	117,3	10 540	47,4	10 650	52,3	10 299	15,9	10 404	65,1	10 734	31,6	10 773	117,3	10 540	47,4	10 650		
15	478,4	11 444	170,0	11 205	386,8	11 436	134,1	11 164	91,6	11 476	35,9	11 356	478,4	11 444	170,0	11 205		
16	54,3	11 932	22,3	11 898	24,1	11 765	9,6	11 592	30,3	12 065	12,8	12 127	54,3	11 932	22,3	11 898		
17	170,0	12 295	45,1	11 987	146,7	12 252	36,9	11 875	23,3	12 566	8,2	12 493	170,0	12 295	45,1	11 987		
18	70,2	13 300	18,6	13 290	10,6	13 748	3,8	13 422	70,2	13 300	18,6	13 290	70,2	13 300	18,6	13 290		
19	20,5	13 748	5,8	13 540	282,9	159	42,1	156	9,9	13 747	2,0	13 763	20,5	13 748	5,8	13 540		
20	8,8	14 055	2,8	13 758					8,8	14 055	2,8	13 758	8,8	14 055	2,8	13 758		
21	289,9	159	43,1	156					7,0	157	1,0	151	289,9	159	43,1	156		
TOTAL	10 915,6	8 813	6 327,2	8 440	7 814,5	9 153	4 408,5	8 803	3 101,1	7 957	1 918,7	7 606	10 915,6	8 813	6 327,2	8 440		

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, 2007 (décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	29	0,2	25	0,3	2	0,0	1	0,0	27	0,7	24	0,9
4	53	0,6	49	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	53	2,0	49	2,8
5	6	0,6	2	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	6	2,2	2	2,8
6	34	0,9	25	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	34	3,0	25	3,8
7	245	2,6	142	2,9	214	2,1	123	2,1	31	3,8	19	4,5
8	982	9,5	500	8,7	916	11,0	460	10,0	66	5,4	40	6,0
9	473	12,8	299	12,2	189	12,9	72	11,2	284	12,5	227	14,5
10	117	13,6	61	13,0	12,9	12,9	11,2	11,2	117	15,5	61	16,8
11	840	19,5	630	20,3	12,9	12,9	11,2	11,2	840	36,5	630	40,6
12	327	21,8	241	23,2	2	12,9	2	11,2	325	44,6	239	49,6
13	199	23,2	108	24,4	7	13,0	1	11,2	192	49,4	107	53,6
14	321	25,4	260	27,5	35	13,3	27	11,7	286	56,5	233	62,4
15	792	31,0	497	33,3	284	16,1	147	14,2	508	69,2	350	75,6
16	619	35,3	417	38,2	495	20,9	338	20,0	124	72,3	79	78,6
17	479	38,7	216	40,8	368	24,5	164	22,8	111	75,1	52	80,5
18	3 142	60,7	2 497	70,1	2 880	52,3	2 297	61,9	282	82,2	200	88,1
19	191	62,1	86	71,1	72	53,1	38	62,6	119	85,1	48	89,9
20	3 724	88,2	1 929	93,7	3 592	88,1	1 849	94,1	132	88,4	80	92,9
21	107	88,9	45	94,3	88,1	88,1	94,1	94,1	107	91,1	45	94,6
22	165	90,1	69	95,1	93	89,0	32	94,7	72	92,9	37	96,0
23	726	95,2	260	98,1	603	94,8	204	98,2	123	96,0	56	98,1
24	61	95,6	26	98,4	26	95,1	11	98,3	35	96,9	15	98,6
25	201	97,0	55	99,1	175	96,8	45	99,1	26	97,5	10	99,0
26	72	97,5	20	99,3	96,8	96,8	99,1	99,1	72	99,3	20	99,8
27	21	97,7	6	99,4	11	96,9	4	99,2	10	99,6	2	99,8
28	9	97,7	3	99,4	96,9	96,9	99,2	99,2	9	99,8	3	100,0
29 et +	326	100,0	49	100,0	318	100,0	48	100,0	8	100,0	1	100,0
TOTAL	14 092		8 439	60 %	10 188	72 %	5 838	57 %	3 962	28 %	2 627	66 %
				% femmes sur le total		% enseignants sur le total		% femmes parmi les enseignants		% autres personnels sur le total		% femmes parmi les autres personnels

Nota: le total de la colonne est comptabilisé sans doublon (une personne ayant plusieurs fonctions dans des classes différentes)

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, 2007 (décembre)

Classes de traitement	DIP			ENSEIGNANTS			AUTRES PERSONNELS				
	TOTAL		DONT FEMMES	TOTAL		DONT FEMMES	TOTAL		DONT FEMMES		
	postes	% cum.		postes	% cum.		postes	% cum.			
non-classés	24,0	0,2	20,6	0,3	0,0	0,0	23,3	0,8	20,3	1,1	87 %
4	24,8	0,4	22,8	0,7	0,0	0,0	24,8	1,6	22,8	2,2	92 %
5	2,8	0,5	0,6	0,7	0,0	0,0	2,8	1,6	0,6	2,3	20 %
6	23,6	0,7	18,6	1,0	0,0	0,0	23,6	2,4	18,6	3,2	79 %
7	54,5	1,2	31,7	1,5	36,1	0,5	18,4	3,0	11,3	3,8	61 %
8	623,8	6,9	318,6	6,5	579,8	7,9	44,0	4,4	24,9	5,1	57 %
9	378,3	10,4	226,3	10,1	165,2	10,0	213,1	11,3	164,3	13,7	77 %
10	91,3	11,2	41,2	10,8	10,0	10,0	91,3	14,2	41,2	15,8	45 %
11	641,1	17,1	452,0	17,9	10,0	10,0	641,1	34,9	452,0	39,4	71 %
12	249,5	19,4	173,5	20,6	1,2	10,0	248,3	42,9	172,3	48,4	69 %
13	158,7	20,8	83,8	22,0	3,6	10,1	155,1	47,9	82,8	52,7	53 %
14	238,3	23,0	186,9	24,9	20,3	10,3	218,0	54,9	171,6	61,6	79 %
15	601,2	28,5	366,4	30,7	197,1	12,8	404,0	68,0	260,4	75,2	64 %
16	475,5	32,9	304,3	35,5	377,0	17,7	98,5	71,1	56,3	78,1	57 %
17	399,2	36,5	170,2	38,2	304,4	21,6	94,8	74,2	40,2	80,2	42 %
18	2 528,1	59,7	2 002,7	69,9	2 327,9	51,4	200,2	80,7	132,5	87,2	66 %
19	154,3	61,1	61,9	70,8	59,3	52,1	95,1	83,7	34,3	88,9	36 %
20	2 942,0	88,0	1 450,7	93,8	2 838,6	88,4	103,4	87,1	59,9	92,1	58 %
21	94,5	88,9	39,6	94,4	88,4	88,4	94,5	90,1	39,6	94,1	42 %
22	117,3	90,0	47,4	95,1	52,3	89,1	65,1	92,2	31,6	95,8	49 %
23	478,4	94,4	170,0	97,8	386,8	94,1	91,6	95,2	35,9	97,6	39 %
24	54,3	94,9	22,3	98,2	24,1	94,4	30,3	96,1	12,8	98,3	42 %
25	170,0	96,4	45,1	98,9	146,7	96,2	23,3	96,9	8,2	98,7	35 %
26	70,2	97,1	18,6	99,2	10,6	96,2	70,2	99,1	18,6	99,7	26 %
27	20,5	97,3	5,8	99,3	2,8	96,4	9,9	99,5	2,0	99,8	20 %
28	8,8	97,3	2,8	99,3	96,4	99,0	8,8	99,7	2,8	99,9	32 %
29 et +	290,9	100,0	43,1	100,0	282,9	100,0	8,0	100,0	1,0	100,0	13 %
TOTAL	10 915,6		6 327,2	58 %	7 814,5	72 %	3 101,1	28 %	1 918,7	62 %	
				% enseignants sur le total		% autres personnels sur le total		% femmes parmi les autres personnels			

Tableau 11 : Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 1998/ 2002-2007

Unité budgétaire	1998		2002		2003		2004		2005		2006		2007		Var. 1998-2007	
	au budget	occupés	au budget	occupés												
Services généraux	123	113	138	130	139	133	141	139	143	139	131	124	121	115	-3	2
enseignants																
autres personnels	123	113	138	130	139	133	141	139	143	139	131	124	121	115	-3	2
Enseignement primaire	2 403	2 393	2 515	2 506	2 530	2 527	2 531	2 532	2 504	2 494	2 494	2 491	2 509	2 508	107	114
enseignants	2 195	2 195	2 286	2 281	2 289	2 292	2 289	2 290	2 278	2 274	2 279	2 274	2 281	2 277	87	82
autres personnels	208	198	229	225	241	235	243	242	225	221	215	217	228	231	20	33
Cycle d'orientation	1 388	1 373	1 434	1 425	1 479	1 469	1 512	1 504	1 523	1 511	1 538	1 536	1 532	1 523	144	150
enseignants	1 196	1 184	1 242	1 235	1 278	1 273	1 311	1 302	1 321	1 312	1 325	1 324	1 318	1 311	122	126
autres personnels	192	188	193	190	201	197	201	202	202	199	213	212	215	212	22	24
Ens. postobligatoire	2 085	2 077	1 886	1 888	1 911	1 910	1 951	1 937	2 012	2 008	2 091	2 092	2 215	2 204	130	127
enseignants	1 684	1 684	1 541	1 547	1 564	1 565	1 604	1 592	1 628	1 629	1 707	1 710	1 816	1 816	133	132
autres personnels	401	393	345	340	347	344	347	345	384	379	384	382	398	388	-3	-5
Office de la jeunesse	483	473	575	566	600	592	614	606	636	628	567	561	537	528	54	56
enseignants																
autres personnels	483	473	575	566	600	592	614	606	636	628	567	561	537	528	54	56
CEFPSE / CEFOPS	70	71	77	78	81	74	83	78	85	83	87	85	85	85	///	///
enseignants	58	59	63	64	65	59	66	63	68	66	70	69	69	69	///	///
autres personnels	12	12	14	14	16	15	16	16	16	16	16	16	16	16	///	///
OOF/OFPC	130	128	148	143	151	147	151	144	150	146	160	154	165	159	35	31
enseignants																
autres personnels	130	128	148	143	151	147	151	144	150	146	160	154	165	159	35	31
TOTAL sans HES ni Uni	6 683	6 628	6 773	6 735	6 890	6 852	6 982	6 940	7 053	7 009	7 068	7 043	7 079	7 037	396	409
enseignants	5 132	5 123	5 132	5 127	5 196	5 189	5 270	5 247	5 295	5 281	5 381	5 378	5 415	5 404	283	281
autres personnels	1 551	1 505	1 641	1 608	1 694	1 663	1 712	1 694	1 758	1 727	1 687	1 665	1 664	1 633	113	128
Hautes écoles spécialisées																
enseignants				365		592		625		623		620		614	///	///
dont assistants				253		418		450		451		446		445	///	///
autres personnels				63		88		114		110		113		120	///	///
Université	2 361	2 361	2 505	2 505	2 612	2 612	2 737	2 737	2 809	2 809	2 809	2 809	2 764	2 764	///	403
enseignants	1 377	1 377	1 484	1 484	1 530	1 530	1 608	1 608	1 647	1 647	1 631	1 631	1 601	1 601	///	224
dont assistants	791	791	819	819	884	884	910	910	889	889	862	862	///	///
autres personnels	984	984	1 021	1 021	1 082	1 082	1 129	1 129	1 162	1 162	1 178	1 178	1 163	1 163	///	178
TOTAL avec HES et Uni	8 989	8 989	9 605	9 605	10 056	10 056	10 301	10 301	10 441	10 441	10 471	10 471	10 415	10 415	///	1 426
enseignants	6 500	6 500	6 865	6 865	7 136	7 136	7 305	7 305	7 379	7 379	7 454	7 454	7 450	7 450	///	950
autres personnels	2 489	2 489	2 740	2 740	2 920	2 920	2 997	2 997	3 061	3 061	3 017	3 017	2 965	2 965	///	476

Postes au budget : moyenne annuelle pondérée selon les changements budgétaires en cours d'année. Documentation complète en annexe.

© SRED 2008

Tableau 12 : Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	11	7,2%	1	0,7%	3	2,0%	7	4,6%		
ECOLE PRIMAIRE	3 070	97,3%	2 844	90,2%	53	1,7%	173	5,5%		
CYCLE D'ORIENTATION	1 879	89,1%	1 853	87,9%	26	1,2%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2 882	85,9%	2 827	84,3%	45	1,3%	10	0,3%		
UNIVERSITE	2 678	64,0%	2 671	63,9%	3	0,1%	4	0,1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	24	3,0%			2	0,2%	22	2,7%		
HES	610	73,1%	599	71,8%	11	1,3%				
OFPC										
TOTAL	10 547	74,7%	10 188	72,2%	143	1,0%	216	1,5%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	88	57,9%	41	27,0%	3	2,0%	26	17,1%	8	5,3%
ECOLE PRIMAIRE	76	2,4%	53	1,7%	2	0,1%	16	0,5%	1	0,0%
CYCLE D'ORIENTATION	141	6,7%	68	3,2%	30	1,4%	15	0,7%	3	0,1%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	298	8,9%	149	4,4%	73	2,2%	44	1,3%	21	0,6%
UNIVERSITE	707	16,9%	279	6,7%	147	3,5%	176	4,2%	41	1,0%
OFFICE DE LA JEUNESSE	165	20,5%	91	11,3%	2	0,2%	47	5,8%	9	1,1%
HES	134	64,4%	65	7,8%	20	2,4%	19	2,3%	17	2,0%
OFPC	117	56,3%	42	20,2%			22	10,6%	8	3,8%
TOTAL	1 711	12,1%	784	5,6%	271	1,9%	364	2,6%	105	0,7%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	1,3%								
ECOLE PRIMAIRE	2	0,1%			1	0,0%				
CYCLE D'ORIENTATION	36	1,7%			36	1,7%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	33	1,0%			31	0,9%	1	0,0%		
UNIVERSITE	296	7,1%	229	5,5%	3	0,1%	16	0,4%	34	0,8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	522	64,8%			133	16,5%	93	11,5%	104	12,9%
HES	6	0,7%	3	0,4%	1	0,1%			1	0,1%
OFPC	83	39,9%			29	13,9%				
TOTAL	975	6,9%	232	1,6%	232	1,6%	107	0,8%	139	1,0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES	%	PERSONNES	%						
SERVICES GENERAUX	8	5,3%								
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	39	1,8%	39	1,8%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	103	3,1%	87	2,6%						
UNIVERSITE	154	3,7%	67	1,6%						
OFFICE DE LA JEUNESSE										
HES	38	4,6%	32	3,8%						
OFPC										
TOTAL	340	2,4%	221	1,6%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	36	23,7%	1	0,7%	35	23,0%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0,1%	1	0,0%	1	0,0%				
CYCLE D'ORIENTATION	3	0,1%	2	0,1%	1	0,0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	22	0,7%	18	0,5%	4	0,1%				
UNIVERSITE	250	6,0%	122	2,9%	128	3,1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0,4%			3	0,4%				
HES	30	3,6%	20	2,4%	10	1,2%				
OFPC	2	1,0%	1	0,5%	1	0,5%				
TOTAL	342	2,4%	159	1,1%	183	1,3%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	1	0,7%								
ECOLE PRIMAIRE	4	0,1%								
CYCLE D'ORIENTATION	9	0,4%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	12	0,4%								
UNIVERSITE	79	1,9%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	49	6,1%								
HES	11	1,3%								
OFPC										
TOTAL	159	1,1%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	152	100,0%								
ECOLE PRIMAIRE	3 154	100,0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2 109	100,0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3 354	100,0%								
UNIVERSITE	4 183	100,0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	806	100,0%								
HES	834	100,0%								
OFPC	208	100,0%								
TOTAL*	14 092	100,0%								

* Dont 61 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2008

Tableau 13 : Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX	8,2	6,6%			1,9	1,5%			6,3	5,1%		
ECOLE PRIMAIRE	2 597,6	97,8%	2 407,8	90,7%	51,1	1,9%			138,7	5,2%		
CYCLE D'ORIENTATION	1 384,2	88,2%	1 358,2	86,5%	26,0	1,7%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1 978,5	84,6%	1 928,3	82,5%	43,7	1,9%			6,5	0,3%		
UNIVERSITE	1 681,3	58,7%	1 676,7	58,6%	1,1	0,0%			3,5	0,1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	14,5	2,5%			0,7	0,1%			13,8	2,4%		
HES	454,1	72,6%	443,5	70,9%	10,6	1,7%						
OFPC												
TOTAL	8 118,4	74,4%	7 814,5	71,6%	135,1	1,2%			168,8	1,5%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5)		dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	72,3	58,5%	31,9	25,8%	2,1	1,7%			21,5	17,4%	7,8	6,3%
ECOLE PRIMAIRE	52,6	2,0%	34,5	1,3%	1,8	0,1%			12,4	0,5%	0,3	0,0%
CYCLE D'ORIENTATION	107,3	6,8%	49,3	3,1%	20,8	1,3%			13,1	0,8%	2,8	0,2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	220,1	9,4%	110,5	4,7%	51,1	2,2%			33,7	1,4%	15,8	0,7%
UNIVERSITE	532,3	18,6%	200,2	7,0%	102,1	3,6%			139,1	4,9%	35,6	1,2%
OFFICE DE LA JEUNESSE	130,3	22,6%	71,0	12,3%	1,4	0,2%			36,1	6,3%	7,7	1,3%
HES	101,7	16,3%	49,9	8,0%	13,1	2,1%			16,0	2,6%	12,5	2,0%
OFPC	95,7	57,5%	32,5	19,5%					19,1	11,5%	7,3	4,4%
TOTAL	1 312,3	12,0%	579,8	5,3%	192,4	1,8%			291,0	2,7%	89,8	0,8%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1,2	1,0%										
ECOLE PRIMAIRE	1,8	0,1%					1	0,0%				
CYCLE D'ORIENTATION	29,5	1,9%					30	1,9%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	19,5	0,8%					18	0,8%				
UNIVERSITE	221,0	7,7%	177	6,2%	3	0,1%			9	0,3%	23	0,8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	377,2	65,4%			113	19,6%			60	10,4%	74	12,8%
HES	5,0	0,8%	3	0,4%	1	0,1%					1	0,1%
OFPC	64,9	39,0%			26,9	16,2%						
TOTAL	720,1	6,6%	179,9	1,6%	192,1	1,8%			68,8	0,6%	98,0	0,9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	6,1	4,9%										
ECOLE PRIMAIRE												
CYCLE D'ORIENTATION	36,2	2,3%	36,2	2,3%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	92,1	3,9%	76,5	3,3%								
UNIVERSITE	141,3	4,9%	63,2	2,2%								
OFFICE DE LA JEUNESSE												
HES	31,0	5,0%	25,8	4,1%								
OFPC												
TOTAL	306,7	2,8%	201,7	1,8%								
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	29,8	24,1%	1,0	0,8%	28,8	23,3%						
ECOLE PRIMAIRE	0,9	0,0%	0,4	0,0%	0,5	0,0%						
CYCLE D'ORIENTATION	2,4	0,2%	1,4	0,1%	1,0	0,1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	16,9	0,7%	13,1	0,6%	3,8	0,2%						
UNIVERSITE	214,1	7,5%	113,5	4,0%	100,6	3,5%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	2,5	0,4%			2,5	0,4%						
HES	25,1	4,0%	17,6	2,8%	7,5	1,2%						
OFPC	2,0	1,2%	1,0	0,6%	1,0	0,6%						
TOTAL	293,7	2,7%	148,0	1,4%	145,7	1,3%						
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)											
	POSTES	%										
SERVICES GENERAUX	1,0	0,8%										
ECOLE PRIMAIRE	2,9	0,1%										
CYCLE D'ORIENTATION	8,7	0,6%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7,8	0,3%										
UNIVERSITE	60,2	2,1%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	25,5	4,4%										
HES	4,4	0,7%										
OFPC												
TOTAL	110,5	1,0%										
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL											
	POSTES	%										
SERVICES GENERAUX	123,6	100,0%										
ECOLE PRIMAIRE	2 655,8	100,0%										
CYCLE D'ORIENTATION	1 569,9	100,0%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2 338,3	100,0%										
UNIVERSITE	2 862,2	100,0%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	576,5	100,0%										
HES	625,1	100,0%										
OFPC	166,4	100,0%										
TOTAL*	10 917,8	100,0%										

* Dont 48,8 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2008

Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	1	100,0%	116	77,3%	117	77,5%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			16	10,7%	16	10,6%
	AGENT-E SPECIALISE-E			2	1,3%	2	1,3%
	PROBATOIRE			16	10,7%	16	10,6%
	Total	1	0,0%	150	3,8%	151	1,1%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2 364	83,1%	250	80,6%	2 614	82,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	319	11,2%	10	3,2%	329	10,4%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	48	1,7%			48	1,5%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			8	2,6%	8	0,3%
	REPLACANT-E	113	4,0%			113	3,6%
	PROBATOIRE			42	13,5%	42	1,3%
Total	2 844	27,9%	310	7,8%	3 154	22,4%	
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1 437	77,5%	215	84,0%	1 652	78,3%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	326	17,6%	4	1,6%	330	15,6%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	11	0,6%			11	0,5%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			10	3,9%	10	0,5%
	REPLACANT-E	79	4,3%			79	3,7%
	PROBATOIRE			27	10,5%	27	1,3%
Total	1 853	18,2%	256	6,5%	2 109	15,0%	
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2 147	75,9%	432	82,0%	2 579	76,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	548	19,4%	7	1,3%	555	16,5%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	63	2,2%			63	1,9%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			23	4,4%	23	0,7%
	REPLACANT-E	68	2,4%			68	2,0%
	STAGIAIRE			1		1	0,0%
	PROBATOIRE	1	0,0%	64	12,1%	65	1,9%
Total	2 827	27,7%	527	13,3%	3 354	23,8%	
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2 661	99,6%	1 151	76,2%	3 812	91,2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	10	0,4%	17	1,1%	27	0,6%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			104	6,9%	104	2,5%
	STAGIAIRE			4	0,3%	4	0,1%
	PROBATOIRE			234	15,5%	234	5,6%
Total	2 671	26,2%	1 510	38,1%	4 181	29,7%	
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			533	66,7%	533	66,7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			58	7,3%	58	7,3%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			67	8,4%	67	8,4%
	STAGIAIRE			20	2,5%	20	2,5%
	PROBATOIRE			121	15,1%	121	15,1%
Total			799	20,2%	799	5,7%	
OFPC	FONCTIONNAIRE			151	72,9%	151	18,1%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			9	4,3%	9	1,1%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			11	5,3%	11	1,3%
	STAGIAIRE			2	1,0%	2	0,2%
	PROBATOIRE			34	16,4%	34	4,1%
Total			207	5,2%	207	1,5%	
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	262	43,7%	168	71,8%	430	51,6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	337	56,3%	6	2,6%	343	41,2%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			23	9,8%	23	2,8%
	PROBATOIRE			37	15,8%	37	4,4%
Total	599	5,9%	234	5,9%	833	5,9%	
TOTAL	FONCTIONNAIRE	8 440	82,8%	2 990	75,5%	11 395	80,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	1 378	13,5%	109	2,8%	1 477	10,5%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	118	1,2%			118	0,8%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			262	6,6%	258	1,8%
	REPLACANT-E	251	2,5%			248	1,8%
	AGENT-E SPECIALISE-E			2	0,1%	2	0,0%
	STAGIAIRE			27	0,7%	26	0,2%
	PROBATOIRE	1	0,0%	572	14,4%	568	4,0%
Total	10 188	100,0%	3 962	100,0%	14 092	100,0%	

Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			95,4	77,4%	95,4	77,4%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			11,8	9,6%	11,8	
	AGENT-E SPECIALISE-E			2,0	1,6%	2,0	
	PROBATOIRE			14,1	11,4%	14,1	11,4%
	Total			123,3	4,0%	123,3	1,1%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1 998,0	83,0%	203,9	82,3%	2 201,9	82,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	276,5	11,5%	6,6	2,7%	283,1	10,7%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	43,3	1,8%			43,3	1,6%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			4,7	1,9%	4,7	0,2%
	REPLACANT-E	90,0	3,7%			90,0	3,4%
	PROBATOIRE			32,6	13,2%	32,6	1,2%
Total	2 407,8	30,8%	247,8	8,0%	2 655,6	24,3%	
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1 139,0	83,9%	178,3	84,3%	1 317,3	83,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	185,4	13,7%	3,2	1,5%	188,6	12,0%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	4,6	0,3%			4,6	0,3%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			7,6	3,6%	7,6	0,5%
	REPLACANT-E	29,2	2,1%			29,2	1,9%
	PROBATOIRE			22,5	10,6%	22,5	1,4%
Total	1 358,2	17,4%	211,6	6,8%	1 569,8	14,4%	
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1 575,6	81,7%	341,8	83,4%	1 917,4	82,0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	299,6	15,5%	4,9	1,2%	304,5	13,0%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	24,6	1,3%			24,6	1,1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			16,6	4,1%	16,6	0,7%
	REPLACANT-E	28,1	1,5%			28,1	1,2%
	STAGIAIRE			1,0	0,2%	1,0	0,0%
	PROBATOIRE	0,4	0,0%	45,5	11,1%	45,9	2,0%
Total	1 928,3	24,7%	409,8	13,2%	2 338,1	21,4%	
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1 672,0	99,7%	930,8	78,5%	2 602,8	90,9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	4,8	0,3%	12,6	1,1%	17,4	0,6%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			62,8	5,3%	62,8	2,2%
	STAGIAIRE			3,8	0,3%	3,8	0,1%
	PROBATOIRE			175,0	14,8%	175,0	6,1%
Total	1 676,8	21,5%	1 185,0	38,2%	2 861,8	26,2%	
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			384,9	66,8%	384,9	66,8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			43,4	7,5%	43,4	7,5%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			44,4	7,7%	44,4	7,7%
	STAGIAIRE			17,0	3,0%	17,0	3,0%
	PROBATOIRE			86,2	15,0%	86,2	15,0%
Total			575,9	18,6%	575,9	5,3%	
OFPC	FONCTIONNAIRE			122,3	73,5%	122,3	19,6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			6,9	4,1%	6,9	1,1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			8,7	5,2%	8,7	1,4%
	STAGIAIRE			1,5	0,9%	1,5	0,2%
	PROBATOIRE			26,9	16,2%	26,9	4,3%
Total			166,3	5,4%	166,3	1,5%	
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	210,1	47,4%	131,5	72,4%	341,6	54,6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	233,3	52,6%	4,1	2,3%	237,4	38,0%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			16,2	8,9%	16,2	2,6%
	PROBATOIRE			29,9	16,5%	29,9	4,8%
Total	443,4	5,7%	181,7	5,9%	625,1	5,7%	
TOTAL	FONCTIONNAIRE	6 594,7	84,4%	2 388,9	77,0%	8 983,6	82,3%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	999,6	12,8%	81,7	2,6%	1 081,3	9,9%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	72,5	0,9%			72,5	0,7%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			172,8	5,6%	172,8	1,6%
	REPLACANT-E	147,3	1,9%			147,3	1,3%
	AGENT-E SPECIALISE-E			2,0	0,1%	2,0	0,0%
	STAGIAIRE			23,3	0,8%	23,3	0,2%
	PROBATOIRE	0,4	0,0%	432,7	14,0%	433,1	4,0%
	Total	7 814,5	100,0%	3 101,4	100,0%	10 915,9	100,0%

**Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste,
selon le groupe de fonctions et le sexe, 2007 (décembre)**

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1,09	1,20	1,18	0,92	0,83	0,85
Cycle d'Orientation	1,27	1,44	1,36	0,79	0,69	0,73
Enseignement Postobligatoire	1,37	1,59	1,47	0,73	0,63	0,68
HES	1,29	1,44	1,35	0,77	0,70	0,74
Université	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total (enseignants)	1,28	1,32	1,30	0,78	0,76	0,77
AUTRES PERSONNELS:						
Enseignement primaire	1,11	1,33	1,25	0,90	0,75	0,80
Cycle d'Orientation	1,07	1,35	1,21	0,94	0,74	0,83
Enseignement Postobligatoire	1,15	1,40	1,29	0,87	0,71	0,78
HES	1,23	1,33	1,29	0,81	0,75	0,78
Université	1,14	1,37	1,27	0,88	0,73	0,78
Services généraux	1,13	1,28	1,22	0,89	0,78	0,82
Office de la jeunesse	1,22	1,44	1,39	0,82	0,70	0,72
OFPC	1,11	1,32	1,24	0,90	0,76	0,80
total (autres personnels)	1,13	1,37	1,28	0,89	0,73	0,78
Ensemble du personnel DIP	1,23	1,33	1,29	0,81	0,75	0,77

© SRED 2008

Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2007 (décembre)

Tableau 17 : Personnel enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19			1		1
20-24	114		212		326
25-29	55	515	192	694	1 456
30-34	252	362	585	359	1 558
35-39	321	167	559	140	1 187
40-44	357	115	551	110	1 133
45-49	496	73	653	74	1 296
50-54	540	57	726	55	1 378
55-59	469	44	615	31	1 159
60-64	361	40	263	13	677
65-69	11	1	4	1	17
TOTAL	2 862	1 488	4 148	1 690	10 188

Tableau 18 : Autres personnels

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19			2		2
20-24	2	11	3	34	47
25-29	15	47	50	121	173
30-34	72	51	136	103	239
35-39	119	51	203	126	329
40-44	162	49	307	126	433
45-49	158	40	364	72	436
50-54	200	22	365	48	475
55-59	175	16	337	21	358
60-64	130	11	189	19	240
65-69	2		1		3
TOTAL	1 035	300	1 955	672	3 962

Tableau 19 : Enseignants de l'enseignement primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19			5	64	69
20-24	8	50	135	201	394
25-29	48	22	336	50	456
30-34	58	6	260	16	340
35-39	46	8	243	18	315
40-44	57	5	272	15	349
45-49	78	78	350	11	439
50-54	54	2	309	5	370
55-59	13	1	97	1	112
60-64					
65-69					
TOTAL	362	99	2 002	381	2 844

Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19			1		1
20-24	16	68	30	87	121
25-29	87	55	130	70	202
30-34	85	26	120	27	238
35-39	82	8	134	16	230
40-44	103	12	128	17	260
45-49	114	2	118	10	234
50-54	77	2	114	4	193
55-59	54		43	1	55
60-64	2		2		4
65-69					
TOTAL	620	174	817	242	1 863

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2007 (suite)

Tableau 21 : Enseignants du postobligatoire (avec CEFOPS)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES	FEMMES
15-19				23	11	23
20-24	11			98	88	119
25-29	12	76	21		156	163
30-34	65	91	89		169	162
35-39	118	51	115	47	172	191
40-44	137	35	148	43	248	224
45-49	218	30	202	22	243	238
50-54	229	14	219	19	227	153
55-59	208	19	142	11	144	90
60-64	133	11	85	5	5	1
65-69	5		1		5	1
TOTAL	1 125	338	1 022	342	1 463	1 364
						2 827

Tableau 22 : Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES	FEMMES
15-19				1	1	1
20-24		83		115	83	115
25-29	22	306	17	310	328	327
30-34	68	198	59	165	266	224
35-39	88	64	85	40	152	125
40-44	106	29	54	22	135	76
45-49	124	25	62	12	149	74
50-54	119	34	49	9	153	58
55-59	122	21	42	9	143	51
60-64	144	21	33	5	165	38
65-69	4	1	2	1	5	3
TOTAL	797	782	403	689	1 579	1 092
						2 671

Tableau 24 : Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES	FEMMES
15-19						
20-24		14		3	14	3
25-29		39		32	39	32
30-34	2	26		28	28	28
35-39	7	33	9	22	40	31
40-44	16	42	13	23	58	36
45-49	30	20	23	17	50	40
50-54	39	13	23	10	52	33
55-59	30	7	29	2	37	31
60-64	27	5	13	1	32	14
65-69			1		1	1
TOTAL	151	199	111	138	350	249
						599

Tableau 25 : Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Encadrement	22	14,6 %	8	36,4 %
	Cadres techniques	18	11,9 %	10	55,6 %
	Non cadres	111	73,5 %	75	67,6 %
	<i>Total</i>	<i>151</i>	<i>100,0 %</i>	<i>93</i>	<i>61,6 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	53	1,7 %	26	49,1 %
	Cadres techniques	8	0,3 %	1	12,5 %
	Non cadres	3 093	98,1 %	2 570	83,1 %
	<i>Total</i>	<i>3 154</i>	<i>100,0 %</i>	<i>2 597</i>	<i>82,3 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	33	1,6 %	6	18,2 %
	Cadres techniques	4	0,2 %	3	75,0 %
	Non cadres	2 072	98,2 %	1 193	57,6 %
	<i>Total</i>	<i>2 109</i>	<i>100,0 %</i>	<i>1 202</i>	<i>57,0 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	101	2,9 %	47	46,5 %
	Cadres techniques	10	0,3 %	1	10,0 %
	Non cadres	3 398	96,8 %	1 740	51,2 %
	<i>Total</i>	<i>3 509</i>	<i>100,0 %</i>	<i>1 788</i>	<i>51,0 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	125	3,0 %	46	36,8 %
	Cadres techniques	174	4,2 %	74	42,5 %
	Non cadres	3 882	92,8 %	1 931	49,7 %
	<i>Total</i>	<i>4 181</i>	<i>100,0 %</i>	<i>2 051</i>	<i>49,1 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	61	7,6 %	29	47,5 %
	Cadres techniques	76	9,5 %	56	73,7 %
	Non cadres	662	82,9 %	553	83,5 %
	<i>Total</i>	<i>799</i>	<i>100,0 %</i>	<i>638</i>	<i>79,8 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	33	4,0 %	15	45,5 %
	Cadres techniques	16	1,9 %	6	37,5 %
	Non cadres	784	94,1 %	370	47,2 %
	<i>Total</i>	<i>833</i>	<i>100,0 %</i>	<i>391</i>	<i>46,9 %</i>
OFPC	Encadrement	12	5,8 %	4	33,3 %
	Cadres techniques	17	8,2 %	6	35,3 %
	Non cadres	178	86,0 %	133	74,7 %
	<i>Total</i>	<i>207</i>	<i>100,0 %</i>	<i>143</i>	<i>69,1 %</i>
TOTAL	Encadrement	420	3,0 %	169	40,2 %
	Cadres techniques	312	2,2 %	152	48,7 %
	Non cadres	13 360	94,8 %	8 118	60,8 %
	<i>Total</i>	<i>14 092</i>	<i>100,0 %</i>	<i>8 439</i>	<i>59,9 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres A (cadre intermédiaire avec fonction d'autorité).

Cadres techniques : cadres intermédiaires et fonctions réservées au DIP (par exemple médecins-dentistes).

© SRED 2008

Tableau 26 : Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2007 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Encadrement	19,9	16,1 %	7,0	35,2 %
	Cadres techniques	15,9	12,9 %	8,1	50,9 %
	Non cadres	87,6	71,0 %	57,6	65,8 %
	<i>Total</i>	<i>123,4</i>	<i>100,0 %</i>	<i>72,7</i>	<i>58,9 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	51,1	1,9 %	25,0	48,9 %
	Cadres techniques	5,6	0,2 %	1,0	17,9 %
	Non cadres	2 599,0	97,9 %	2 119,4	81,5 %
	<i>Total</i>	<i>2 655,7</i>	<i>100,0 %</i>	<i>2 145,4</i>	<i>80,8 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	31,6	2,0 %	6,0	19,0 %
	Cadres techniques	3,6	0,2 %	2,6	72,2 %
	Non cadres	1 534,5	97,8 %	830,8	54,1 %
	<i>Total</i>	<i>1 569,7</i>	<i>100,0 %</i>	<i>839,4</i>	<i>53,5 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	92,7	3,8 %	41,6	44,9 %
	Cadres techniques	5,8	0,2 %	0,8	13,8 %
	Non cadres	2 335,2	96,0 %	1 109,6	47,5 %
	<i>Total</i>	<i>2 433,7</i>	<i>100,0 %</i>	<i>1 152,0</i>	<i>47,3 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	112,8	3,9 %	37,5	33,2 %
	Cadres techniques	141,0	4,9 %	55,4	39,3 %
	Non cadres	2 607,8	91,1 %	1 268,2	48,6 %
	<i>Total</i>	<i>2 861,6</i>	<i>100,0 %</i>	<i>1 361,1</i>	<i>47,6 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	53,7	9,3 %	25,4	47,3 %
	Cadres techniques	43,8	7,6 %	31,8	72,6 %
	Non cadres	478,6	83,1 %	386,7	80,8 %
	<i>Total</i>	<i>576,1</i>	<i>100,0 %</i>	<i>443,9</i>	<i>77,1 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	27,6	4,4 %	12,4	44,9 %
	Cadres techniques	13,2	2,1 %	4,8	36,4 %
	Non cadres	584,2	93,5 %	262,7	45,0 %
	<i>Total</i>	<i>625,0</i>	<i>100,0 %</i>	<i>279,9</i>	<i>44,8 %</i>
OFPC	Encadrement	11,8	7,1 %	3,8	32,2 %
	Cadres techniques	15,7	9,4 %	5,3	33,8 %
	Non cadres	138,8	83,5 %	99,3	71,5 %
	<i>Total</i>	<i>166,3</i>	<i>100,0 %</i>	<i>108,4</i>	<i>65,2 %</i>
TOTAL	Encadrement	401,2	3,6 %	158,7	39,6 %
	Cadres techniques	244,6	2,2 %	109,8	44,9 %
	Non cadres	10 365,7	94,1 %	6 134,3	59,2 %
	<i>Total</i>	<i>11 011,5</i>	<i>100,0 %</i>	<i>6 402,8</i>	<i>58,1 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres A (cadre intermédiaire avec fonction d'autorité) .

Cadres techniques : cadres intermédiaires et fonctions réservées au DIP (par exemple médecins-dentistes).

© SRED 2008

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire et classes spécialisées)	15 021	14 989	14 889	14 128	14 561	13 986	13 788	13 823	13 738	14 086
Personnel enseignant	8 832	8 659	8 487	8 599	8 698	8 746	8 581	8 421	8 384	8 632
Autres personnels	395	382	373	400	429	455	479	466	477	514
Biens & services	237	244	250	252	250	242	221	217	204	204
Bâtiments	1 698	1 654	1 717	1 845	1 842	1 944	1 990	2 065	2 070	2 123
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11 161	10 939	10 828	11 095	11 219	11 387	11 270	11 171	11 135	11 473
Intérêts & amort.	2 617	2 763	2 777	2 177	2 451	1 680	1 604	1 752	1 746	1 730
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	922	965	934	512	528	545	536	529	512	518
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>32 812</i>	<i>33 482</i>	<i>34 062</i>	<i>34 345</i>	<i>34 625</i>	<i>34 740</i>	<i>34 774</i>	<i>34 726</i>	<i>34 592</i>	<i>34 301</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire)				13 986	14 423	13 852	13 656	13 693	13 606	13 948
Personnel enseignant				8 457	8 559	8 611	8 449	8 292	8 252	8 494
Autres personnels				399	429	455	479	466	477	514
Biens & services				252	250	242	221	217	204	204
Bâtiments				1 845	1 842	1 944	1 990	2 065	2 070	2 123
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				10 953	11 080	11 253	11 138	11 041	11 003	11 335
Intérêts & amort.				2 177	2 451	1 680	1 604	1 752	1 746	1 730
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				512	528	545	536	529	512	518
OFPC				0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>				<i>33 851</i>	<i>34 112</i>	<i>34 216</i>	<i>34 262</i>	<i>34 216</i>	<i>34 068</i>	<i>33 786</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spécialisées)				23 849	23 768	22 766	22 604	22 527	22 338	23 130
Personnel enseignant				18 318	17 902	17 522	17 392	17 121	16 983	17 676
Autres personnels				401	431	458	483	471	478	514
Biens & services				252	250	242	221	217	204	204
Bâtiments				1 845	1 842	1 944	1 990	2 065	2 070	2 123
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				20 816	20 425	20 167	20 086	19 874	19 735	20 517
Intérêts & amort.				2 177	2 451	1 680	1 604	1 752	1 746	1 730
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				512	528	545	536	529	512	518
OFPC				0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>				<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>	<i>510</i>	<i>524</i>	<i>515</i>
CYCLE D'ORIENTATION	23 968	23 054	22 524	22 888	23 249	23 073	22 328	21 843	21 191	21 104
Personnel enseignant	17 832	17 262	16 806	17 183	17 524	17 295	16 674	16 218	15 676	15 732
Autres personnels	2 042	1 914	1 899	2 075	2 091	2 059	1 999	1 956	1 945	2 000
Biens & services	632	563	647	648	571	618	586	585	549	510
Bâtiments	1 029	1 018	1 042	1 025	1 081	1 031	1 096	1 124	1 102	918
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	21 536	20 757	20 394	20 931	21 267	21 002	20 355	19 883	19 274	19 160
Intérêts & amort.	1 058	871	712	726	733	817	776	792	812	814
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	784	822	799	564	570	571	547	530	506	514
OFPC	271	282	269	323	315	308	272	266	255	251
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10 887</i>	<i>11 080</i>	<i>11 273</i>	<i>11 479</i>	<i>11 803</i>	<i>12 307</i>	<i>12 737</i>	<i>13 081</i>	<i>13 215</i>	<i>13 095</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, y compris CEFOPS et SCAI)	23 103	22 179	21 708	22 365	22 855	22 646	21 645	21 085	20 334	19 896
Personnel enseignant	14 712	14 782	14 695	15 044	15 454	15 130	14 707	14 320	13 953	13 739
Autres personnels	2 443	2 346	2 350	2 417	2 459	2 431	2 338	2 225	2 093	2 051
Biens & services	613	724	684	781	679	790	731	718	651	606
Bâtiments	1 113	1 139	1 150	1 199	1 218	1 217	1 234	1 365	1 320	1 294
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18 881	18 992	18 879	19 441	19 810	19 569	19 010	18 629	18 017	17 690
Intérêts & amort.	2 443	1 490	1 229	1 411	1 523	1 528	1 173	1 047	999	931
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	320	330	325	271	277	295	285	280	257	249
OFPC	1 139	1 045	924	897	881	880	798	758	715	660
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17 362</i>	<i>17 236</i>	<i>17 377</i>	<i>17 024</i>	<i>17 213</i>	<i>17 646</i>	<i>18 262</i>	<i>18 840</i>	<i>19 757</i>	<i>20 439</i>
COLLEGE DE GENEVE	23 512	22 570	22 071	23 491	24 176	23 695	22 324	21 340	20 609	19 781
Personnel enseignant	15 922	16 100	16 044	16 625	17 135	16 680	15 931	15 208	14 771	14 305
Autres personnels	2 510	2 398	2 299	2 478	2 577	2 525	2 397	2 250	2 125	2 110
Biens & services	380	521	469	552	502	497	496	504	503	460
Bâtiments	1 036	989	974	1 173	1 143	1 169	1 173	1 238	1 209	984
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19 848	20 008	19 787	20 828	21 357	20 871	19 997	19 200	18 608	17 859
Intérêts & amort.	2 924	1 809	1 506	1 767	1 902	1 885	1 424	1 260	1 188	1 100
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	90	90	90	271	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6 221</i>	<i>6 477</i>	<i>6 600</i>	<i>6 635</i>	<i>6 599</i>	<i>6 701</i>	<i>6 981</i>	<i>7 283</i>	<i>7 513</i>	<i>7 708</i>
ECOLE DE CULTURE GENERALE	24 037	22 559	22 306	24 123	23 334	21 979	20 656	19 122	17 875	17 311
Personnel enseignant	16 457	16 216	16 194	17 220	16 653	15 516	14 777	13 618	12 853	12 680
Autres personnels	2 568	2 446	2 479	2 610	2 488	2 325	2 259	2 095	1 865	1 739
Biens & services	470	447	442	491	375	372	362	335	329	345
Bâtiments	878	888	908	1 140	997	943	932	935	826	625
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20 373	19 996	20 023	21 461	20 515	19 155	18 330	16 983	15 873	15 389
Intérêts & amort.	2 924	1 809	1 506	1 767	1 902	1 885	1 424	1 260	1 188	1 100
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	90	90	90	271	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1 618</i>	<i>1 638</i>	<i>1 592</i>	<i>1 510</i>	<i>1 663</i>	<i>1 820</i>	<i>1 898</i>	<i>2 106</i>	<i>2 355</i>	<i>2 614</i>
ECOLE DE COMMERCE (CFP COMMERCE) (plein-temps)	22 239	21 655	22 356	19 573	20 306	19 595	18 675	18 570	17 971	18 465
Personnel enseignant	15 111	14 761	15 115	14 768	15 273	14 537	14 039	13 795	13 249	13 078
Autres personnels	2 159	2 449	2 781	1 191	1 267	1 259	1 268	1 294	1 347	1 342
Biens & services	437	601	614	374	311	401	397	360	330	307
Bâtiments	881	1 280	1 562	577	635	574	643	982	1 043	1 816
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18 589	19 092	20 073	16 910	17 487	16 771	16 348	16 430	15 969	16 543
Intérêts & amort.	2 910	1 809	1 506	1 767	1 902	1 885	1 424	1 260	1 188	1 100
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	90	90	90	271	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2 465</i>	<i>2 138</i>	<i>1 934</i>	<i>1 849</i>	<i>1 890</i>	<i>2 074</i>	<i>2 327</i>	<i>2 463</i>	<i>2 676</i>	<i>2 866</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	37 449	33 849	31 866	35 265	36 086	35 688	34 397	35 374	33 609	33 091
Personnel enseignant	25 624	22 732	21 526	23 322	24 326	23 553	22 616	23 031	21 910	21 332
Autres personnels	4 427	4 932	4 661	4 977	5 328	5 270	5 307	5 768	5 486	5 712
Biens & services	1 041	1 021	858	1 392	1 270	1 529	1 372	1 481	1 264	1 240
Bâtiments	2 694	2 601	2 537	2 912	2 343	2 512	2 774	2 955	2 946	2 886
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	33 785	31 286	29 582	32 604	33 266	32 864	32 070	33 235	31 607	31 169
Intérêts & amort.	2 924	1 809	1 506	1 767	1 902	1 885	1 424	1 260	1 188	1 100
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	90	90	90	270	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>442</i>	<i>443</i>	<i>490</i>	<i>472</i>	<i>444</i>	<i>438</i>	<i>436</i>	<i>398</i>	<i>395</i>	<i>348</i>
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (dès 2007) (dual et plein-temps)	24 015	23 172	22 125	21 550	22 280	23 027	22 542	22 326	21 406	21 099
Personnel enseignant	13 641	13 708	13 239	13 353	13 867	14 085	13 936	13 764	13 235	13 467
Autres personnels	2 274	2 146	2 181	2 201	2 242	2 314	2 343	2 260	2 173	2 241
Biens & services	721	782	797	914	762	1 162	1 073	1 079	930	913
Bâtiments	1 473	1 635	1 493	1 479	1 722	1 723	1 802	1 971	1 939	1 516
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18 110	18 271	17 710	17 947	18 593	19 285	19 154	19 074	18 276	18 136
Intérêts & amort.	1 752	1 019	840	925	1 002	1 006	772	681	653	614
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	3 503	3 219	2 887	2 053	2 033	2 056	1 940	1 908	1 863	1 723
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2 975</i>	<i>2 984</i>	<i>3 030</i>	<i>3 033</i>	<i>3 014</i>	<i>3 035</i>	<i>2 998</i>	<i>2 995</i>	<i>3 010</i>	<i>2 987</i>
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (dès 2007) (dual)	16 724	16 344	15 707	15 836	16 277	16 725	16 134	15 974	15 197	14 771
Personnel enseignant	9 039	9 263	9 089	9 122	9 414	9 508	9 257	9 113	8 648	8 661
Autres personnels	1 507	1 450	1 497	1 504	1 522	1 562	1 557	1 497	1 420	1 441
Biens & services	478	528	547	624	518	785	713	714	607	587
Bâtiments	976	1 105	1 025	1 010	1 169	1 163	1 197	1 305	1 267	975
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	12 000	12 346	12 159	12 260	12 622	13 019	12 724	12 629	11 942	11 664
Intérêts & amort.	1 172	692	579	661	713	716	542	477	454	422
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	2 902	2 642	2 282	2 288	2 289	2 310	2 192	2 205	2 187	2 059
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2 217</i>	<i>2 268</i>	<i>2 338</i>	<i>2 329</i>	<i>2 301</i>	<i>2 304</i>	<i>2 241</i>	<i>2 231</i>	<i>2 212</i>	<i>2 158</i>
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (dès 2007) (plein-temps)	45 363	44 800	43 822	40 476	41 658	42 911	41 492	40 869	38 611	37 581
Personnel enseignant	27 117	27 789	27 268	27 367	28 241	28 525	27 772	27 340	25 943	25 983
Autres personnels	4 521	4 350	4 492	4 511	4 566	4 687	4 670	4 490	4 259	4 323
Biens & services	1 434	1 585	1 642	1 873	1 553	2 354	2 138	2 142	1 822	1 761
Bâtiments	2 928	3 314	3 075	3 031	3 506	3 490	3 592	3 914	3 802	2 925
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	35 999	37 038	36 477	36 781	37 866	39 056	38 172	37 886	35 827	34 992
Intérêts & amort.	3 449	2 053	1 724	1 798	1 934	1 922	1 451	1 277	1 204	1 114
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	5 264	5 045	4 934	1 272	1 205	1 253	1 195	1 043	966	849
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>	<i>713</i>	<i>730</i>	<i>758</i>	<i>764</i>	<i>798</i>	<i>829</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)	32 246	34 265	33 685	32 765	32 906	31 728	29 401	28 764	27 865	26 588
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual et plein-temps)										
Personnel enseignant	16 409	20 505	21 770	22 246	21 286	20 419	19 292	19 074	18 276	18 010
Autres personnels	3 756	3 092	3 139	3 664	3 579	3 278	2 767	2 530	2 537	2 430
Biens & services	979	1 352	1 231	1 514	1 445	1 397	1 396	1 416	1 265	1 185
Bâtiments	1 419	1 371	1 348	1 495	2 676	2 643	2 453	2 534	2 761	2 166
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22 563	26 321	27 488	28 919	28 986	27 737	25 908	25 554	24 838	23 791
Intérêts & amort.	3 471	2 052	1 669	1 582	1 735	1 762	1 338	1 189	1 125	1 032
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	5 562	5 229	3 841	1 638	1 533	1 548	1 480	1 358	1 289	1 138
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>	<i>405</i>	<i>450</i>	<i>467</i>	<i>483</i>	<i>504</i>	<i>529</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)				14 651	14 529	13 881	12 859	12 563	12 200	11 745
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual)										
Personnel enseignant				8 520	7 986	7 490	7 036	6 880	6 582	6 540
Autres personnels				1 403	1 343	1 203	1 009	913	914	882
Biens & services				580	542	512	509	511	456	430
Bâtiments				573	1 004	969	895	914	994	786
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				11 076	10 874	10 174	9 449	9 218	8 945	8 639
Intérêts & amort.				661	713	716	542	477	454	422
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				281	288	306	298	292	269	261
OFPC				2 288	2 289	2 310	2 192	2 205	2 187	2 059
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>71</i>	<i>68</i>	<i>62</i>	<i>60</i>	<i>55</i>	<i>56</i>	<i>65</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)				37 140	36 596	34 559	31 853	30 846	29 835	28 668
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (plein-temps)										
Personnel enseignant				25 560	23 957	22 470	21 109	20 641	19 746	19 619
Autres personnels				4 210	4 028	3 608	3 028	2 738	2 741	2 647
Biens & services				1 740	1 626	1 537	1 527	1 532	1 367	1 291
Bâtiments				1 718	3 011	2 908	2 684	2 743	2 983	2 359
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				33 228	32 623	30 523	28 348	27 653	26 836	25 916
Intérêts & amort.				1 805	1 940	1 929	1 456	1 281	1 209	1 118
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				281	288	306	298	292	269	261
OFPC				1 481	1 381	1 427	1 374	1 249	1 177	1 009
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>294</i>	<i>337</i>	<i>389</i>	<i>407</i>	<i>428</i>	<i>448</i>	<i>464</i>
COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX (CFP COMMERCE) (dual)	10 743	9 873	9 546	11 680	12 079	12 158	12 044	12 098	12 434	12 645
Personnel enseignant	5 260	5 093	5 165	5 701	5 981	6 084	6 354	6 486	6 911	6 924
Autres personnels	205	227	279	1 367	1 432	1 395	1 319	1 272	1 240	1 221
Biens & services	151	180	161	353	299	325	318	281	273	262
Bâtiments	402	375	394	683	713	647	643	714	755	1 130
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	6 018	5 875	5 998	8 104	8 424	8 451	8 634	8 753	9 179	9 538
Intérêts & amort.	1 172	692	579	661	713	716	542	477	454	422
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	2 902	2 642	2 282	2 288	2 289	2 310	2 192	2 205	2 187	2 059
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1 967</i>	<i>1 951</i>	<i>1 999</i>	<i>1 989</i>	<i>1 955</i>	<i>1 912</i>	<i>1 803</i>	<i>1 694</i>	<i>1 611</i>	<i>1 624</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ESAV / ESBA	28 822	26 665	25 500	Ecole incluse dans le caclul HES dès 2001						
Personnel enseignant	18 937	18 506	17 822							
Autres personnels	3 739	3 074	3 173							
Biens & services	1 362	1 327	1 126							
Bâtiments	1 120	1 196	1 095							
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25 158	24 103	23 216							
Intérêts & amort.	2 924	1 809	1 506							
SGX	320	322	350							
OJ	330	341	337							
OFPC	90	90	90							
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>270</i>	<i>270</i>	<i>283</i>							
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006) CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dès 2001, dual et plein-temps)	43 905	46 291	44 869	35 887	35 222	39 205	40 282	39 394	36 607	33 552
Personnel enseignant	14 194	18 228	17 969	14 389	15 757	16 874	18 389	17 731	17 601	17 733
Autres personnels	14 179	12 853	12 196	8 678	8 773	9 453	9 588	8 727	7 544	6 808
Biens & services	6 984	9 323	7 684	6 632	5 254	6 822	6 461	6 121	5 277	4 350
Bâtiments	4 963	3 325	4 737	3 234	2 367	2 975	3 213	4 304	3 804	2 382
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	40 320	43 729	42 585	32 934	32 151	36 124	37 651	36 884	34 226	31 272
Intérêts & amort.	2 845	1 809	1 506	1 415	1 543	1 545	1 176	1 020	966	895
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	90	90	90	912	875	855	780	827	802	759
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>247</i>	<i>197</i>	<i>217</i>	<i>311</i>	<i>312</i>	<i>297</i>	<i>288</i>	<i>302</i>	<i>308</i>	<i>320</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006) CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dual)				14 872	13 134	14 180	13 696	13 532	12 569	13 298
Personnel enseignant				5 645	4 553	4 968	4 840	4 820	4 810	5 947
Autres personnels				3 738	3 686	3 932	3 947	3 684	3 128	2 868
Biens & services				1 762	1 150	1 461	1 399	1 575	1 283	1 277
Bâtiments				152	90	113	100	107	93	100
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				11 296	9 480	10 474	10 286	10 186	9 314	10 192
Intérêts & amort.				661	713	716	542	477	454	422
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				281	288	306	298	292	269	261
OFPC				2 288	2 289	2 310	2 192	2 205	2 187	2 059
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>99</i>	<i>94</i>	<i>86</i>	<i>81</i>	<i>93</i>	<i>93</i>	<i>97</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006) CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (plein-temps)				45 997	44 513	49 464	50 484	50 569	46 760	41 867
Personnel enseignant				18 643	20 349	21 757	23 489	23 176	22 867	22 383
Autres personnels				11 065	10 969	11 716	11 795	10 958	9 460	8 513
Biens & services				8 950	7 026	9 019	8 442	8 134	7 014	5 680
Bâtiments				4 677	3 350	4 148	4 431	6 162	5 418	3 370
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				43 335	41 694	46 640	48 157	48 430	44 759	39 945
Intérêts & amort.				1 767	1 902	1 885	1 424	1 260	1 188	1 100
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				281	288	306	298	292	269	261
OFPC				270	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>212</i>	<i>218</i>	<i>211</i>	<i>207</i>	<i>209</i>	<i>215</i>	<i>223</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
SCAI	36 290	36 237	34 439	36 559	35 705	38 946	38 180	36 458	30 963	31 598
Personnel enseignant	27 229	28 428	27 030	27 015	26 845	29 205	28 904	28 077	24 119	24 107
Autres personnels	3 309	3 253	3 221	4 140	3 843	3 801	3 588	2 915	2 252	2 191
Biens & services	396	388	429	661	479	602	536	551	599	570
Bâtiments	889	733	634	1 409	1 118	1 885	2 133	2 046	1 159	2 071
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	31 822	32 803	31 315	33 225	32 284	35 493	35 161	33 589	28 129	28 937
Intérêts & amort.	2 437	1 496	1 268	1 508	1 630	1 622	1 217	1 058	1 064	978
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	281	288	306	298	292	269	261
OFPC	1 381	1 275	1 169	1 201	1 138	1 151	1 127	1 147	1 156	1 057
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>219</i>	<i>217</i>	<i>226</i>	<i>239</i>	<i>263</i>	<i>272</i>	<i>297</i>	<i>324</i>	<i>550</i>	<i>566</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II et tertiaire)	23 156	22 904	21 801	24 422	24 249	23 048	20 592	21 163	19 920	20 815
Personnel enseignant	16 950	16 599	16 269	17 071	17 203	15 442	13 892	14 310	13 713	13 905
Autres personnels	2 684	2 571	2 293	2 892	2 492	2 803	2 446	2 410	2 222	2 171
Biens & services	1 818	2 133	1 887	2 094	2 046	2 270	1 585	1 596	1 304	1 290
Bâtiments	1 180	1 157	883	1 173	1 247	915	795	1 066	1 005	1 793
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22 631	22 459	21 332	23 229	22 988	21 430	18 718	19 383	18 244	19 159
Intérêts & amort.	115	33	28	47	51	70	304	278	265	266
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	90	90	90	801	846	1 174	1 191	1 131	1 065	1 025
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>529</i>	<i>555</i>	<i>636</i>	<i>621</i>	<i>669</i>	<i>647</i>	<i>766</i>	<i>792</i>	<i>833</i>	<i>878</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II)				9 881	8 864	17 970	15 501	17 924	15 727	16 801
Personnel enseignant				4 437	4 010	11 497	9 953	11 652	10 227	10 332
Autres personnels				1 268	946	2 156	1 810	1 984	1 740	1 659
Biens & services				587	480	1 336	740	930	637	640
Bâtiments				906	684	348	325	795	815	1 957
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				7 198	6 120	15 336	12 828	15 362	13 418	14 588
Intérêts & amort.				83	91	99	230	216	235	232
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				0	0	0	0	0	0	0
OFPC				2 256	2 289	2 161	2 065	1 975	1 729	1 615
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>151</i>	<i>174</i>	<i>308</i>	<i>397</i>	<i>396</i>	<i>469</i>	<i>505</i>
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, hors CEFOPS tertiaire)	23 101	22 155	21 704	22 174	22 654	22 548	21 553	21 013	20 241	19 778
Personnel enseignant	14 642	14 722	14 635	14 872	15 265	15 054	14 637	14 264	13 873	13 646
Autres personnels	2 435	2 338	2 352	2 389	2 441	2 412	2 321	2 212	2 079	2 036
Biens & services	575	678	638	730	622	745	695	685	622	577
Bâtiments	1 111	1 139	1 161	1 197	1 212	1 213	1 233	1 366	1 321	1 288
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18 763	18 877	18 786	19 188	19 541	19 424	18 885	18 526	17 896	17 548
Intérêts & amort.	2 516	1 538	1 275	1 450	1 567	1 557	1 190	1 062	1 012	942
SGX	320	322	350	344	364	374	378	371	345	365
OJ	330	341	337	279	285	301	291	286	262	254
OFPC	1 172	1 077	956	913	897	892	810	768	725	668
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>16 833</i>	<i>16 681</i>	<i>16 741</i>	<i>16 554</i>	<i>16 718</i>	<i>17 307</i>	<i>17 892</i>	<i>18 444</i>	<i>19 392</i>	<i>20 066</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual)				13 954	14 326	14 633	14 277	14 260	13 972	13 809
Personnel enseignant				7 520	7 769	7 890	7 889	7 893	7 824	7 844
Autres personnels				1 491	1 526	1 531	1 493	1 445	1 380	1 376
Biens & services				529	434	593	553	551	485	468
Bâtiments				839	942	914	933	1 026	1 028	1 014
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				10 378	10 671	10 927	10 868	10 915	10 717	10 702
Intérêts & amort.				661	713	716	542	477	454	422
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				281	288	306	298	292	269	261
OFPC				2 288	2 289	2 310	2 192	2 205	2 187	2 059
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>4 489</i>	<i>4 418</i>	<i>4 364</i>	<i>4 185</i>	<i>4 072</i>	<i>3 973</i>	<i>3 944</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filiales plein-temps : enseign. général et profess.)				25 243	25 702	25 164	23 760	22 794	21 792	21 118
Personnel enseignant				17 631	18 014	17 405	16 661	15 938	15 338	14 971
Autres personnels				2 732	2 774	2 717	2 590	2 442	2 291	2 232
Biens & services				877	770	849	791	765	697	641
Bâtiments				1 325	1 320	1 329	1 335	1 464	1 420	1 315
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				22 566	22 878	22 300	21 377	20 608	19 746	19 160
Intérêts & amort.				1 703	1 830	1 840	1 398	1 235	1 168	1 082
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				270	277	298	290	284	262	254
OFPC				360	352	352	318	295	271	256
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>12 145</i>	<i>12 359</i>	<i>12 702</i>	<i>13 383</i>	<i>14 048</i>	<i>14 765</i>	<i>15 424</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (tertiaire)				26 230	26 615	27 653	26 059	24 396	25 309	26 251
Personnel enseignant				18 722	19 306	19 018	18 123	16 964	18 194	18 742
Autres personnels				3 175	2 790	3 390	3 129	2 836	2 841	2 863
Biens & services				2 505	2 516	3 118	2 493	2 261	2 161	2 171
Bâtiments				1 114	1 261	1 429	1 300	1 337	1 250	1 572
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				25 516	25 873	26 955	25 045	23 398	24 446	25 348
Intérêts & amort.				36	37	44	385	340	305	313
SGX				344	364	374	378	371	345	365
OJ				0	0	0	0	0	0	0
OFPC				334	340	280	252	287	213	225
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>470</i>	<i>495</i>	<i>339</i>	<i>369</i>	<i>396</i>	<i>365</i>	<i>373</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE (En 2003, selon comptes provisoires au 30 avril 2004)	37 093	36 477	36 032	37 153	35 664	42 117	41 554	39 191	34 231	34 457
Personnel enseignant	27 706	22 497	22 936	20 721	19 131	22 555	22 405	20 750	18 480	18 525
Autres personnels	5 409	7 435	8 634	7 197	6 323	7 996	7 534	6 829	6 408	6 543
Biens & services	1 529	3 750	177	5 452	6 522	6 201	6 417	6 332	5 359	5 543
Bâtiments	2 019	2 373	3 835	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	36 663	36 055	35 582	33 371	31 977	36 752	36 355	33 910	30 248	30 612
Intérêts & amort.	20	10	10	3 559	3 422	5 106	4 971	5 064	3 783	3 649
SGX	320	322	350	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	90	90	90	223	265	258	228	217	199	196
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>855</i>	<i>1 111</i>	<i>1 125</i>	<i>1 697</i>	<i>2 125</i>	<i>2 970</i>	<i>3 157</i>	<i>3 470</i>	<i>3 806</i>	<i>3 867</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2007), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1998-2007 (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
UNIVERSITE	35 486	34 799	33 323	33 861	33 962	33 765	34 093	34 876	35 312	37 203
Personnel enseignant	18 029	17 951	17 465	17 269	17 093	16 723	16 816	17 075	17 213	18 241
Autres personnels	10 158	9 945	9 862	9 864	10 088	10 202	10 369	10 641	10 936	11 740
Biens & services	2 729	2 907	2 457	2 832	2 771	2 822	3 120	3 236	3 020	2 986
Bâtiments	2 293	2 446	2 139	2 176	2 115	1 968	2 007	1 987	2 091	2 088
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	33 208	33 249	31 923	32 141	32 066	31 715	32 312	32 939	33 260	35 054
Intérêts & amort.	2 278	1 550	1 399	1 685	1 853	2 005	1 741	1 897	2 011	2 105
SGX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	0	0	0	35	43	45	40	41	41	44
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>11 590</i>	<i>11 922</i>	<i>12 154</i>	<i>12 396</i>	<i>12 691</i>	<i>13 310</i>	<i>13 535</i>	<i>13 385</i>	<i>12 915</i>	<i>12 312</i>
ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CEFOPS tertiaire, HES, Université)				33 998	33 961	35 133	35 300	35 503	34 858	36 315
Personnel enseignant				17 718	17 448	17 812	17 878	17 812	17 516	18 318
Autres personnels				9 337	9 329	9 669	9 688	9 695	9 755	10 326
Biens & services				3 127	3 283	3 432	3 717	3 836	3 523	3 565
Bâtiments				1 888	1 793	1 606	1 620	1 573	1 607	1 589
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT				32 070	31 854	32 518	32 903	32 915	32 401	33 797
Intérêts & amort.				1 850	2 012	2 519	2 309	2 498	2 369	2 425
SGX				11	12	8	8	9	7	8
OJ				0	0	0	0	0	0	0
OFPC				67	84	88	80	82	80	84
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>				<i>14 563</i>	<i>15 312</i>	<i>16 620</i>	<i>17 062</i>	<i>17 251</i>	<i>17 085</i>	<i>16 552</i>

© SRED 2008

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2007 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Dépenses par élève
Enseignement primaire (hors instit. spéc.)	34 301	239	9 675	112	3 779	282	14 086
Cycle d'Orientation	13 095	246	20 427	120	1	310	21 104
Collège de Genève	7 708	175	19 257	117	1	231	19 781
Ecole de culture générale	2 614	175	16 689	148	1	298	17 311
Ecole de commerce	2 866	850	17 252	115	1	247	18 465
Ecole d'enseignement technique	348	1 472	31 194	134	1	290	33 091
CFP C, S&H-R, T. (1) (dual)	2 158	902	12 991	322	1	555	14 771
CFP C, S&H-R, T. (1) (plein-temps)	829	1 736	34 438	223	1	1 182	37 581
CFP arts appliqués (dual et plein-temps)	529	1 382	23 897	713	1	594	26 588
Cours prof. commerciaux	1 624	744	11 311	290	1	299	12 645
CFP nature et environnement	320	2 388	25 010	2 801	1	3 352	33 552
CEFOPS (enseign. secondaire II et tertiaire)	878	622	17 454	1 902	1	836	20 815
HES	3 867	///	///	///	///	///	34 457
Université	12 312	6 591	26 951	1 963	0	1 699	37 203

© SRED 2008

(1) CFP construction, services et hôtellerie-restauration, technique

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Enseignement ordinaire et classes spécialisées (sans les institutions du SMP)	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,55	1,50	5,68	7,73
Personnel enseignant	-	1,09	5,68	6,77
enseignants	-	0,03	4,89	4,92
responsables d'écoles	-	-	0,12	0,12
généralistes non-titulaires	-	-	0,36	0,36
remplaçants	-	0,26	-	0,26
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
structures d'accueil	-	-	0,08	0,08
maîtres disciplines spéciales	-	0,61	-	0,61
recyclage et formation complémentaire	-	0,00	-	0,00
enseignement spécialisé	-	-	0,20	0,20
cas particuliers	-	0,01	0,01	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,55	0,41	-	0,96
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,03	0,14	-	0,17
administration	0,21	0,20	-	0,41
paramédicaux et médicaux	0,22	0,00	-	0,22
technique	0,01	0,02	-	0,03
scientifiques - informatiques	0,04	0,03	-	0,07
manuels	0,03	0,02	-	0,05
autres	0,01	0,00	-	0,01

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Divisions élémentaire et moyenne	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,55	1,50	5,56	7,61
Personnel enseignant	-	1,09	5,56	6,65
enseignants	-	0,03	4,97	5,00
responsables d'écoles	-	-	0,12	0,12
généralistes non-titulaires	-	-	0,37	0,37
remplaçants	-	0,26	-	0,26
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
structures d'accueil	-	-	0,08	0,08
maîtres disciplines spéciales	-	0,61	-	0,61
recyclage et formation complémentaire	-	0,00	-	0,00
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0,01	0,01	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,55	0,41	-	0,96
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,03	0,14	-	0,17
administration	0,21	0,20	-	0,41
paramédicaux et médicaux	0,22	0,00	-	0,22
technique	0,01	0,02	-	0,03
scientifiques - informatiques	0,04	0,03	-	0,07
manuels	0,03	0,02	-	0,05
autres	0,01	0,00	-	0,01

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Classes spécialisées	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,55	1,50	13,39	15,44
Personnel enseignant	-	1,09	13,39	14,49
enseignants	-	0,03	-	0,03
responsables d'écoles	-	-	-	-
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0,26	-	0,26
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
structures d'accueil	-	-	-	-
maîtres disciplines spéciales	-	0,61	-	0,61
recyclage et formation complémentaire	-	0,00	-	0,00
enseignement spécialisé	-	-	13,39	13,39
cas particuliers	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,55	0,41	-	0,96
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,03	0,14	-	0,17
administration	0,21	0,20	-	0,41
paramédicaux et médicaux	0,22	0,00	-	0,22
technique	0,01	0,02	-	0,03
scientifiques - informatiques	0,04	0,03	-	0,07
manuels	0,03	0,02	-	0,05
autres	0,01	0,00	-	0,01
CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,74	0,97	11,33	13,03
Personnel enseignant	-	0,63	10,06	10,69
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,15	9,45	9,60
enseignants	-	0,22	9,90	10,12
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,07	9,28	9,36
enseignants formateurs	-	0,27	-	0,27
remplaçants	-	0,00	0,16	0,16
heures au cachet	-	0,01	0,00	0,01
formation continue	-	0,07	-	0,07
recyclage et formation complémentaire	-	0,05	-	0,05
autres	-	0,01	-	0,01
Autres personnels	0,74	0,35	1,26	2,35
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,03	0,05	0,15	0,23
administration	0,30	0,23	0,60	1,13
paramédicaux et médicaux	0,32	0,01	0,22	0,54
technique	0,01	0,01	0,28	0,30
scientifiques - informatiques	0,04	0,03	0,01	0,08
manuels	0,02	0,01	-	0,03
autres	0,02	0,02	0,00	0,04

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,76	0,46	10,32	11,55
Personnel enseignant	-	0,26	8,78	9,05
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	8,16	8,21
enseignants	-	0,08	8,51	8,59
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	7,89	7,90
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,14	0,14
assistants de laboratoire	-	-	0,07	0,07
formation continue	-	0,00	0,01	0,01
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	0,06	0,06
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,76	0,20	1,54	2,50
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,16	0,21
administration	0,39	0,13	0,82	1,33
paramédicaux et médicaux	0,28	0,00	0,09	0,37
technique	0,01	0,01	0,40	0,42
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	0,02	0,08
manuels	0,01	0,00	0,04	0,04
autres	0,02	0,01	0,03	0,05
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT				TOTAL
Encadrement total	0,76	0,54	12,06	13,36
Personnel enseignant	-	0,31	10,26	10,57
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,06	9,54	9,60
enseignants	-	0,09	9,94	10,03
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	9,22	9,24
enseignants formateurs	-	0,16	-	0,16
remplaçants	-	-	0,16	0,16
assistants de laboratoire	-	-	0,09	0,09
formation continue	-	0,00	0,01	0,02
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	0,07	0,07
intégration des handicapés	-	0,02	-	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,76	0,23	1,80	2,80
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,05	0,18	0,25
administration	0,39	0,15	0,96	1,50
paramédicaux et médicaux	0,28	0,00	0,10	0,38
technique	0,01	0,01	0,46	0,48
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	0,02	0,08
manuels	0,01	0,00	0,04	0,05
autres	0,02	0,01	0,03	0,06

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,52	0,50	10,67	11,69
Personnel enseignant	-	0,30	9,09	9,39
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,06	8,40	8,47
enseignants	-	0,11	8,90	9,01
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0,02</i>	<i>8,21</i>	<i>8,24</i>
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,11	0,11
assistants de laboratoire	-	-	0,07	0,07
formation continue	-	0,00	-	0,00
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,52	0,20	1,58	2,30
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,15	0,21
administration	0,26	0,13	0,84	1,23
paramédicaux et médicaux	0,17	0,00	0,09	0,26
technique	0,01	0,01	0,47	0,49
scientifiques - informatiques	0,04	0,01	0,01	0,06
manuels	0,01	0,00	0,01	0,02
autres	0,01	0,01	0,01	0,03
ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,52	0,47	9,77	10,76
Personnel enseignant	-	0,28	8,56	8,84
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	7,87	7,92
enseignants	-	0,09	8,29	8,38
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0,01</i>	<i>7,60</i>	<i>7,61</i>
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,20	0,20
assistants de laboratoire	-	-	0,07	0,07
formation continue	-	0,00	-	0,00
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,52	0,19	1,20	1,92
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,11	0,17
administration	0,26	0,12	0,65	1,04
paramédicaux et médicaux	0,17	0,00	0,07	0,24
technique	0,01	0,01	0,37	0,38
scientifiques - informatiques	0,04	0,01	-	0,06
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,01	0,01	-	0,02

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,52	0,46	19,10	20,08
Personnel enseignant	-	0,27	13,31	13,58
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0,05	11,35	11,40
enseignants	-	0,08	12,83	12,91
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	10,99	10,99
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,21	0,21
assistants de laboratoire	-	-	0,16	0,16
formation continue	-	0,00	0,12	0,12
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,52	0,19	5,79	6,50
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,47	0,53
administration	0,26	0,12	2,53	2,91
paramédicaux et médicaux	0,17	0,00	0,12	0,29
technique	0,01	0,01	2,19	2,21
scientifiques - informatiques	0,04	0,01	0,47	0,53
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,01	0,01	-	0,02
CFP ARTS APPLIQUES				TOTAL
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	
Encadrement total	1,06	0,46	13,72	15,23
Personnel enseignant	-	0,27	12,05	12,32
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0,05	11,41	11,46
enseignants	-	0,08	10,61	10,68
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	10,00	10,00
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,14	0,14
assistants de laboratoire	-	-	1,28	1,28
formation continue	-	0,00	0,03	0,04
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	1,06	0,19	1,66	2,91
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,18	0,24
administration	0,59	0,12	0,97	1,68
paramédicaux et médicaux	0,36	0,00	0,09	0,46
technique	0,01	0,01	0,42	0,44
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	-	0,06
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,02	0,01	-	0,03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

CFP ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1,06	0,53	15,14	16,73
Personnel enseignant	-	0,31	13,30	13,61
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	12,59	12,65
enseignants	-	0,09	11,70	11,79
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0,01</i>	<i>11,03</i>	<i>11,04</i>
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
remplaçants	-	-	0,15	0,15
assistants de laboratoire	-	-	1,41	1,41
formation continue	-	0,01	0,04	0,04
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,02	-	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	1,06	0,22	1,84	3,11
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,05	0,20	0,26
administration	0,59	0,14	1,07	1,79
paramédicaux et médicaux	0,36	0,00	0,10	0,47
technique	0,01	0,01	0,47	0,49
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	-	0,07
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,02	0,01	-	0,03
CFP COMMERCE (ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX) Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,88	0,48	8,01	9,37
Personnel enseignant	-	0,29	7,10	7,39
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	6,63	6,68
enseignants	-	0,10	6,92	7,01
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0,01</i>	<i>6,44</i>	<i>6,45</i>
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,18	0,18
assistants de laboratoire	-	-	0,01	0,01
formation continue	-	0,00	-	0,00
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,88	0,19	0,91	1,98
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	0,06	0,12
administration	0,44	0,12	0,56	1,12
paramédicaux et médicaux	0,34	0,00	0,07	0,41
technique	0,01	0,01	0,21	0,23
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	-	0,06
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,02	0,01	-	0,03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

CFP COMMERCE (ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX) Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,88	0,56	10,56	12,00
Personnel enseignant	-	0,34	9,37	9,71
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	8,75	8,80
enseignants	-	0,11	9,13	9,24
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	8,50	8,51
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
remplaçants	-	-	0,23	0,23
assistants de laboratoire	-	-	0,01	0,01
formation continue	-	0,01	-	0,01
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,02	-	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,88	0,22	1,19	2,30
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,05	0,09	0,15
administration	0,44	0,14	0,74	1,32
paramédicaux et médicaux	0,34	0,00	0,09	0,44
technique	0,01	0,01	0,28	0,30
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	-	0,06
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,02	0,01	-	0,03
CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1,34	0,86	9,60	11,80
Personnel enseignant	-	0,58	7,82	8,40
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,35	7,23	7,58
enseignants	-	0,39	7,38	7,76
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,31	6,82	7,13
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	0,03	0,03
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0,00	0,03	0,03
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	0,39	0,39
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	1,34	0,28	1,77	3,40
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,10	0,16	0,28
administration	0,68	0,15	0,85	1,68
paramédicaux et médicaux	0,55	0,00	0,09	0,64
technique	0,01	0,01	0,60	0,62
scientifiques - informatiques	0,06	0,01	0,07	0,13
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,03	0,01	-	0,03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1,34	1,30	18,39	21,04
Personnel enseignant	-	0,90	14,99	15,89
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,63	13,86	14,49
enseignants	-	0,68	14,14	14,82
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,58	13,07	13,65
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
remplaçants	-	-	0,05	0,05
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0,01	0,06	0,06
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	0,75	0,75
intégration des handicapés	-	0,02	-	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	1,34	0,40	3,40	5,14
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,17	0,31	0,50
administration	0,68	0,19	1,63	2,51
paramédicaux et médicaux	0,55	0,00	0,17	0,72
technique	0,01	0,01	1,16	1,18
scientifiques - informatiques	0,06	0,01	0,13	0,20
manuels	0,01	0,00	-	0,01
autres	0,03	0,01	-	0,03
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,83	0,46	17,50	18,78
Personnel enseignant	-	0,27	11,41	11,67
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	10,88	10,92
enseignants	-	0,08	11,41	11,48
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	10,88	10,88
enseignants formateurs	-	0,14	-	0,14
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0,00	-	0,00
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,01	-	0,01
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,83	0,19	6,09	7,11
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,04	1,14	1,20
administration	0,41	0,12	1,56	2,09
paramédicaux et médicaux	0,32	0,00	0,09	0,41
technique	0,01	0,01	0,06	0,08
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	0,06	0,12
manuels	0,01	0,00	1,94	1,94
autres	0,02	0,01	1,23	1,26

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,83	0,53	21,99	23,34
Personnel enseignant	-	0,31	14,33	14,64
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,05	13,67	13,72
enseignants	-	0,09	14,33	14,42
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,01	13,67	13,68
enseignants formateurs	-	0,17	-	0,17
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0,01	-	0,01
recyclage et formation complémentaire	-	0,03	-	0,03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0,02	-	0,02
autres	-	0,00	-	0,00
Autres personnels	0,83	0,22	7,66	8,70
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,02	0,05	1,43	1,49
administration	0,41	0,14	1,96	2,51
paramédicaux et médicaux	0,32	0,00	0,12	0,44
technique	0,01	0,01	0,08	0,10
scientifiques - informatiques	0,05	0,01	0,08	0,14
manuels	0,01	0,00	2,43	2,44
autres	0,02	0,01	1,55	1,58
CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,75	0,61	9,60	10,96
Personnel enseignant	-	0,15	8,22	8,36
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0,12	8,21	8,33
enseignants	-	0,15	8,01	8,15
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,12	8,00	8,12
enseignants formateurs	-	-	-	-
remplaçants	-	-	0,12	0,12
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0,09	0,09
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-
autres	-	-	-	-
Autres personnels	0,75	0,46	1,39	2,60
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,01	0,11	-	0,12
administration	0,44	0,35	1,33	2,12
paramédicaux et médicaux	0,23	-	0,05	0,28
technique	0,01	-	-	0,01
scientifiques - informatiques	0,05	-	-	0,05
manuels	0,00	-	-	0,00
autres	0,02	-	-	0,02

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,75	0,80	12,57	14,11
Personnel enseignant	-	0,19	10,75	10,94
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0,15	10,75	10,90
enseignants	-	0,19	10,48	10,67
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0,15	10,47	10,63
enseignants formateurs	-	-	-	-
remplaçants	-	-	0,16	0,16
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0,11	0,11
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-
autres	-	-	-	-
Autres personnels	0,75	0,61	1,82	3,17
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0,01	0,14	-	0,15
administration	0,44	0,46	1,74	2,65
paramédicaux et médicaux	0,23	-	0,07	0,30
technique	0,01	-	-	0,01
scientifiques - informatiques	0,05	-	-	0,05
manuels	0,00	-	-	0,00
autres	0,02	-	-	0,02
HAUTE ECOLE SPECIALISEE Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0,14	0,50	15,42	16,06
Personnel enseignant	-	-	11,30	11,30
professeurs	-	-	2,60	2,60
chargés d'enseignement	-	-	3,79	3,79
chargés de cours	-	-	1,41	1,41
autres enseignants	-	-	0,42	0,42
vacataires	-	-	0,03	0,03
remplaçants corps professoral	-	-	0,03	0,03
adjoints scientifiques	-	-	0,34	0,34
assistants de recherche	-	-	0,53	0,53
assistants	-	-	2,15	2,15
Autres personnels	0,14	0,50	4,13	4,77
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	-	0,05	0,24	0,30
administration	0,09	0,29	2,32	2,71
paramédicaux et médicaux	0,04	-	0,10	0,15
technique	-	-	0,76	0,76
scientifiques - informatiques	0,00	0,08	0,56	0,64
manuels	-	-	0,11	0,11
autres	0,00	0,07	0,03	0,10

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2007 (suite)**

UNIVERSITE Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux université et facultés	TOTAL
Encadrement total	0,03	23,92	23,95
Personnel enseignant	-	13,77	13,77
corps professoral	-	3,53	3,53
collaborateurs à l'enseignement	-	2,48	2,48
remplaçants collab. à l'enseign.	-	0,02	0,02
assistants	-	7,45	7,45
moniteurs	-	0,30	0,30
Autres personnels	0,03	10,14	10,18
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>			
enseignement	-	0,00	0,00
administration	0,02	4,39	4,41
paramédicaux et médicaux	0,01	1,81	1,82
technique	-	1,16	1,16
scientifiques - informatiques	0,00	1,76	1,76
manuels	-	0,49	0,49
autres	0,00	0,53	0,53

© SRED 2008

